



UNIL | Université de Lausanne

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Mémoire de Maîtrise universitaire ès sciences sociales et politiques en
Gestion du sport et des loisirs

Swiss Football League – Vers une réforme du format de compétition ?

par

Jérémy Manière

Directeur : Emmanuel Bayle
Expert : Markus Lang

Session d'automne 2019

Page laissée intentionnellement blanche

Remerciements

Un grand merci à mon directeur de mémoire, Emmanuel Bayle, que j'ai eu la chance de côtoyer dans le cadre de différents cours du Master en gestion du sport et des loisirs de l'UNIL. Ses suggestions avisées, sa sympathie et sa disponibilité tout au long de la rédaction de ce travail m'ont grandement facilité la tâche. C'est d'ailleurs lui qui m'a recommandé les différents travaux de Nicolas Scelles, avec qui j'ai pu échanger par la suite. Ce dernier s'est montré particulièrement réceptif à l'égard de mes questions et m'a distillé de précieux conseils. Ma reconnaissance va également à Christophe Durand qui, lors de son passage sur le campus de l'Université au début de l'été 2019, avait pris la peine de me rencontrer pour aborder les différentes thématiques de mon étude.

Merci également à mes grands amis Alexandre Pasche et Léo Benmenni. Après d'innombrables discussions animées concernant une possible réforme du football suisse, le premier cité m'a directement inspiré le sujet de ce mémoire. Quant au second, il m'a été d'une grande aide en matière de statistiques et d'informatique, deux domaines où il excelle. Finalement, mes remerciements vont à ma famille et tout particulièrement à ma femme, Andrea, pour sa patience et son soutien inconditionnel.

Résumé

Le championnat suisse de football a probablement atteint ses limites au niveau de son format de compétition. Pointé du doigt pour sa trop grande récurrence de confrontations à faible enjeu, sa désuétude pose problème. La présente étude s'intéresse à cette thématique à travers une analyse comparative de ligues d'envergure similaire qui ont justement procédé à une révision de leurs structures compétitives dans un passé récent. Après avoir défini un cadre théorique sur lequel m'appuyer, les facteurs clés de succès « attractivité » et « compétitivité » ont été testés pour chacun des championnats grâce à une évaluation de certains de leurs critères associés, à savoir les enjeux sportifs, l'incertitude du résultat et la stratégie de formation. Ces mesures m'ont ainsi permis de comparer les ligues entre elles mais aussi d'observer les évolutions et tendances liées au nouveau mode de jeu qui, par extension, pourraient potentiellement s'appliquer dans le cas d'une refonte en Suisse. En me familiarisant avec cette problématique, j'ai pu emmagasiner un maximum d'informations pour pouvoir, en finalité, présenter plusieurs scénarios de réformes pour la Super League.

Abstract

The Swiss football championship has probably reached its limits in terms of its competition format. Criticised for its excessive recurrence of low-stakes confrontations, its obsolescence is a problem. This study focuses on this theme through a comparative analysis of leagues of similar size that have reviewed their competitive structures in the recent past. After defining a theoretical framework on which to base the study, the key success factors "attractiveness" and "competitiveness" were tested for each of the championships through an evaluation of some of their associated criteria, namely the sporting stakes, the uncertainty of the result and the training strategy. These measures have thus enabled me to compare the leagues with each other but also to observe the evolutions and trends linked to the new game mode which could potentially be applied in the case of a redesign in Switzerland. By familiarising myself with this problem, I was able to store as much information as possible so that, in the end, I could present several reform scenarios for the Super League.

Table des Matières

Résumé	I
Abstract.....	I
Liste des figures.....	III
Liste des tableaux	III
Liste des abréviations	V
Liste des annexes	VI
1 Introduction	1
1.1 Situation actuelle.....	1
1.2 Historique du championnat suisse et ses formats	4
1.3 Mandat Hypercube.....	9
1.4 Problématique	11
2 Cadre Théorique	12
2.1 Revue de littérature et concepts-clés.....	12
3 Méthodologie.....	16
3.1 Analyse comparative.....	21
3.1.1 Super League suisse.....	21
3.1.2 Superligaen danoise	24
3.1.3 Pro League belge	27
3.1.4 Bundesliga autrichienne	30
3.1.5 Premier League anglaise.....	34
3.2 Mesure des facteurs clés de succès	37
3.2.1 Attractivité du championnat	38
3.2.1.1 Enjeux sportifs	38
3.2.1.2 Incertitude du résultat	39
3.2.2 Compétitivité du championnat.....	45
3.2.2.1 Stratégie de formation	45
4 Résultats.....	48
5 Discussions	51
6 Propositions de formules compétitives.....	63
6.1 La Rationnelle	64
6.2 L'Ambitieuse	66
6.3 La Révolutionnaire.....	68
6.4 L'Innovante.....	72
7 Conclusion	74
Annexes	VII
Bibliographie	X

Liste des figures

Figure 1 : Chronologie du développement des championnats suisses.....	8
Figure 2 : De la recherche de spectacularisation à l'intensité compétitive	15
Figure 3 : Formule compétitive de la Super League suisse.....	22
Figure 4 : Formule compétitive de la Superligaen danoise	26
Figure 5 : Formule compétitive de la Pro League belge.....	29
Figure 6 : Formule compétitive de la Bundesliga autrichienne.....	32
Figure 7 : Cercle vertueux du spectacle sportif de la Premier League par le prisme des droits télévisuels	35
Figure 8 : Analyse comparative des ligues selon leurs scores ETPP	52
Figure 9 : Analyse comparative des ligues selon leurs scores IHH.....	53
Figure 10 : Analyse comparative des ligues selon leurs scores IIC	55
Figure 11 : Analyse comparative des ligues selon la moyenne par club de joueurs M-23 utilisés au total.....	58
Figure 12 : Analyse comparative des ligues selon la moyenne par club de joueurs M-23 nationaux utilisés	58
Figure 13 : Analyse comparative des ligues selon la moyenne par club de joueurs M-23 étrangers utilisés	59

Liste des tableaux

Tableau 1 : Historique de résultats des ligues du BIG 5	17
Tableau 2 : Situation sportive et géo-démographique des pays	19
Tableau 3 : Enjeux sportifs fixes à l'entame de la Super League 2018-2019.....	22
Tableau 4 : Les FCS et leurs critères associés choisis au sein du modèle de Scelles et al. (2015).....	37
Tableau 5 : Concepts et méthodes de calculs des critères associés sélectionnés	38
Tableau 6 : FCS « attractivité », critère associé « incertitude du résultat » - équilibre compétitif et intensité compétitive intra-championnat des ligues analysées.....	48
Tableau 7 : FCS « compétitivité », critère associé « stratégie de formation » - formation locale des joueurs et M-23 utilisés	49
Tableau 8 : FCS « compétitivité », critère associé « stratégie de formation » - Transferts de joueurs M-25 vers le Big Five	50

Tableau 9 : Classement pondéré de l'EC des ligues par indicateur selon les moyennes quinquennales réalisées	53
Tableau 10 : Classement pondéré de la stratégie de formation des ligues selon les moyennes quinquennales réalisées	60

Liste des abréviations

ASF	Association Suisse de Football
D1	Division 1
D2	Division 2
EC	Équilibre compétitif
ETPP	Écart-type des pourcentages de points
FCS	Facteur clé de succès
GPS	Groupe de places stratégiques non distinctives
HTP	Home trained player
IC	Intensité compétitive
ICIC	Intensité compétitive intra-championnat
IHH	Indice standardisé de Herfindahl-Hirschmann
IIC	Incertitude intra-championnat
LNA	Ligue nationale A
LNB	Ligue nationale B
NSCB	Noll-Scully measure of competitive balance
PO1	Playoffs 1
PO2	Playoffs 2
PSD	Place stratégique distinctive
SFL	Swiss Football League
UE	Union européenne
UEFA	Union of European Football Associations

Liste des annexes

Annexe 1: Description des affluences en Super League lors de la saison 2017-2018	VII
Annexe 2 : Affluences moyennes des ligues sélectionnées sur les cinq dernières saisons	VII
Annexe 3 : Proportion du nombre de joueurs M-23 nationaux utilisés en fonction du nombre de joueurs M-23 utilisés au total.....	VIII
Annexe 4 : Panorama des formules compétitives des 30 premières nations selon leur coefficient UEFA en 2018-2019.....	VIII

1 Introduction

Au moment de réfléchir à un thème pour ce mémoire, il était évident que celui-ci tournerait autour du ballon rond. Par confort peut-être, mais par passion surtout, je trépignais déjà d'envie d'approfondir un sujet susceptible de lier encore plus mes études et ma carrière professionnelle. Alors certes, il ne s'agit pas cette fois de défendre un corner ou de relancer proprement le ballon depuis les lignes-arrières, mais plutôt d'adopter une posture scientifique et la plus neutre possible dans le traitement d'une problématique sportive actuelle.

Étant confronté chaque année aux mêmes adversaires ou presque et foulant les mêmes pelouses depuis plusieurs années, de nombreux débats avec mes coéquipiers ou des observateurs du ballon rond m'ont mené sur la piste d'une éventuelle réforme du format, appelé également *design* de compétition. La Super League et la Challenge League sont les deux ligues professionnelles de football suisses et sont sous l'égide de la Swiss Football League, plus communément abrégée « SFL ». Il convient néanmoins de préciser que durant ce travail, je m'intéresserai prioritairement à la Super League afin de simplifier l'analyse comparative à venir.

1.1 Situation actuelle

Les championnats suisses de football professionnels, appelés respectivement Super et Challenge League pour les première et deuxième divisions, ont une structure assez singulière, puisqu'ils sont tous deux composés de dix équipes s'affrontant quatre fois lors d'une même saison régulière pour un total de 36 matchs par équipe.

Jusqu'à la saison 2017-2018, le premier de Challenge League était promu à l'échelon supérieur tandis que le dernier de Super League empruntait le chemin inverse. Depuis peu, soit la saison 2018-2019, la SFL a instauré des barrages entre le neuvième de première division et le dauphin de deuxième division, tout en maintenant la promotion/relégation automatique du premier et dernier des deux ligues. Les places qualificatives pour les différentes compétitions européennes dépendent du coefficient UEFA suisse et sont donc étroitement liées aux résultats de ses représentants en Champions League ainsi qu'en Europa League. Un classement de points

quinquennal par nation est opéré par l'UEFA et détermine ainsi le nombre de places attribuées aux clubs d'un pays non pas pour la saison à venir, mais pour celle d'après (SFL, s.d.-a).

Toujours selon le site de la SFL (s.d.-a), un barème détermine le nombre de points accordés en fonction des performances des clubs et selon la phase de compétition en question. Des points de bonification sont ajoutés lorsqu'une équipe atteint un certain stade de la compétition. Comme chaque nation ne possède pas le même nombre d'équipes et que celles-ci n'ont pas joué le même nombre de matchs, le total de points est divisé par le nombre d'équipes d'un même pays ayant participé durant cette période aux joutes européennes, indiquant ainsi de manière cohérente la valeur des divers championnats.

A l'entame de la saison 2018-2019, la Suisse disposait de cinq places européennes : les BSC Young Boys, les champions en titre, devaient passer l'écueil des barrages pour accéder à la compétition reine tandis que leur dauphin, le FC Bâle, devait passer par trois tours de qualifications au total pour disputer cette même compétition. Le FC Zürich, vainqueur de la Coupe suisse, était automatiquement qualifié pour la phase de groupe de l'Europa League, alors que le FC Lucerne (3^{ème} en 2017-2018) et le FC Saint-Gall (5^{ème} en 2017-2018) étaient contraints de passer respectivement par deux et trois tours de qualifications pour entrevoir la phase de groupe de cette compétition (SFL, s.d-b).

Du point de vue des spectateurs, la répétition d'affiches similaires tout au long de la saison est un problème à évoquer. Lors de la saison 2017-2018, cela se ressentait globalement dans les affluences les jours de match. Il serait par contre inopportun de vouloir extrapoler ce constat à chacun des clubs, à chacune des villes et régions représentées en Super League car chacune est dotée de ses propres spécificités (résultats du moment, histoire, tradition, économie locale, bassin de population, concurrence d'autres sports sur le territoire...). Toutefois, il est possible de mettre en relief certaines tendances : les affluences moyennes des stades suisses étaient, cette saison-là, plus élevées lors des trois premières et trois dernières journées en comparaison avec les affluences moyennes sur la saison (Par raisonnement logique, cela s'explique grâce au climat favorable ajouté à l'effervescence habituelle de début de saison, tandis que les hausses de fin de saison sont justifiables également par une météo clémente mais surtout grâce aux dénouements sportifs à venir). En parallèle, il est intéressant de constater un creux d'affluence entre les quatrième et quinzième matchs à domicile de la saison. En effet, des baisses allant de

2% à 10% sont à noter, en raison peut-être de la récurrence des affiches et d'une saisonnalité moins agréable, du moins footballistiquement> parlant.

Hormis pour les affluences moyennes générales de la saison (où chacune des dix-huit rencontres à domicile de chaque club a été considérée), les chiffres des derbies opposant le FC Zürich et les Grasshoppers, les BSC Young Boys et le FC Thoune et le FC Lausanne-Sport et le FC Sion ont volontairement été occultés à titre comparatif pour les trois autres moyennes calculées. Des rivalités historiques, des actions marketing spéciales pour l'occasion ou encore la proximité géographique débouchant sur un afflux spectaculaire de supporters visiteurs sont à l'origine d'affluences parfois sur-amplifiées qui faussent en quelque sorte la pertinence et la valeur réelle des moyennes sur l'ensemble de la saison. C'est notamment le cas pour le Lausanne-Sport et le FC Thoune, capables d'accueillir leurs rivaux respectifs à guichets fermés mais qui peinent sinon à attirer du monde au stade (baisse de 4% du taux de remplissage relatif à la moyenne hors-derbies pour les deux clubs) ¹.

Néanmoins, les diverses affluences moyennes et taux de remplissage ne suffisent pas à prouver un éventuel désintérêt du public pour le championnat national. En plus, comme le montre un rapport publié par les Ligues européennes professionnelles de football (EPFL) en 2018, la Suisse n'a pas de complexe à avoir : avec un taux de remplissage de 55,24 % entre 2010 et 2017, la Super League se trouve à la 10^{ème} place toutes premières divisions européennes confondues. Ces observations constituent un indicateur parmi d'autres comme le sont également les audiences télévisuelles ou encore les réseaux sociaux. Mais les analyses liées aux spectateurs sont peut-être l'indice le plus facilement décelable pour constater un manque d'attrait. Il convient d'ailleurs de préciser que dans ma démarche hypothético-inductive, je ne vais pas étudier le format de compétition comme possible cause de désintérêt général par le prisme des affluences ou recettes « *matchday* », mais plutôt à travers différents facteurs clés de succès sportifs que j'évoquerai prochainement dans ce travail.

¹ Pour une description détaillée des affluences en 2017-2018, voir annexe 1.

1.2 Historique du championnat suisse et ses formats

Au cours de son histoire, le championnat suisse de football a connu une multitude de configurations qui n'ont cessé d'évoluer et de se modifier au fil du temps en suivant des logiques propres à chacune des époques traversées. On peut associer à chaque phase un contexte et des contraintes spécifiques. Cela étant dit, on peut mettre en évidence trois périodes distinctes, comme l'ont fait Berthoud, Quin et Vonnard (2016) : la Série A, à ne pas confondre avec le championnat de nos voisins transalpins (1897-1930), la Ligue nationale, qui verra notamment apparaître la « Formule Rumo » à la fin des années quatre-vingts (1930-2003), et enfin la Super League, l'appellation actuelle de notre championnat majeur depuis 2003. Petite rétrospective sur plus de 100 ans d'histoire, des prémices anglo-saxonnes aux compétitions professionnelles d'aujourd'hui, en retraçant les différentes formules de compétition adoptées par notre championnat national.

Influences étrangères et structuration du football

Selon Berthoud et al. (2016, pp. 21-27), la première édition du championnat suisse de football voit le jour en 1897 sous l'impulsion du journal « La Suisse Sportive » et non de l'Association suisse de football (ASF), créée pourtant deux ans auparavant. Grâce notamment à la présence de touristes et d'étudiants britanniques sur les rives du Léman ou de travailleurs de la même origine dans des régions industrielles comme Berne, Bâle ou Saint-Gall, les sports modernes font leur apparition dans notre pays et des clubs de football se développent. Le premier championnat, inspiré de la *Cup* anglaise, met aux prises 11 équipes dans des matchs à élimination directe. Des qualifications régionales sont mises en place à Zürich, Genève et ailleurs en Romandie à l'issue desquelles les trois vainqueurs s'affrontent en finale. La création de la deuxième division helvétique (Série B) survient l'année suivante et se joue en parallèle de la Série A, qui quant à elle, s'articule désormais selon trois groupes géographiques : Suisse orientale, Suisse centrale et Suisse occidentale. Près de 10 ans plus tard, le nombre de groupe est réduit à deux du fait de l'envie des clubs de jouer davantage de matchs, avant de faire machine arrière et de retrouver sa structure d'origine en 1910-1911.

La saison 1914-1915 marque l'arrivée des premières difficultés liées à la première Guerre mondiale, indiquent Berthoud et al. (2016, pp. 33-36), raison pour laquelle les championnats deviennent provisoires (matchs facultatifs, aucune promotion ni relégation). Entre-temps, la

région de Suisse centrale est divisée en deux, faisant ainsi passer le nombre de groupes à quatre. Deux ans plus tard, alors que les dirigeants ont refait passer le nombre de régions à trois, on croit à tort que l'orage est passé et que le championnat peut retrouver son caractère obligatoire. Hélas, des menaces au nord du pays obligent de nombreux soldats-footballeurs à rester en caserne. Les problèmes d'organisation persistent même jusqu'en 1919 à cause de l'épidémie de grippe espagnole qui touche le pays ainsi que de la suppression des trains par les CFF pour économiser le charbon, avant que tout revienne à la normale lors de la saison 1919-1920. A noter également qu'en 1929-1930, le tour final est agrandi avec les deux meilleures équipes de chaque groupe qui participent à un mini-championnat de dix matchs sous forme aller-retour avant que les deux meilleurs s'affrontent en finale selon la même modalité

Des premiers pas chaotiques vers le professionnalisme

Le football suisse réforme ses structures en 1930 en renommant ses trois organes, à savoir la Ligue nationale, la Première Ligue et les Ligues inférieures (Berthoud et al., 2016, p. 51). Durant les années qui suivirent, diverses mesures seront adoptées comme la réduction de l'élite nationale à une seule ligue de 16 équipes en 1933-1934 ou encore le passage de cette même ligue de 16 à 14 équipes une année après (Quin & Vonnard, 2012, p. 81). Les conséquences de la deuxième Guerre mondiale surgissent dès 1939 lorsque le championnat est suspendu suite à la mobilisation générale. De ce fait, aucune relégation n'est prononcée cette saison-là, ainsi que lors de la suivante (Berthoud et al., 2016, p. 54). Concernant le format de compétition de cette époque, il faut souligner que les joueurs disputaient nettement moins de matchs qu'à l'heure actuelle. En effet, dès 1941, on recense 14 équipes en Ligue nationale A (LNA) qui s'opposent sous la forme d'une saison régulière de 26 matchs seulement (SFL Glory, s.d.-a). Même principe pour la Ligue nationale B (LNB) qui fait son apparition en 1944 (SFL, s.d.-c). Cette configuration durera même jusqu'en 1976 (SFL Glory, s.d.-b).

De nombreuses expérimentations peu convaincantes

Désireux de poursuivre leur chemin vers le professionnalisme, on apprend à nouveau grâce à Berthoud et al. (2016, p.80) que les grands clubs du pays militent pour une ligue dotée d'un nombre restreint de clubs afin d'assurer la compétitivité du championnat et optimiser l'enjeu des rencontres. On assiste alors à une politique sportive à deux vitesses puisque les clubs disposant de budgets plus limités sont quant à eux en faveur d'une élite nationale élargie,

fragilisant ainsi les instances du football national qui, tiraillées entre deux perspectives opposées, peinent à proposer une solution consensuelle aux différents clubs. Il me paraît répétitif d'énumérer un par un les différents formats adoptés par le championnat suisse (LNA et LNB) à cette période, car celui-ci connaît une période de flottements symbolisée par des changements réguliers, en raison entre autres du système de vote appliqué au sein de l'ASF (poids des clubs amateurs et 75% des voix exigés), ce qui ralentit les plus grands clubs dans leurs ambitions de réforme. Ainsi, la LNA passe successivement de 14 à 12 équipes, de 12 à 14 équipes à nouveau, puis de 14 à 16 équipes, ce qui provoque dans le courant des années quatre-vingt une baisse générale de l'intérêt d'un public lassé par ces perpétuels va-et-vient (Berthoud et al., 2016, p.80).

Freddy Rumo, le précurseur

En 1985, toujours d'après Berthoud et al. (2016, pp. 84-85), Freddy Rumo, le Président de la Ligue nationale, dresse un constat alarmant sur l'état du championnat national, pointant du doigt son manque d'attractivité. Les dirigeants d'alors mènent une enquête à ce sujet en collaboration avec l'assureur Zürich, le principal sponsor de la ligue. Les résultats qui en découlent sont particulièrement similaires aux problématiques actuelles, comme le faible enjeu des matchs, le tarif des places, la concurrence de la télévision, l'horaire des rencontres ou encore la diversité des offres de loisirs. Outre sa fonction de Président de la Ligue nationale, Maître Rumo, avocat de formation, occupe une place au Comité exécutif de l'UEFA, ce qui lui permet d'échanger avec ses confrères européens à propos de leurs structures respectives. Il souhaite ainsi accroître la valeur du championnat. Par conséquent, il rédigea un rapport de 350 pages proposant justement un nouveau mode de championnat, capable de satisfaire les formations de petite et de grande envergure, qui sera finalement accepté et instauré à l'aube de la saison 1988-1989.

Dès lors, les championnats suisses se déclinent de la façon suivante (SFL Glory, s.d.)² :

- Tour préliminaire de 22 matchs pour les 12 équipes de LNA et les 24 équipes (!) de LNB réparties en deux groupes régionalisés (Groupes Est et Ouest).

² Complément d'informations reçu en 2018 par Xavier Margairaz, ancien international suisse, au sujet notamment de l'organisation de la LNB.

- Tour final composé des huit meilleures équipes de LNA qui se battent pour le titre au terme de la saison régulière en conservant la moitié de leurs points acquis jusque-là (comme c'est le cas actuellement en Belgique par exemple). Elles disputent un total de 36 matchs.
- Tour de promotion/relégation composé des quatre moins bonnes équipes de LNA et des 12 meilleures de LNB au terme du tour préliminaire. Ces 16 équipes sont réparties en deux groupes mixtes (pas de régionalisation opérée) et luttent pour conserver leur place ou accéder à la division reine du pays. Seules les deux meilleures de chaque groupe décrochent leur précieux sésame. Elles disputent un total de 36 matchs.
- Tour de relégation pour les 12 moins bonnes formations de LNB réparties en deux groupes mixtes (pas de régionalisation opérée). Celles-ci se voient attribuer des points de bonus en fonction de leur classement lors du tour préliminaire (six points pour le septième, cinq points pour le huitième...). Les deux derniers de chaque groupe sont relégués en 1^{ère} Ligue et les deux équipes ayant fini à la cinquième place s'affrontent sous la forme d'un barrage aller-retour pour désigner un troisième relégué. Elles disputent un total de 32 à 34 matchs.

Après cette petite révolution, l'élite du football helvétique se stabilisera à 12 équipes tandis que sa petite sœur, la LNB se verra progressivement réduite de 24 à 20, 20 à 16, et enfin de 16 à 12, tout en gardant globalement la même logique au niveau de ses modalités compétitives.

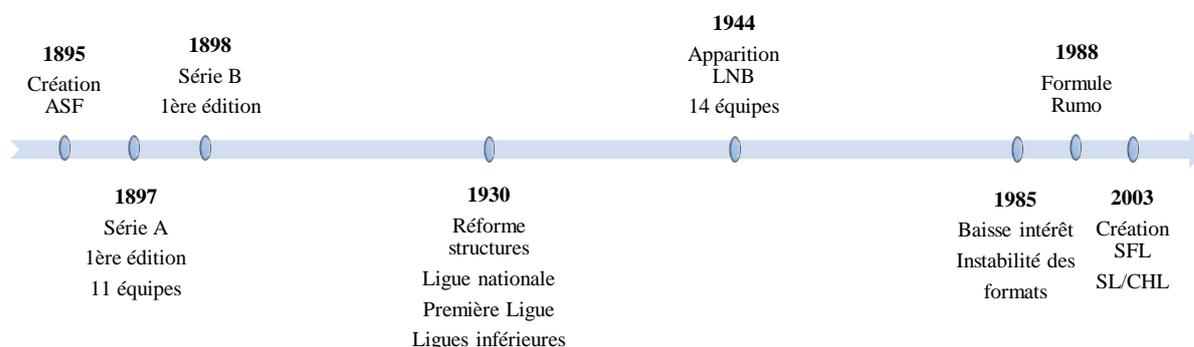
La Swiss Football League, un changement dans l'air du temps

C'est en 2003 que les instances du championnat suisse prennent un virage stratégique. La SFL est créée et les ligues nationales professionnelles se nomment à présent Super League et Challenge League. Berthoud et al. (2016, p. 99) expliquent que ces modifications d'appellation s'inscrivent dans le but de commercialiser le football helvétique et, de ce fait, renforcer sa valeur marchande. Avec une Super League à 10 clubs, les dirigeants souhaitent ainsi protéger les formations de l'élite d'une possible descente en Challenge League, tout en restreignant l'accès à la division phare à certains clubs de deuxième division peu enclins à améliorer des (infra)structures jugées peu adaptées au football professionnel. Si jusqu'à aujourd'hui la Super League a maintenu son format à 10 équipes (avec néanmoins deux points de bonus octroyés

aux équipes vainqueurs de chaque confrontation aller-retour en 2003-2004, ainsi que des matchs de barrages jusqu'en 2012-2013), la Challenge League a passablement changé de visage au cours des 15 dernières années, alternant entre 18, 16 et 10 équipes comme c'est le cas depuis 2012-2013 (SFL, s.d.-d).

Comme on peut le constater, le championnat suisse a continuellement cherché la formule idéale sans réellement en trouver une convaincante sur le long terme. Il va de soi que chaque époque possède des spécificités propres qui poussent, à raison, les autorités compétentes à remettre en question le système en place. Cependant, l'instabilité induite par ces variations affecte la visibilité du public sur le produit. Il faut souligner que la problématique liée aux formules de compétition n'est pas un questionnement exclusivement « suisse » et qu'elle existe ou a existé plus ou moins partout au-delà de nos frontières. La réintroduction des barrages en 2018-2019 peut éventuellement repousser le problème, mais il ne s'agit pas, à mon humble avis, d'une solution viable sur le long terme, qui plus est puisqu'elle a déjà existé et montré ses limites.

Figure 1 : Chronologie du développement des championnats suisses



Sources : Berthoud et al. (2016), SFL (s.d.-c), SFL Glory (s.d).

1.3 Mandat Hypercube

En février 2017, la SFL s'est interrogée en interne sur un remaniement de l'organisation de ses deux ligues professionnelles. Elle a mandaté une société néerlandaise de consulting, Hypercube, afin d'analyser la situation de façon transparente³ (SFL, 2017). Dans un premier temps, l'idée était d'émettre des recommandations en fonction des résultats obtenus lors de discussions avec les diverses parties prenantes. A cette époque, l'ogre bâlois est en passe de glaner son huitième titre consécutif et la Super League demeure la seule ligue en Europe, ou presque, à conserver sa formule obsolète de 36 matchs avec quatre confrontations directes par équipe.

La firme Hypercube est réputée dans le milieu. En effet, elle est notamment impliquée dans les réformes des championnats belge, danois, autrichien et même de l'UEFA Champions League (Rohr, 2017 ; Wendel, 2017). Comme mentionné sur le site de la SFL (2017), la philosophie prônée est de prendre en considération les besoins de toutes les parties prenantes de la ligue, c'est-à-dire les clubs, les entraîneurs, les joueurs et bien sûr les sponsors, les fans et même les journalistes. Dans son analyse, la société de consulting s'appuie sur différentes variables comme la compétitivité sportive, les affluences, l'horaire des matchs et la présence télévisuelle, explique Rohr. Pour cela, elle a créé l'Euro Club Index (ECI), un classement de performance sportive des clubs de premières divisions européennes à un instant donné et selon leur évolution historique (Hypercube, 2019). Cet indice est un des nombreux indicateurs pris en considération. A première vue, on peut s'interroger sur le fait qu'une société néerlandaise procède à l'étude des ligues suisses, celle-ci ne connaissant peut-être pas les tenants et aboutissants propres à notre pays. Christian Ebenbauer, CEO de la Bundesliga autrichienne, s'est confié à Sebastian Wendel de l'Aargauerzeitung à ce sujet (2017). Il a déclaré que la neutralité de la firme était un atout non négligeable au moment de traiter des faits de manière objective et indépendante, appuyant que seuls, les Autrichiens n'auraient pas été capables d'introduire cette nouvelle formule.

Longtemps, un élargissement à 12 équipes tenait la corde dans la réflexion menée mais finalement sans succès, souligne Christoph Kieslich (2017). En raison notamment d'obstacles économiques, les clubs de la SFL ont même rejeté la proposition finale d'Hypercube, une

³ Force est de constater qu'il s'agit là d'un discours de façade puisqu'aucun dirigeant de la SFL n'a, à ce jour, daigné répondre à mes sollicitations pour le rapport produit.

version plus édulcorée à 10 équipes toujours, mais selon un mode de playoffs/playouts avec une division des points par deux au terme de la première phase, affirme Claudius Schäfer, CEO de la SFL (cité dans Kieslich, 2017). Les 20 clubs professionnels du pays la jugeaient également peu équitable, estimant que la première phase du championnat serait dévaluée alors que la planification financière deviendrait encore plus incertaine, éclaire Rohr (2017). Il faut souligner que, d'après Kieslich, les experts pronostiquaient pour les clubs disputant les playouts une baisse de revenus de 20% liée au *ticketing*. Pour des formations devant toujours davantage se serrer la ceinture, cette prédiction a entériné le refus des clubs. De plus, quelques dirigeants suisses à tendances conservatrices n'apprécient guère le fait que selon le mode de playoffs appliqué, une équipe ayant décroché le plus de points sur l'ensemble de la saison ne soit pas automatiquement titrée (Wendel, 2017).

Au moment de justifier le maintien du format classique (sans barrage de promotion/relégation à l'époque) et de signifier que ce statu quo avait d'emblée figuré parmi les options plausibles (Schäfer, cité dans Wendel, 2017), les représentants de la SFL se sont référés à la Belgique qui est passée, malgré l'enthousiasme initial, à un mode de compétitions illisible qui a précipité un déclin du public, note Kieslich (2017). Ce dernier ajoute dans son article qu'à l'aube de leur changement de format, nos voisins autrichiens ont également été confrontés à certaines embûches puisqu'ils ne trouvaient pas assez de clubs demandant la licence pour sa deuxième division (passage à 16 équipes). A noter que dans le cas suisse, Wendel rappelle à juste titre que toute nouvelle formule d'ici 2021 doit être approuvée par le partenaire télévisuel, en l'occurrence Teleclub, puisque le contrat entre les deux parties court toujours. Président du Comité de la SFL, Heinrich Schifferle (cité dans Kieslich, 2017) estime que les 140'000.- CHF dépensés auprès d'Hypercube ne sont pas vains et constituent un investissement pour l'avenir.

Pour terminer, le fondateur de l'entreprise de consulting, Pieter Nieuwenhuis, interrogé par Wendel (2017), se montre plus nuancé sur l'état des ligues suisses et prétend que la SFL est en danger si elle n'enjoint pas le pas de ses confrères européens. Outre une réforme de design, le cas suisse requiert selon lui des mesures drastiques pour rééquilibrer le championnat. Par un principe de solidarité censé accroître la compétitivité du championnat, une des solutions éventuelles pourrait être de reverser une partie des primes de l'UEFA, remportées au cours de ses compétitions par les clubs de pointe, aux formations moins dotées financièrement, à l'instar de ce qui devrait se faire dès 2021 aux Pays-Bas (Ozkanal, 2018). Potentiellement, les petits clubs disposeraient de plus de moyens et seraient, à l'aide d'investissements intelligents, plus

compétitifs sur la scène nationale, ce qui aurait pour corollaire de préparer les grands clubs aux joutes européennes.

1.4 Problématique

Malgré la récente apparition des barrages, cette formule de compétition régulière à 10 équipes a peut-être fait son temps. Certes, la Super League est une ligue formatrice, où les jeunes talents sont mis en valeur pour mieux s'exporter vers les grandes ligue, mais il n'en reste pas moins que celle-ci manque d'attractivité pour le grand public, en raison à priori d'un faible suspense en matière de résultats, du moins en ce qui concerne le futur vainqueur (Bâle puis plus récemment YB trustant chaque année la première place) et d'une trop grande récurrence de confrontations souvent à faible enjeu.

En effet, depuis la création de la Super League lors de la saison 2003-2004, seuls trois clubs sont parvenus à décrocher le titre de champion : le FC Bâle (11 fois !), le FC Zürich (trois fois) ainsi que les BSC Young Boys (deux fois) (SFL, s.d.-e). A priori, avec une ligue à 10 équipes, celles-ci peuvent se retrouver à lutter contre la relégation ou même à rêver d'Europe dans un laps de temps très court, mais l'issue du championnat demeure relativement prévisible en ce qui concerne le futur champion. Exceptions faites pour les grands clubs du championnat (Bâle, Young Boys et dans une moindre mesure Zürich), la perspective d'accrocher une qualification européenne en fin de saison fait presque figure de trompe-l'œil si on se réfère au nombre de tours de qualifications à surmonter pour les clubs suisses pour bel et bien jouer une des deux grandes compétitions de l'UEFA, qui plus est avec un coefficient en chute libre comme c'est le cas actuellement.

2 Cadre Théorique

Pour développer un raisonnement cohérent sur une base scientifique, tout travail académique doit s'appuyer sur des références théoriques claires et admises par le monde institutionnel. Les ouvrages qui vont être cités m'ont inspiré et ont servi à affiner le cadrage de mon travail.

2.1 Revue de littérature et concepts-clés

Dans une ère où la mode est à « l'américanisation » des sports européens, souvent à travers des systèmes de saison régulière suivie de tours finaux ou de playoffs/playouts, ou encore grâce à l'instauration de bonus visant à promouvoir le jeu offensif et donc le spectacle, j'ai dû faire abstraction des innombrables articles de presse de tous pays et sports confondus liés aux ligues sportives et leurs (ré)formes virtuelles, de sorte à conserver une crédibilité littéraire et par conséquent ma posture scientifique.

En cherchant à savoir si le design de la Super League suisse est optimisé, il a fallu dans un premier temps me documenter au sujet des ligues sportives professionnelles et ce qui démontre que ces dernières ont du succès ou non. D'ailleurs, comment jauger le niveau d'organisation d'une ligue ? Comment jauger son niveau de performance ? Il ne s'agit pas là de comparer les résultats obtenus lors de compétitions européennes, cela serait particulièrement réducteur, ou encore de recenser uniquement le montant de leurs recettes financières. L'objet de la question est plutôt de prendre un peu de hauteur et acquérir une vision globale sur les différents paramètres qui font le succès d'une ligue sportive, soit les différents types d'expertises qu'elle possède.

Pour aborder la question, il faut momentanément quitter le microcosme du sport-spectacle et se diriger vers des concepts d'économie et gestion qui sont à l'origine des travaux sur le sport professionnel. Malgré l'article de Simon Rottenberg paru dans le « Journal of Political Economy » en 1956, considéré par beaucoup de spécialistes comme le point de départ de l'économie du sport, les premiers travaux visant à évaluer l'efficacité d'une entité proviennent de secteurs extérieurs. C'est en management stratégique que le concept de « **facteurs clés ou critiques de succès** » (FCS) s'est développé. Dans la littérature, c'est Ronald Daniel qui a

employé le terme pour la première fois dans un article au sujet de la crise du management de l'information, faisant valoir que « *les facteurs garantissant le succès d'une organisation devraient être identifiés et privilégiés par rapport au volume croissant de flux d'informations* » (Jafari, Vazifedoust, Fahradi, 2015, p. 483). Thierry Verstraete (1996) a procédé à une distinction des méthodes d'identification des FCS. D'après lui (1997, p. 5), on peut dissocier deux familles : la méthode heuristique au sens de Desreumaux (1993) et la méthode analytique. Elles peuvent être sommairement résumées de la manière suivante : la première fait appel aux intuitions des acteurs au moment de nommer leurs FCS perçus alors que la seconde est plus rationnelle et se réfère par exemple à l'analyse de la concurrence.

Le processus d'identification heuristique a notamment servi à Nicolas Scelles, Christophe Durand et Alain Ferrand pour leur étude portant sur l'identification et la maîtrise des FCS des ligues sportives professionnelles (2015). Il s'agit d'un cas pratique où les dirigeants de trois ligues sportives professionnelles de l'Hexagone (football, basket et rugby) ont été interrogés, sous forme d'interviews, à propos des FCS qu'ils estiment les plus importants. Le but était de connaître le nombre de FCS perçus et comparer le pourcentage de FCS maîtrisés entre les différents sports. On assiste donc à une transposition de modèles managériaux aux entreprises sportives.

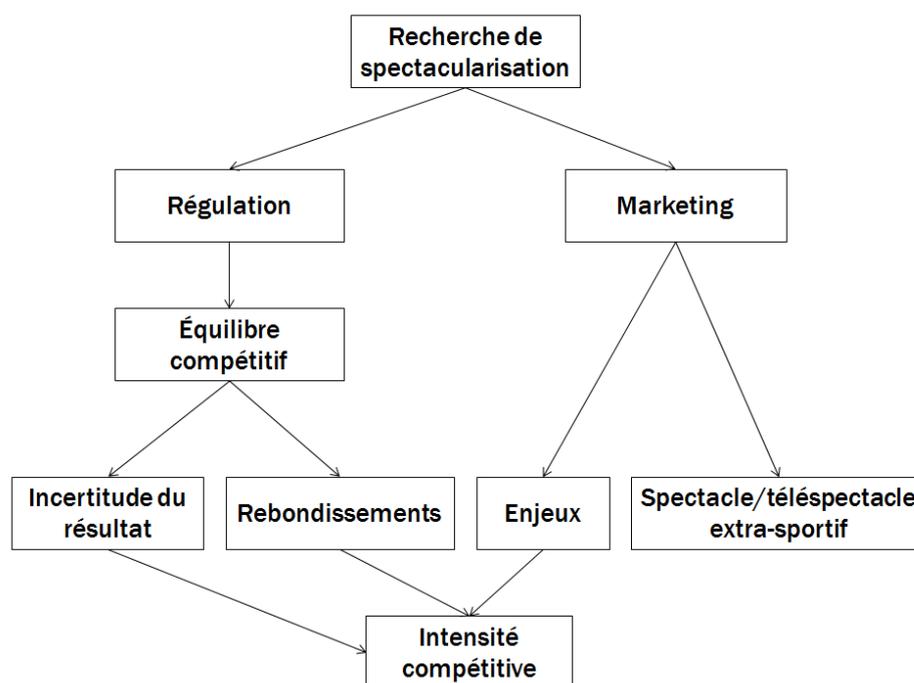
Cet article a joué le rôle de détonateur pour mon étude. En effet, ne pouvant m'atteler à étudier tous les domaines d'une ligue sportive professionnelle (facteurs communicationnels, managériaux, économique-juridiques, sportif), il était primordial de cibler la direction envisagée afin de ne pas me disperser et perdre ainsi en qualité. En me référant au cadre établi par Nicolas Scelles et ses confrères lors de l'étude précédemment évoquée, j'ai donc choisi deux FCS du domaine sportif présents dans la liste (attractivité et compétitivité) et procédé à une sélection de certains de leurs critères associés, dont l'incertitude du résultat. Pour appréhender ma démarche, il convient de souligner l'importance du **lien entre l'attractivité et l'incertitude du résultat**. Tel un concepteur automobile dessinant une voiture innovante et fonctionnelle à même d'assouvir les besoins de ses clients en respectant des contraintes techniques, les organisateurs de compétitions sportives, ou devrais-je dire de spectacles sportifs, ont pour objectif de satisfaire les demandes du public pour améliorer la valeur marchande du produit en question. Dans cette quête vers la spectacularisation, la littérature économique du sport fait la part belle à l'incertitude de résultat, censée accroître l'attractivité d'une ligue et par conséquent l'attention du public. Par simple constat, il est vrai qu'un manque total d'incertitude induit une

baisse d'intérêt. Les spectateurs aiment l'imprévisibilité, idéalement lorsque deux équipes de forces similaires s'affrontent, sans laisser augurer le moindre indice quant à l'issue de la rencontre. Il s'agit de « *la principale variable d'attraction des spectateurs* » (Wladimir Andreff, 2008, p. 591). On parle là d'**équilibre compétitif** (EC), et c'est en partie ce qui fait le charme d'une compétition.

De nombreux auteurs anglo-saxons ont étudié cette thématique au cours des dernières décennies. C'est le cas de Neale qui, en 1964 déjà, déclarait déjà que « *la première particularité de l'économie du sport professionnel réside dans le fait que les recettes dépendent de la concurrence entre les sportifs ou les équipes, et non de la concurrence entre entreprises qui gèrent les offres* ». Pour lui, « *plus la collusion économique est grande, plus la compétition sportive est importante, plus les profits sont importants* » (p. 2). Comme mentionné dans l'article de Andrew S. Zimbalist paru dans le « *Journal of Sports Economics* » en 2002, Bud Selig, ancien *commissioner* de la MLB (Ligue nord-américaine de baseball), résumait la situation en déclarant que « *les fans veulent commencer chaque saison avec espoir et attentes* » (p. 112).

Outre un équilibre des forces en présence, une ligue a besoin de l'existence d'**enjeux sportifs** définis pour engendrer de l'incertitude (sans ceux-ci, l'intérêt du public se verra ralenti par l'absence de récompenses/incidences liées au classement). En effet, ces enjeux sont consciemment recherchés et voulus par les organisateurs des compétitions pour mettre en relief et agrémenter cette incertitude. Kringstad et Gerrard (cités dans Papanikos, 2004) ont introduit un concept innovant, l'**intensité compétitive** (IC), comprenant tant les notions d'incertitude du résultat que d'enjeux sportifs. Ils la définissent comme « *le degré de concurrence au sein de la ligue / du tournoi en ce qui concerne sa structure de prix* ». Elle diffère de l'EC en regard notamment du côté spectaculaire d'un événement sportif, comme l'illustre très bien l'exemple pris par ses deux auteurs avec la Premier League anglaise : « *l'équilibre compétitif montrera les différences de qualité sportive entre toutes les équipes du championnat, tandis que l'intensité compétitive montrera une image de l'intensité de compétitivité en fonction des différents enjeux (prix) dans la ligue* » (p. 120). Après l'incertitude du résultat et les enjeux sportifs, Scelles (2009) incorpore un troisième facteur clé à l'IC, à savoir les rebondissements en cours de compétition, susceptibles d'éveiller la curiosité et l'excitation du public.

Figure 2 : De la recherche de spectacularisation à l'intensité compétitive



Source : Scelles (2009).

Pour conclure cette revue de littérature, je me dois d'apporter quelques précisions. Bien que centrale dans cette étude, la notion d'incertitude de résultat n'est pas à traiter de façon isolée uniquement sous forme théorique. Elle doit également être envisagée en tant que critère associé et quantifiable du FCS attractivité, au même titre que l'est la stratégie de formation pour le FCS compétitivité. Certains travaux de Nicolas Scelles, véritable référence européenne en matière d'économie du football professionnel, ont servi de base pour mener à bien la partie analytique. En collaboration avec Michel Desbordes et Christophe Durand, il a notamment cherché à optimiser le design de la Ligue 1 (football) et de la Pro A françaises (basketball) en comparant leur intensité compétitive intra-championnat, dite « ICIC » (2011). Enfin, sa thèse sur l'incertitude du résultat en tant que FCS (2009), abordée sous le prisme de l'IC des ligues, est aussi brillante que complète et a en quelque sorte joué le rôle de guide pratique tout au long de mon étude.

3 Méthodologie

L'idée préconisée par une étude de ce genre est de, maladroitement dit, comparer ce qui est véritablement comparable. Effectivement, cela ne fait aucun sens d'associer la Super League aux différents championnats de l'élite européenne, communément appelée le « *Big Five* ». La Premier League anglaise, la Bundesliga allemande, la Liga espagnole, la Serie A italienne et enfin la Ligue 1 française ont peu de choses en commun avec l'élite helvétique. Au-delà du niveau sportif en tant que tel, les revenus financiers sont largement supérieurs et elles sont également beaucoup plus exposées médiatiquement.

Malgré cela, j'ai pris le parti d'inclure le championnat anglais au sein de mon analyse. Pour justifier ce choix, je m'appuie tout d'abord sur l'hypothèse que la Premier League est, dans l'imaginaire commun, vraisemblablement le championnat le plus attractif par plusieurs aspects. Grâce à des droits télévisuels négociés à prix d'or, les clubs sont riches et peuvent donc attirer les meilleurs joueurs de la planète. Véritable terre de football, ses stades sont pleins et réputés pour leur magnifique ambiance. Mais par-dessus tout, c'est pour son incertitude que j'ai choisi cette ligue comme point de repère. Avant chaque saison, qui peut mettre sa main au feu concernant l'identité du futur vainqueur ? De même pour les places européennes ? La concurrence est tellement dense que tout pronostic paraît risqué. On dénombre quatre vainqueurs différents sur les 10 dernières éditions : Manchester City quatre fois, Chelsea trois fois, Manchester United deux fois, Leicester une fois (Premier League, s.d.), ce qui à première vue, n'est pas si extraordinaire que cela. Néanmoins, en remettant ce chiffre en perspective, on s'aperçoit notamment que des clubs mythiques comme Arsenal, Tottenham ou Liverpool ne figurent pas dans ce récent palmarès malgré leurs ambitions affichées chaque saison. Ajouté à cela des surprises comme Leicester en 2015-2016, la Premier League est un championnat homogène et imprévisible où les six grands se battent pour le titre tandis que des outsiders occasionnels, comme les *Foxes*, se mêlent parfois à cette lutte.

Les autres grands championnats peuvent rarement en dire autant. En Allemagne, le Bayern Munich rafle tout ou presque sur son passage depuis sept ans et n'est que rarement inquiété par le Borussia Dortmund, son principal contradicteur. En Espagne, les deux géants que sont le FC Barcelone et le Real Madrid cohabitent au sommet du football ibérique, peu inquiétés par l'Atlético Madrid. De l'autre côté des Alpes, la situation est encore plus problématique puisque la Juventus vient de signer son huitième titre consécutif, profitant du déclin des deux clubs

historiques de Milan notamment. Si on se réfère au palmarès de la Ligue 1 française sur les 10 dernières années, on pourrait penser que celle-ci est équilibrée et sujette à un grand suspense (cinq vainqueurs sur la dernière décennie). Il n'en est rien depuis l'arrivée des Qataris de QSI (Qatar Sport Investment) à la tête du Paris Saint-Germain. Désormais, les Parisiens sont tellement dominants que l'issue de la compétition ne fait plus l'ombre d'un doute très rapidement. Le titre de l'AS Monaco en 2017 fait figure d'exception.

Tableau 1 : Historique de résultats des ligues du BIG 5

	Angleterre	Allemagne	Espagne	Italie	France
	Premier League	Bundesliga	Liga	Serie A	Ligue 1
2018-2019	Manchester City	Bayern Munich	FC Barcelone	Juventus Turin	PSG
2017-2018	Manchester City	Bayern Munich	FC Barcelone	Juventus Turin	PSG
2016-2017	Chelsea	Bayern Munich	Real Madrid	Juventus Turin	AS Monaco
2015-2016	Leicester	Bayern Munich	FC Barcelone	Juventus Turin	PSG
2014-2015	Chelsea	Bayern Munich	FC Barcelone	Juventus Turin	PSG
2013-2014	Manchester City	Bayern Munich	Atlético de Madrid	Juventus Turin	PSG
2012-2013	Manchester United	Bayern Munich	FC Barcelone	Juventus Turin	PSG
2011-2012	Manchester City	Borussia Dortmund	Real Madrid	Juventus Turin	Montpellier HSC
2010-2011	Manchester United	Borussia Dortmund	FC Barcelone	AC Milan	Lille OSC
2009-2010	Chelsea	Bayern Munich	FC Barcelone	Inter Milan	OM
Nb. de vainqueurs	4	2	3	3	5
Titres cons. max.	2	7	2	8	4

Source : France Football (s.d.).

Outre l'Angleterre, j'ai choisi les championnats belges, danois et autrichiens. Ces trois autres ligues ont été sélectionnées selon leurs similarités sportives, géographiques et démographiques que je vais exposer. Tout d'abord, la superficie du territoire est à prendre en considération. Ce critère est particulièrement important puisque les clubs d'un championnat doivent disposer de zones de chalandises suffisamment grandes pour exploiter leurs possibilités commerciales (sponsors, spectateurs, merchandising, réseaux sociaux) et sportives (infrastructures, recrutement et formation des jeunes). Il s'agit du rayon d'influence d'un club. La dimension géographique ne peut pas être occultée par un club et par conséquent une ligue pour atteindre une réussite sportive.

Étudiée indépendamment, la superficie n'est pas pertinente et se doit d'être considérée en compagnie d'autres facteurs antagonistes tels que la population et la densité d'un pays. Ces deux derniers éléments permettent de se faire une idée de la nature qualitative du territoire.

D'après le postulat selon lequel les clubs professionnels se développent en milieu urbain (Grosjean, 2006, p. 96), on peut penser que plus la densité d'un pays est forte, plus l'environnement est propice au football d'élite. En Europe occidentale, on observe que dans de très rares cas la présence de formations de première division en milieu rural. C'est pour cette raison que je me suis penché sur l'urbanité des pays comparés, symbolisée par le nombre de villes de plus de 100'000 habitants pour chacun d'entre eux. Ces centres urbains font office de foyers pour de potentiels clubs professionnels. C'est d'ailleurs sans surprise le pays qui dénombre le plus de villes de cette envergure, la Belgique avec huit, qui possède le plus d'équipes en lice au sein de son championnat majeur (16).

Comme expliqué auparavant, le panel de championnats choisi ne s'est pas fait uniquement selon une logique géo-démographique. Les critères sportifs sont prépondérants. L'idée était d'opter pour des pays au bénéfice d'une culture football plus ou moins semblable. Alors bien sûr, la « culture football » comme je l'ai appelée est difficilement quantifiable et relativement subjective. On pourrait s'intéresser au nombre de licenciés par rapport à la population totale d'un pays pour l'évaluer, mais j'estime que cela ne suffirait pas. A mon sens, cela se rapproche plutôt de la façon dont les gens vivent ce sport, de l'euphorie que le ballon rond est susceptible d'engendrer et des connaissances globales qui en découlent. Je pourrais illustrer ces propos en citant le Portugal qui, en dépit d'une superficie supérieure à la Suisse, la Belgique, le Danemark et même l'Autriche, correspond au niveau du nombre d'habitants (plus de 10 millions en 2017 selon Portdata). Néanmoins, il existe une telle tradition chez les Lusitaniens, une telle passion pour ce sport qui est considéré comme une religion, qu'il m'est difficile de ranger le Portugal parmi les pays de l'étude. Cela se reflète d'ailleurs sur le nombre d'équipe amenées à jouer la Liga portugaise, puisqu'elles ne sont pas moins de dix-huit.

Le coefficient de l'UEFA a été une des mesures-clés pour déterminer les points de comparaison. Au moment d'entamer ce présent travail, les différentes associations (ligues) comparées s'avéraient être relativement proches au classement. A l'issue de la saison 2018-2019, la Belgique pointait au huitième rang, l'Autriche au douzième, le Danemark au seizième et enfin la Suisse au dix-septième (UEFA, s. d.-b). Calculés à partir des résultats de leurs clubs respectifs sur la scène européenne, les indices UEFA des ligues étudiées démontrent qu'aucun de ces championnats n'appartient au gratin du Vieux Continent, mais qu'ils demeurent néanmoins tous dans la fourchette haute des 55 pays présents dans ce classement. Pour conclure mes explications portant sur les choix effectués, vous aurez peut-être remarqué que mis à part la

Premier League, qui fait volontairement figure d'exception, et la Super League suisse à laquelle cette étude est dédiée, chacune des trois autres ligues a connu une réforme de sa formule compétitive dans un passé récent. C'est le cas pour la Belgique qui, depuis une dizaine d'années, ne cesse de revoir son format de compétition, avec notamment des changements notables lors de la saison 2016-2017. Même cas de figure pour la Superligaen danoise qui a également subi un relooking au même moment. La Bundesliga autrichienne a dû, quant à elle, patienter jusqu'à la saison 2018-2019 pour faire peau neuve. Dans un souci de pertinence, le choix des championnats s'est donc consciemment porté sur des pays certes similaires à la Suisse géo-démographiquement parlant, mais dont les ligues professionnelles ont revu leurs formules il y a peu. En fin de compte, c'est surtout ce dernier critère qui s'est montré déterminant dans la sélection appliquée afin de pouvoir observer les évolutions engendrées pour les FCS ciblés.

Tableau 2 : Situation sportive et géo-démographique des pays

	Suisse	Danemark	Belgique	Autriche
Superficie	41'285 km ²	43'098 km ²	30'528 km ²	83'879 km ²
Population⁴	8'484'130	5'748'769	11'351'727	8'772'865
Densité	205,5	133,4	371,8	104,6
Villes + 100'000	6	4	8	6
Coeff. UEFA⁵	17 ^{ème}	16 ^{ème}	8 ^{ème}	12 ^{ème}
Réforme	-	2016-2017	2016-2017	2018-2019

Sources : Office fédéral de la statistique (s.d), UEFA (s.d.-b), IBZ (s.d.), Österreichischer Städtebund (2014), Landeshauptstadt Klagenfurt am Wörthersee (s.d.), StatBank Denmark (s.d.).

Après m'être justifié quant aux championnats comparés, entrons peu à peu dans la méthodologie effective de ce travail qui est constituée de deux parties. Dans un premier temps, l'idée est de présenter les ligues et leurs particularités, en exposant les différentes formules

⁴ Population au 31.12.2017.

⁵ Indice UEFA de la saison 2018-2019.

compétitives⁶, le nombre d'équipes en lice ainsi que les différentes catégories d'enjeux sportifs. Pour les championnats ayant revu leur modèle récemment, j'évoquerai les raisons qui ont mené à ces changements.

Afin de traiter les enjeux sportifs de façon précise, j'ai procédé à une distinction entre les places stratégiques distinctives (PSD) et les groupes de places stratégiques non distinctives (GPS), comme l'a fait Scelles (2009, p. 42). A ce sujet, on peut les différencier selon leur incidence au classement. Pour ne pas empiéter sur ce qui sera dit ultérieurement dans ce travail, prenons le cas de la Bundesliga allemande 2017-2018 : être classé 1^{er} (champion et qualifié pour la phase de groupes de la Champions League) n'a pas la même conséquence qu'être classé 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} (« uniquement » qualifiés pour la phase de groupes de la Champions League). Même raisonnement pour le bas du classement où la 16^{ème} place est synonyme de barrages de relégation, tandis qu'être classé 17^{ème} ou 18^{ème} mène invariablement à la relégation immédiate (aucune différenciation et donc même incidence). Pour les premiers exemples cités, on parle de PSD. Pour les seconds, de GPS. A travers cela, je pourrai comparer par pays le nombre de places à enjeux, le nombre de places fixes ou potentiellement qualificatives pour les compétitions européennes ainsi que le nombre de relégués fixes ou potentiels. Pour ces enjeux sportifs, l'échantillon d'étude concerne les six dernières saisons, soit de la saison 2013-2014 à la saison 2018-2019, et que sauf information notable, l'accent sera mis sur l'ultime saison disputée. Je me pencherai également brièvement sur les différents règlements en matière de contingents car ceux-ci touchent inéluctablement le FCS « compétitivité » portant sur les stratégies de formation.

Secondement, je commenterai succinctement les différents indices ayant permis de tester les deux FCS considérés en décrivant leur méthode de calcul et leur intérêt. Cette méthodologie en deux étapes nous permettra d'appréhender les résultats exposés dans le chapitre suivant de l'étude et de débattre ensuite en toute connaissance de cause. En résumé, je vais effectuer une analyse comparative de ligues basées dans des pays semblables géographiquement et démographiquement, dont le niveau sportif est proche et dont le modèle de compétition a été revu récemment. A travers cela, l'objectif est d'évaluer les FCS « attractivité du championnat » et « compétitivité du championnat » des ligues grâce à certains de leurs critères associés,

⁶ Pour les ligues réformées, le format des saisons précédant les refontes n'a pas été illustré. Ces saisons de transition vers les nouvelles configurations sont généralement aménagées pour permettre l'agrandissement/le rétrécissement des ligues et ne sont donc pas représentatives des anciens modes de compétition.

comme les enjeux sportifs et l'incertitude du résultat pour le premier FCS cité et la stratégie de formation pour le second. Finalement, en fonction des résultats, l'idée est de constater de possibles changements entre l'avant et l'après-réforme. Cela peut notamment être illustré par un EC accru, par une meilleure IC, ou encore par l'hypothèse que l'on fait jouer davantage de jeunes joueurs si le nombre d'équipe au sein d'une ligue augmente (en fonction du moins du nombre de relégués). Par pure projection, ces éventuelles modifications offriraient des pistes de réflexion pour la SFL afin d'optimiser son produit.

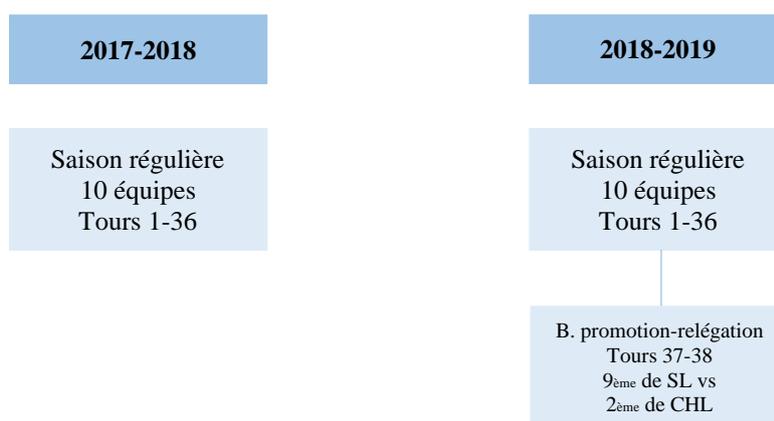
3.1 Analyse comparative

3.1.1 Super League suisse

La Super League est un championnat qui, à priori, fait la part belle aux jeunes joueurs, servant souvent de tremplin vers des ligues plus cotées. De par son emplacement géographique situé au carrefour de l'Europe, elle attire de nombreux recruteurs désireux de dénicher des jeunes talents. La Super League ne fait pas partie des ligues les plus compétitives en Europe mais conserve néanmoins une place de choix sur le continent, comme en témoignent les parcours en Champions League du FC Bâle en 2011-2012, 2014-2015 et 2017-2018 notamment. Mis à part le club rhénan et les BSC Young Boys, dotés de moyens financiers conséquents, les autres clubs possèdent des budgets moyens à l'échelle européenne qui les incitent à investir dans la formation pour composer leurs effectifs.

Comme expliqué déjà à maintes reprises, la Super League suisse s'articule selon un schéma classique de saison régulière à 10 équipes s'affrontant respectivement quatre fois au cours d'une même saison. C'est le cas depuis la création de la ligue en 2003, bien que des barrages entre le neuvième de Super League et le dauphin de Challenge League aient été initialement instaurés, abandonnés puis réintroduits il y a peu (saison 2018-2019). Le dixième est directement relégué en deuxième division.

Figure 3 : Formule compétitive de la Super League suisse



En Suisse, on dénombre six à sept (réintroduction des barrages en 2018-2019) enjeux sportifs fixes chaque saison. Pour bien comprendre le sens de ce que j’avance, les voici à titre explicatif :

Tableau 3 : Enjeux sportifs fixes à l’entame de la Super League 2018-2019⁷

Rangs	Enjeux sportifs
1	Champion et qualifié pour les barrages de la Champions League
2	Qualifié pour le 2 ^{ème} tour de qualifications de la Champions League
3	Qualifié pour le 3 ^{ème} tour de qualification de l’Europa League
4	Qualifié pour le 2 ^{ème} tour de qualification de l’Europa League
5-8	Maintien en Super League
9	Barrages contre le 2 ^{ème} de Challenge League
10	Relégation en Challenge League

Source : SFL (s.d.-a).

Les différents enjeux sportifs sont nombreux en Super League par rapport à son gabarit restreint. Cela est notamment dû au fait que les places européennes liées au championnat sont toutes des PSD, à la différence par exemple de la Premier League anglaise où les deuxième, troisième et quatrième au terme de la saison composent un GPS (qualifiés pour la phase de groupe de la Champions League). Une autre caractéristique de l’élite du football helvète est que

⁷ Situation où le vainqueur de la Coupe suisse ne figure pas dans les quatre premiers du classement. Sinon, on procède à un échelonnement des places européennes qui rend ainsi la cinquième place qualificative pour l’Europe. Si le champion suisse réussissait le doublé, la place directement qualificative pour la phase de groupes de l’Europa League échoirait au troisième du classement.

la moitié des clubs peut virtuellement se qualifier pour une compétition européenne : quatre places sont attribuées d'après les résultats en championnat, tandis que le vainqueur de la Coupe suisse empoche le dernier sésame disponible. Il en ressort que 70% des places de la Super League sont potentiellement stratégiques (cas de figure où le vainqueur de la Coupe est déjà européen grâce au championnat et que la cinquième place se transforme en place qualificative). Le corollaire de cette observation est l'absence presque totale de ventre mou au classement. Finalement, il faut encore ajouter que depuis 2018-2019, une à deux équipes sont reléguées sur les 10 en lice. A échelle européenne, un pourcentage de relégués de 10% fait plus ou moins partie des standards actuels, alors que l'éventualité de constater 20% de relégués est une proportion très haute, surtout pour une ligue à si peu d'équipes. Parmi cette étude, il s'agit du championnat dont le risque de relégation est le plus haut, en compagnie du Danemark (21%) qui selon les aléas de la Superligaen, peut voir trois de ses 14 équipes descendre en deuxième division.

La place accordée aux jeunes joueurs est un des chevaux de bataille de la SFL. Plusieurs réglementations ont été adoptées pour favoriser l'éclosion des talents locaux, sur les bases édictées par l'UEFA. C'est pour cette raison qu'en Suisse, sur les 25 licences de jeu disponibles en Super League, huit licences au minimum (SFL, 2019, p. 1) sont prévues pour des joueurs HTP (*Home Trained Player* ou *Homegrown Player*), des joueurs formés localement selon la définition faite par l'UEFA (2019). Sont considérés comme « HTP » les joueurs ayant été enregistrés entre 15 et 21 ans auprès de clubs de l'Association Suisse de football pendant trois saisons complètes, même non consécutives. Dans le championnat national, le statut de joueur national est très vaste puisqu'il regroupe les joueurs de nationalité suisse et liechtensteinoise, les joueurs formés localement que je viens de mentionner, ainsi que tous les joueurs dont le pays était membre de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE) au 1^{er} janvier 2007 (Association Suisse de Football, 2019, p. 44). De plus, le Trophée M-21⁸ a laissé place dès la saison 2016-2017 au concept « Promotion de la relève », qui se focalise sur les titularisations dans les différents championnats ou sélections juniors des joueurs suisse de moins de 21 ans (SFL, s.d.-f).

⁸ Trophée, sous forme de dotation, récompensant chaque saison les trois équipes ayant le plus donné leur chance à des jeunes espoirs suisses ou formés en Suisse sur la base du nombre d'apparitions et de leur part de jeu en minutes durant les 30 premières journées (SFL, s.d.-e).

3.1.2 Superligaen danoise

Plutôt méconnu au début du 21^{ème} siècle, le championnat danois se fait peu à peu une place de choix dans le paysage du ballon rond européen. Grâce notamment à la qualité de leur formation, le niveau des clubs progresse et les joueurs danois s'exportent bien, à l'image de Thomas Delaney (aujourd'hui au BVB Dortmund) et Robert Skov (sacré meilleur buteur avec le FC Copenhague en 2018-2019, aujourd'hui au TSG Hoffenheim), véritables produits de la Superligaen. Petit bémol néanmoins, les formations du pays peinent à retenir leurs talents les plus prometteurs, scrutés et aguichés dès leur plus jeune âge par des *scouts* venus de l'Europe entière, ce qui peut en partie expliquer les difficultés rencontrées lors des compétitions continentales. En effet, malgré les présences récurrentes du FC Copenhague ou du Brøndby IF, les deux grands rivaux, il manque encore un coup d'éclat à leur actif pour asseoir leur renommée.

La Superligaen a revu sa formule à compter de la saison 2016-2017. Outre la volonté générale d'améliorer le produit et son intérêt, Peter Ebbesen, le directeur des compétitions, justifie ce changement par les bienfaits économiques qui en découlent (Wendel, 2017). Selon lui, en instaurant un système de playoffs à la suite d'une phase préliminaire classique, les décisions sportives tombent plus tard dans la saison et augmentent la probabilité que les fans renouvellent leurs abonnements et que les sponsors prolongent leurs contrats. Il ajoute aussi que la qualité sportive se voit renforcée, notamment en vue de la compétitivité des clubs locaux en Europe, et estime désormais posséder le meilleur mode de compétition au monde. Nonobstant, aussi étonnant que cela puisse paraître, l'association divisionnaire danoise a annoncé en juillet 2018 vouloir déjà faire machine arrière, du moins au sujet du nombre d'équipes (Jensen, 2018). Les clubs ayant adhéré au projet dans leur majorité (75% des voix étaient requises, comme le précise Dehn, 2018), la Superligaen repassera donc à 12 équipes dès la saison 2020-2021, tout en conservant sa structure actuelle basée sur une phase préliminaire et des playoffs (Politiken, 2018). Interrogé par Guldbaeck Welch (2018), Claus Thomsen, le directeur de l'association divisionnaire, assure qu'il s'agit du chiffre idéal pour l'élite danoise au vu des forces en présence, arguant que la décision est aussi liée aux audiences télévisuelles et aux affluences dans les enceintes.

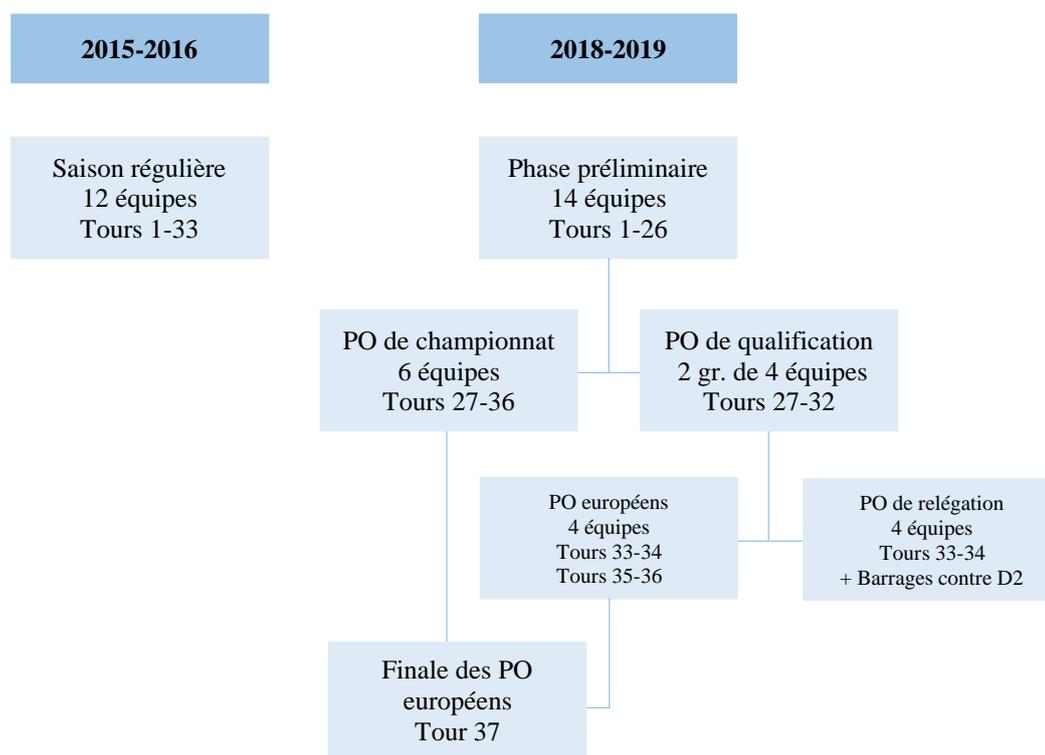
Intéressons-nous malgré tout au format actuel. Jusqu'en 2015-2016, le championnat danois comptait 12 équipes opposées respectivement trois fois les unes aux autres. Discutable en

termes d'équité, cette asymétrie de calendrier est relativement rare sur le Vieux-Continent. Les six premières équipes de la saison précédente jouaient une fois de plus à domicile que la seconde moitié du tableau. A présent, d'après le site officiel de la Superligaen danoise (2019), les 14 clubs danois de première division disputent une phase préliminaire de 26 matchs (sous forme aller-retour) planifiée jusqu'à mi-mars. Bien que réformée dès 2016-2017, il faut souligner que la Superligaen est encore en constante mutation, les dirigeants ayant apporté presque chaque année de petites retouches aux structures de compétition en place.

Après cela, le championnat est scindé en deux : les six meilleurs participent aux playoffs de championnat et luttent pour le titre et les deux autres places européennes actuelles liées au championnat. Les huit derniers de la phase préliminaire sont divisés en deux groupes de quatre équipes et disputent les playoffs de qualification. La répartition s'opère de la façon suivante : les équipes classées septième, 10^{ème}, 11^{ème} et 14^{ème} sont placées dans le groupe A, tandis que les équipes restantes forment le groupe B. Toutes les équipes conservent leurs points initiaux avant d'aborder cette deuxième phase. Pour valider le dernier ticket pour les compétitions continentales, le troisième des playoffs de championnat (en fonction du nombre de places européennes) doit ensuite se mesurer sur un seul match à l'équipe issue des playoffs de qualification ayant remporté les deux tours (sous forme aller-retour) des playoffs européens. Exception faite lorsque le vainqueur de la Coupe du Danemark figure déjà dans les trois premiers des playoffs de championnat. Le cas échéant, la place de barragiste est réattribuée au quatrième du groupe.

En ce qui concerne la relégation, la structure a été légèrement modifiée depuis 2018-2019. Lors des deux premières saisons du nouveau format, les barrages de relégation s'articulaient en trois tours sous forme aller-retour, laissant ainsi une chance supplémentaire aux clubs de l'élite de se sauver. Depuis peu, la ligue danoise a réduit ces barrages à deux tours. Lors du premier tour, les troisièmes des groupes A et B s'affrontent entre eux avec la possibilité de se sauver définitivement. Les quatrièmes en font de même en sachant que le perdant sera immédiatement relégué. Au deuxième tour, le perdant de la première confrontation défie l'équipe ayant fini troisième en D2 danoise, alors que le vainqueur de la deuxième confrontation défie lui le deuxième de D2 danoise avec comme objectif commun de se maintenir en Superligaen.

Figure 4 : Formule compétitive de la Superligaen danoise



Source : Superliga (2019).

Le nombre d'enjeux sportifs fixes a passablement évolué au cours des dernières années au Danemark en raison du changement de formule de la Superligaen. Encore au nombre de six en 2013-2014⁹, la chute libre du coefficient UEFA danois a engendré la perte d'une place européenne, faisant ainsi passer le nombre d'enjeux sportifs fixes à quatre seulement du fait de la transformation en GPS de la deuxième et troisième place au classement¹⁰. Dès 2016-2017, la nouvelle formule de compétition impliquant deux phases distinctes nous prive de comparaisons pertinentes avec les versions antérieures. En effet, deux enjeux sportifs fixes sont présents lors de la saison régulière (playoffs de championnat/qualification) alors qu'il en existe huit lors de la seconde phase. Cela ne représente pas moins de 12 places potentielles sur les 14 au total. Ce dernier constat constitue un des principaux objectifs décrétés par les dirigeants de ligues professionnelles dans leur recherche d'intensité compétitive. Scelles définit cette recherche comme « *la volonté de concerner chacune des deux équipes impliquées dans un match jusqu'à*

⁹ Champion, Qualifié pour le troisième tour de qualifications de la CL, Qualifié pour le troisième tour de qualifications de l'EL, Qualifié pour le deuxième tour de qualifications de l'EL, Maintien, Relégation.

¹⁰ Champion, Qualifiés pour le premier tour de qualifications de l'EL, Maintien, Relégation.

la fin de celui-ci et ce dans chacun des matchs du championnat » en prenant en considération « ... des enjeux alloués à chacun des rangs du classement ». Il ajoute que « l'idée est de concerner toutes les équipes tout le temps au cours d'une saison » et que cela se traduit par « la mise en exergue de l'existence de règles sportives vouées à concerner le maximum d'équipes sur le maximum de temps et à la réceptivité vis-à-vis de la proposition de nouvelles règles sportives génératrices de plus d'intensité compétitive » (2009, p. 283).

On peut sinon affirmer que, théoriquement, il est désormais plus compliqué pour les clubs danois de participer à une des coupes continentales grâce au championnat : outre le fait d'avoir perdu une place qualificative, la Superligaen s'est dans le même temps agrandie, réduisant ainsi le pourcentage de places synonymes de qualification à 21%. A propos de la relégation, le nouveau *design* du championnat peut augmenter la fluctuation du nombre d'équipes contraintes à rejoindre l'antichambre de la Superligaen, puisqu'une à trois équipes peuvent descendre chaque année. Du fait du système de playoffs appliqué, la probabilité d'observer trois relégués (21% des équipes) en fin de saison reste néanmoins relativement restreinte. Cette perspective va d'ailleurs à l'encontre des aspirations actuelles, notamment la quête d'inertie du système de promotion/relégation censée assainir et protéger la planification financière des clubs.

En matière de contingent, les instances du football danois veillent aussi à la place accordée aux joueurs du cru. En se calquant sur le modèle de l'UEFA, elles limitent le nombre de licences destinées aux joueurs n'ayant pas été formés au Danemark (Nicolas de Nordisk Football TV, communication personnelle, 21 juillet 2019). Cependant, il n'existe aucune récompense vouée à favoriser l'éclosion des jeunes espoirs, comme c'est le cas en Suisse par exemple. Par nature, les formations de la Superligaen sont presque condamnées à miser sur les pépites issues de leurs académies afin d'enregistrer des sommes de transferts conséquentes.

3.1.3 Pro League belge

En Belgique, grâce notamment à son accessibilité géographique, le championnat national est réputé pour servir de plate-forme idéale pour accéder aux grandes ligues du continent. En effet, parmi le panel choisi, il s'agit de la ligue où le plus de joueurs de 23 ans ou moins ont signé dans le *Big Five* entre les saisons 2014-2015 et 2018-2019, et de loin. Le système de formation est tellement performant que de nombreux joueurs de classe mondiale actuels ont éclos au sein du championnat domestique, comme Kevin De Bruyne au KRC Genk ou Romelu Lukaku au

RSC Anderlecht. Comme au Danemark, le danger réside dans le fait qu'il n'est pas chose aisée de conserver ces jeunes joueurs à fort potentiel durant l'intégralité de leur formation. Une autre problématique est la baisse progressive du nombre de joueurs belges de moins de 23 ans utilisés. Depuis quelques années, on assiste en parallèle à une augmentation du nombre de jeunes joueurs étrangers sur les pelouses du Plat Pays. Cela a même conduit à une inversion de la courbe de proportion des jeunes joueurs apparus en Pro League (belges *versus* étrangers) lors de la saison 2018-2019 (voir annexe 3). Au niveau des clubs à proprement parler, la concurrence est plutôt dense puisque quatre clubs différents se sont adjugés le titre de champion lors des cinq dernières éditions¹¹ (L'Equipe, s.d.). Malgré leur glorieux passé, les formations belges peinent par contre à tirer leur épingle du jeu tant bien en Champions League qu'en Europa League.

Le format de compétition de la Pro League a connu plusieurs épisodes marquants au cours de la dernière décennie. Encore composée en 2008-2009 de 18 équipes selon un mode de saison régulière en matchs aller-retour, l'élite du football belge s'est très rapidement réformée et a adopté des formules pour le moins avant-gardistes, voire farfelues. Depuis la réforme majeure initiée en 2009-2010, l'ossature qui comprend trois niveaux de playoffs à l'issue de la saison régulière a perduré jusqu'en 2014-2015. Par la suite, ces niveaux de playoffs ont été réduits à deux. Il faut par contre préciser que, chaque année ou presque, la Pro League a connu d'incessantes modifications qui ont contribué à rendre illisible un produit déjà fortement décrié par les consommateurs. Au pays, les détracteurs du championnat s'accordent même à dire que ces continuels chamboulements s'apparentent à une mauvaise blague belge. D'ailleurs, celui-ci connaîtra une énième modification en 2019-2020¹² (Sudinfo, 2019). A noter que dans ce travail, les changements structurels de la pyramide du football professionnel belge font que j'ai considéré 2016-2017 comme saison de réforme.

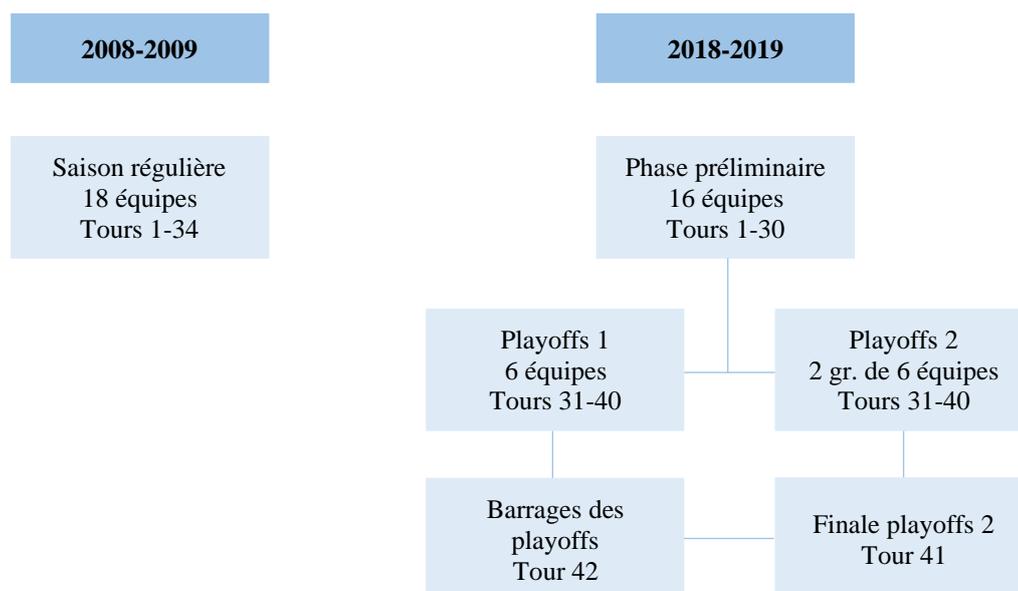
Comme le veut la structure de cette étude, regardons de plus près la formule compétitive de la dernière saison disputée, à savoir 2018-2019. En premier lieu, les 16 clubs s'affrontent tous deux fois durant la saison régulière pour un total de 30 matchs. Suite à cela, les six premiers se qualifient pour les playoffs 1 (PO1). Ils se disputent le titre de champion ainsi que les places

¹¹ KAA La Gantoise (2015), FC Bruges (2016 et 2018), RSC Anderlecht (2017) et le KRC Genk (2019).

¹² Passage de deux à quatre poules en playoffs 2 avec 16 équipes au total, dont les six premiers de deuxième division.

européennes après une division de leur nombre de points par deux¹³. Les clubs classés de la septième à la 15^{ème} place (le 16^{ème} étant définitivement relégué après la phase préliminaire) participent aux playoffs 2 (PO2) en compagnie, depuis 2016-2017, des clubs arrivés deuxième, troisième et quatrième en D2 (précisément appelée D1B). Leurs points sont par contre remis à zéro. Les vainqueurs des groupes A et B des PO2 se rencontrent en finale sur un seul match, avec l'avantage du terrain pour l'équipe la mieux classée après la phase préliminaire. Un barrage voit ensuite le vainqueur de la finale des PO2 se déplacer chez le quatrième des PO1 (ou le cinquième en fonction de la Coupe de Belgique) dans le cadre de l'obtention du dernier sésame européen (Jupiler Pro League, s.d.). Les formations belges disputent donc au minimum 40 matchs de championnat. Ce gros volume peut en partie expliquer les résultats décevants des candidats belges en Europe (en Champions League principalement) en raison du manque de fraîcheur physique qui en découle.

Figure 5 : Formule compétitive de la Pro League belge



Source: Jupiler Pro League (s.d.).

Il existe de nombreux éléments à relever au sujet des enjeux sportifs de la Pro League. Tout d'abord, eu égard à son gabarit, seuls 25% des places au classement sont qualificatives pour les coupes européennes. Ces proportions s'inscrivent dans les standards des grandes ligues du

¹³ Ajout du demi-point d'arrondi supérieur pour les unités impaires.

continent, dotées de 18 à 20 équipes avec quatre à six places permettant d'accrocher l'Europe via le championnat¹⁴ (UEFA, s.d.-b). C'est évidemment moins qu'en Suisse ou en Autriche, des ligues possédant le même nombre de *spots* européens mais de taille inférieure.

De par sa structure compétitive, tous les rangs de la Pro League sont concernés par les PSD/GPS lors de la phase préliminaire¹⁵. En second lieu, et c'est là où le bât blesse, uniquement sept positions au classement, PO1 et PO2 confondues, demeurent concernées sur les 18 équipes en lice (intégration de trois équipes de D1B). Le problème se situe en PO2, où 12 équipes réparties en deux groupes de six sont aux prises pour terminer premiers du groupe et s'octroyer une chance de disputer les qualifications de la Ligue Europa. Certes, les compteurs sont remis à zéro mais ces PO2 s'étendent sur huit semaines (de la fin mars à la mi-mai), ce qui est particulièrement conséquent sachant qu'il n'existe qu'un seul enjeu sportif en ligne de mire. En parallèle, les clubs de D1A sont consciemment protégés par la structure compétitive en place, car seule une équipe (équivalent à 6% de la ligue) est reléguée chaque année. Cette inertie entre les divisions est, comme le disait le site *7sur7* (s.d.), le fruit d'un processus de réforme par étapes du football belge.

Si la Pro League a adopté les quotas prononcés par l'UEFA en matière de contingent, avec notamment le nombre de licences autorisées pour les joueurs plus âgés que 21 ans et parmi ceux-ci le nombre de joueurs de nationalité belge (Règlement fédéral du football belge, Art. P335, 2019), elle n'a par contre à ce jour instauré aucun trophée ou prime censé récompenser les clubs. Comme l'indique l'Art. P1422 du Règlement fédéral du football belge (2019), au minimum six joueurs de nationalité belge doivent figurer sur la feuille de match d'une compétition officielle des équipes premières. Il n'y a par contre aucune restriction sur le nombre de joueurs étrangers simultanément sur le terrain, ce qui favorise le *trading* de joueurs.

3.1.4 Bundesliga autrichienne

En 2005, l'Autriche assiste à un des tournants de l'histoire de son championnat national. Cette année-là, comme indiqué sur le site officiel du club (s.d.), le groupe Red Bull devient le sponsor principal du SV Austria Salzburg, renommant ainsi le club « FC Red Bull Salzburg ». Cette

¹⁴ Quatre en Ligue 1 française, cinq en Premier League anglaise, et six en Liga espagnole, Bundesliga allemande et Serie A italienne.

¹⁵ Rangs 1 à 6 qualifiés en PO1 (GPS), rangs 7 à 15 qualifiés en PO2 (GPS), rang 16 relégué (PSD).

équipe, jusque-là sans grande histoire et surtout dans l'ombre des clubs de la capitale (Austria et Rapid Vienne principalement), bascula dans une autre dimension. Une véritable hégémonie s'est depuis installée en Bundesliga autrichienne, le club de la ville de Mozart ayant raflé 10 titres de champion depuis le rachat, dont plusieurs doublés coupe-championnat¹⁶. On peut littéralement affirmer que le football autrichien bat au rythme des exploits du RB Salzburg, car il ne laisse que des miettes à ses adversaires et se fait même peu à peu un nom sur la scène européenne, ayant notamment atteint la demi-finale de l'Europa League en 2017-2018. Cette domination représente néanmoins les limites du football autrichien. Peu homogène, l'issue du championnat est très souvent cousue d'avance et il devient compliqué de concurrencer le grand favori en termes de recrutement. Au-delà d'un budget sans égal en Autriche, ce dernier possède une sensationnelle expertise en matière de (post)formation, le rendant capable d'attirer des jeunes joueurs étrangers en devenir, tout en affaiblissant ses concurrents par l'engagement de leurs meilleurs joueurs.

L'historique des formats de compétition de la Bundesliga autrichienne est resté très stable dans son passé récent. Après le passage de 12 à 10 équipes au début des années nonante (Bundesliga, s.d.), le championnat de première division a conservé sa forme immuable de 10 équipes qui s'affrontent respectivement quatre fois chacune. La saison 2018-2019 marque le début d'une nouvelle ère. Comme l'avancait Wendel (2017), les nombreux clubs en proie à des difficultés financières, menant parfois à des faillites, et la chute du coefficient UEFA ont conduit à cette petite révolution. Malgré cela, tous les soucis ne se sont pas envolés, loin s'en faut : après l'élargissement des deux ligues professionnelles autrichiennes¹⁷ et en vue de la première saison du nouveau format, les instances peinaient à trouver 16 clubs demandant la licence en 2. Liga, la deuxième division (Kieslich, 2017).

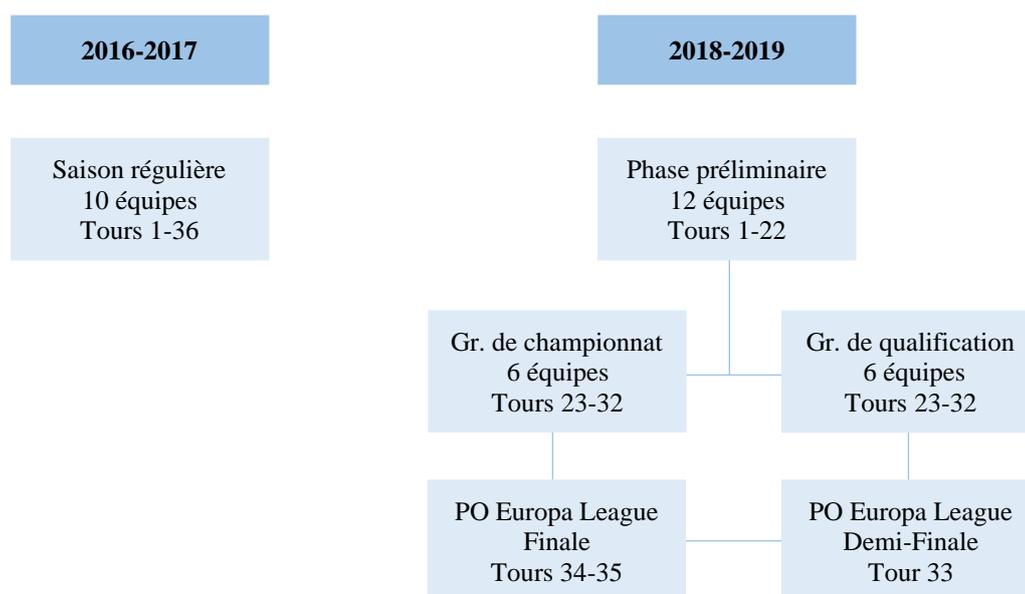
La Bundesliga autrichienne se joue à présent avec 12 équipes selon un mode de compétition comportant plusieurs phases distinctes. En premier lieu, une phase préliminaire sous forme aller-retour. Il s'ensuit une séparation liée au classement après 22 matchs. D'une part, les six meilleures formations participent au groupe de championnat dans l'espoir de ravir le titre de champion. A noter que les points sont divisés par deux après la première phase et arrondis à l'unité inférieure, à la différence de la Pro League belge. Les équipes qui subissent l'arrondi à

¹⁶ Six doublés coupe-championnat : 2012, 2014, 2015, 2016, 2017, 2019.

¹⁷ 10 équipes en première et en deuxième division avant la réforme ; 12 et 16 désormais.

l'unité inférieure sont par contre favorisées en cas d'égalité de points au classement. D'autre part, les six autres formations sont placées dans le groupe de qualification (selon les mêmes modalités de points), où la dernière place est synonyme de relégation. En 2018-2019, l'Autriche disposait de cinq places qualificatives pour l'Europe grâce à son *ranking* UEFA. Théoriquement, les équipes classées quatrième et cinquième du groupe championnat ainsi que le premier du groupe de qualification auraient dû se disputer la dernière place européenne disponible via le championnat, sauf si le vainqueur de la Coupe d'Autriche occupait déjà une des quatre premières places, ce qui fut le cas. De ce fait, les deux meilleures équipes du groupe de qualification ont été opposées sur un match en demi-finale des playoffs de l'Europa League, avant que le vainqueur ne défie en finale le cinquième du groupe de championnat en matchs aller-retour.

Figure 6 : Formule compétitive de la Bundesliga autrichienne



Source : Bundesliga (s.d.).

Au contraire de la Belgique ou du Danemark, la réforme autrichienne a impliqué une baisse du nombre total de matchs joués par saison. Hormis l'éventuel finaliste des playoffs de l'Europa League issu du groupe de qualification, les équipes disputent entre 32 et 33 matchs de championnat. Il s'agit, parmi cette étude, du championnat où le moins de matchs sont joués. En abaissant le nombre de semaines anglaises, les résultats des représentants autrichiens en Ligue des champions et en Ligue Europa pourraient être impactés positivement à moyen terme grâce à un calendrier sciemment aménagé. Comme en Belgique, la nouvelle formule a généré une très

forte inertie entre les ligues. C'est d'autant plus vrai lorsque l'on s'attarde sur le nombre d'équipes en lice en 2. Liga. Actuellement, seul un club sur 12 est relégué de première division au terme de la saison, soit 8% des équipes. Ce mécanisme a l'avantage de protéger les formations de l'élite et symbolise une volonté claire de la fédération d'éviter de nouvelles faillites. Pour rappel, Eitzinger a recensé en 2016 pas moins de 22 faillites en 20 ans dans le football autrichien. Par contre, il en découle comme effet que les clubs amenés à figurer dans l'antichambre de la Bundesliga sont parfois réticents à l'idée de demander la licence. Par manque de moyens, peut-être, et par manque de perspectives, probablement. Leur abstinence est forcément due aux réglementations en vigueur également¹⁸. En termes d'enjeux sportifs, on peut ajouter que la seconde phase du championnat a le mérite de conserver de nombreuses places potentielles en PSD/GPS, puisque huit places sur 12 demeurent concernées, soit 67%. En tenant compte que l'Autriche détenait cinq places qualificatives pour l'Europe en 2018-2019 (quatre grâce au championnat, la dernière grâce à la coupe), un tiers de la Bundesliga autrichienne est assuré d'être européen en fin de saison, ce qui représente une proportion très haute parmi les ligues analysées (uniquement la Super League suisse fait mieux avec 40%).

L'*Österreicher Topf* (« le pot autrichien ») est une mesure concrète entreprise par la ligue et la fédération pour inciter les clubs à conserver une identité nationale et miser sur des jeunes joueurs du cru. Il consiste, d'après un classement, à récompenser financièrement les clubs (au moyen de revenus télévisuels en grande partie) en fonction de certains critères de participation (Spox Österreich, 2018). D'une part, les minutes de jeu des joueurs de nationalité autrichienne. D'autre part, les minutes de jeu des joueurs M-22 ayant été enregistrés dans le pays avant leur 18^{ème} anniversaire, celles-ci comptant même quatre fois plus. Toutefois, comme le précise encore Spox Österreich (2018), quelques exigences sont requises afin de pouvoir profiter de ces subventions. Au minimum 12 Autrichiens ou joueurs M-22 doivent être inscrits sur la feuille de match comportant 18 noms pour que le score soit comptabilisé. Certains clubs, à l'instar du FC Red Bull Salzburg¹⁹, renoncent donc volontairement à cet argent. Enfin, la Bundesliga a suivi le pas à propos des règles européennes en vigueur pour les effectifs (licences, joueurs non formés localement...).

¹⁸ Voir le manuel de licence de la fédération autrichienne de football (OEFBL, 2017).

¹⁹ En raison de sa politique sportive spéculative (achat de jeunes joueurs étrangers puis revente avec une plus-value à la clé) et de sa puissance financière.

3.1.5 Premier League anglaise

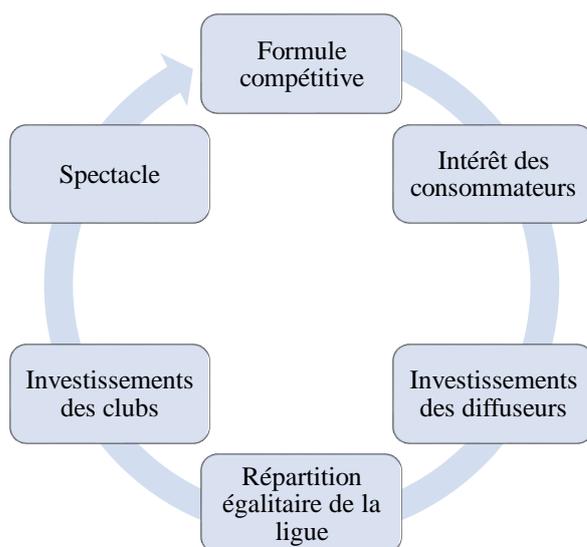
Précédemment dans ce travail, j'ai déjà procédé à une brève présentation de la Premier League au moment de justifier mon choix de l'inclure dans l'analyse comparative (voir chapitre 3). Afin d'éviter de quelconques répétitions dans mes propos, je souhaite dès lors aborder d'autres facteurs qui rendent ce championnat unique au monde, notamment les revenus engendrés par les droits de diffusion. Négociés à des prix démentiels, les droits télévisuels domestiques et internationaux de la Premier League ont fait basculer le football anglais dans une autre dimension. Les contrats négociés pour la période 2013-2016 ont accentué le gouffre économique qui le sépare même des autres membres du *Big Five*. Plus ou moins stables entre 2007 et 2013 (1'706 M£ puis 1'773 M£), les droits TV domestiques ont ensuite presque doublé en atteignant 3'018M£ (Alyce, 2017). Provoqués par la surenchère opérée par les différents diffuseurs lors des appels d'offres de la ligue, les montants ont depuis pris l'ascenseur. Véritable référence dans le milieu, le rapport Deloitte « *Annual Review of Football Finance* » de 2019 (p. 9) témoigne des inégalités de revenus, et cela même au sein des plus grande ligues. En 2017-2018, l'Angleterre caracolait déjà en tête des revenus dits de « *Broadcasting* », c'est-à-dire l'argent lié à la diffusion/retransmission des matchs, avec 3'210 M€. C'est près du double de son plus proche poursuivant, à savoir l'Espagne, qui ne comptabilisait « que » 1'609 M€. Sur l'ensemble des revenus des clubs du *Big Five*²⁰, la Premier League est également le championnat dont la proportion de revenus liés aux droits TV est la plus élevée (59%). Une clé de répartition plus égalitaire que ses concurrents, moins liée à des paramètres de performance, entérine l'enrichissement des 20 clubs du championnat. Grâce à cette manne financière, des clubs de seconde partie de tableau deviennent à même d'attirer des joueurs d'exception en proposant des sommes abyssales, dérégulant ainsi le marché des transferts.

Bien que cette étude se focalise sur les caractéristiques purement sportives des différentes ligues, il est impossible d'éluder certains aspects économiques, d'autant plus lorsque l'on connaît le lien intime qui unit les produits proposés et leurs *designs* aux sommes investies par les différents types de clients (diffuseurs, sponsors, téléspectateurs, fans et autres). Schématiquement résumé, selon une logique de cercle vertueux dont la Premier League est le symbole, une formule compétitive pertinente renforce l'intérêt des consommateurs. Par

²⁰ Incluant les revenus suivants : *matchday* (billetterie et hospitalité le jour du match), droits TV, sponsoring et revenus commerciaux, autres revenus commerciaux.

conséquent, plus d'argent est engagé par les diffuseurs potentiels pour acquérir les droits, contribuant donc à rendre les clubs plus puissants financièrement suite à la répartition. Les clubs, munis d'un portefeuille plus garni, investissent davantage dans leurs infrastructures et façonnent leurs effectifs. Le recrutement de stars internationales améliore encore le spectacle de la ligue en relation directe avec le format appliqué.

Figure 7 : Cercle vertueux du spectacle sportif de la Premier League par le prisme des droits télévisuels



Source : représentation propre à ce travail.

Retour à présent au canevas initial. Le format de compétition ne nécessite pas la présence d'une illustration car celui-ci, dans son histoire récente, n'a subi aucune modification. Depuis la saison 1995-1996, 20 clubs sont engagés dans la compétition sous la forme de matchs aller-retour, pour un total de 38 journées (Premier League, 2018). Le nombre de matchs en Angleterre a toujours été un thème clivant. En plus du championnat, les clubs de l'élite participent encore à la FA Cup (la Coupe d'Angleterre) et à la Coupe de la Ligue. Dans la première citée, on ne procède pas aux prolongations en cas de match nul à la fin du temps réglementaire, mais à un *replay*, un nouveau match en inversant l'équipe hôte. Ce type de règle encombre encore un peu plus un calendrier surchargé, surtout en tenant compte du fait que les footballeurs, en Angleterre, n'ont droit à aucun répit durant les fêtes en décembre. Certains estiment que la répétition d'affiches est le meilleur moyen pour être compétitif, d'autres reprochent à ce rythme effréné la fatigue et les blessures qui en découlent. La disette des clubs anglais en Champions

League entre 2012 et 2018 (UEFA, 2018), où aucun club s'est hissé jusqu'en finale, donne du grain à moudre à ce dernier argument.

Les enjeux sportifs fixes du championnat anglais ont évolué récemment. En chiffre, cela se traduit par une baisse de six à cinq enjeux fixes dès 2017-2018, par l'incidence du quatrième rang au classement. A l'origine de cela, un désir élitiste des grands clubs du continent de modifier l'accès à la compétition reine. En limitant les perspectives des clubs de championnats moins cotés, l'UEFA a annoncé en 2016 que les quatre premiers des quatre associations les mieux classées seront automatiquement qualifiés pour la phase de groupe de la Champions League à partir de 2018. Depuis cela, les deuxième, troisième et quatrième forment un GPS. La Premier League possède peu d'enjeux sportifs fixes comparé aux autres ligues de l'étude²¹, mais l'explication tient premièrement à son format de compétition on ne peut plus classique, qui empêche toute création inédite sur la deuxième partie de saison. Deuxièmement, les enjeux sportifs fixes liés à l'Europe sont condensés en GPS, là où chaque rang qualificatif des autres championnats de ce présent travail est en PSD. Au bénéfice de cinq places européennes (sur les sept au total), la Premier League permet au quart de ses candidats de jouer une compétition continentale, ce qui s'inscrit juste en dessous de la moyenne de 28,8% des championnats analysés en 2018-2019. Les trois relégués chaque saison représentent 15%. Sans prendre en considération le pourcentage de relégués potentiels des autres ligues mesurées (successif aux matchs de barrages), la proportion de relégués fixes est plus élevée en Angleterre qu'ailleurs ($\leq 10\%$). Cela va quelque peu à l'encontre des tendances actuelles d'inertie du système divisionnaire prônées par les ligues de moyenne envergure que sont la Super League, la Superligaen, la Pro League et la Bundesliga autrichienne. Mais là encore je me répète, la Premier League fait figure d'ovni dans l'échantillon testé. Compte tenu de sa taille, l'élite anglaise est pourvue d'un ventre mou, comme l'attestent les 10 places non stratégiques potentielles (si les sixième et septième places deviennent qualificatives par effet domino).

La mondialisation du football a une influence concrète sur le nombre de jeunes anglais présents sur les rectangles verts du championnat. Malgré certaines restrictions pour les joueurs étrangers ne provenant pas de l'Espace économique européen ou de l'UE, qui nécessitent une approbation de l'organe directeur (*Governing Body Endorsement*) basée sur un système de points (TheFa,

²¹ En 2018-2019 : sept en Suisse, deux puis huit au Danemark, trois puis six en Belgique, deux puis huit en Autriche.

2019), les clubs de Premier League paraissent réticents à l'idée d'aligner leurs talents les plus prometteurs (voir chapitre 4), préférant souvent faire confiance à des joueurs étrangers confirmés. Pourtant, huit des 25 noms inscrits sur la liste de l'effectif chaque saison doivent être des footballeurs formés localement. Malgré les énormes progrès réalisés dans la formation ces dernières années, comme le démontrent la victoire des M-20 lors de la Coupe du Monde en 2017 ou encore celle des M-19 durant le Championnat d'Europe la même année (TalkSPORT, 2017), peu de talents nationaux s'imposent et ont un rôle en vue au sein de l'élite. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, le nombre de joueurs anglais utilisés sur la période 2016-2019 est même en baisse.

3.2 Mesure des facteurs clés de succès

Avant d'exposer succinctement les résultats obtenus, il est important d'apporter certaines explications quant aux indicateurs choisis, leurs méthodes de calculs et surtout leur intérêt. Pour rappel, l'analyse comparative des ligues de cette étude est basée sur deux FCS sportifs, à savoir l'attractivité et la compétitivité, désignés à partir du modèle d'identification heuristique proposé par Scelles et al. (2015). Toutes deux possèdent un nombre de critères associés qui leur sont propres. J'ai sélectionné certains de ces critères en raison de leur pertinence dans le cadre du présent travail, parce qu'ils sont susceptibles de révéler certaines tendances entre l'avant et l'après-réforme. Leur complémentarité a également joué un rôle-clé.

Tableau 4 : Les FCS et leurs critères associés choisis au sein du modèle de Scelles et al. (2015)

Domaine	FCS	Critères associés
Sportif	Attractivité	Enjeux sportifs
		Incertitude du résultat
		Offensive encouragée
	Compétitivité	Capacité à attirer les talents
		Européenne
		Internationale
		Stabilité des effectifs
		Stratégie de formation
	Équité	Calendrier
		Règles respectant le mérite sportif

Ces critères associés peuvent être mesurés de multiples façons. Il existe diverses approches et indices statistiques qui comportent leurs forces et leurs faiblesses.

Tableau 5 : Concepts et méthodes de calculs des critères associés sélectionnés

Critères associés	Concepts	Mesures
Enjeux sportifs	-	Observations des structures
Incertitude du résultat	Équilibre compétitif (EC) Intensité compétitive intra-championnat (ICIC)	Noll-Scully, ETPP, IHH Incertitude intra-championnat (IIC)
Stratégie de formation	- - -	(Formés au pays/club utilisés) M-23 nationaux/étrangers utilisés M-25 transférés dans le <i>Big Five</i>

Source : représentation propre à ce travail.

3.2.1 Attractivité du championnat

3.2.1.1 Enjeux sportifs

Étroitement liés aux structures de compétitions en place, les enjeux sportifs des ligues ont déjà été décrits et comparés à partir de simples observations. Il n'existe aucune nécessité de les analyser à travers des formules ou des indices, ceux-ci étant par nature déjà suffisamment explicites dès que l'on se familiarise avec les modalités compétitives des championnats. Cependant, on constate une relation évidente entre les enjeux sportifs et le modèle de l'ICIC, dont les deux indicateurs proposés par Scelles (2009), à savoir l'incertitude intra-championnat (IIC) et les fluctuations intra-championnat (FIC ; non considérées dans cette étude) incorporent les enjeux sportifs à travers la notion de places stratégiques dans leur raisonnement. Comme le dit Scelles (2009, p. 40), ces enjeux « conditionnent l'incertitude du résultat et les rebondissements », deux éléments que j'aborderai par la suite.

3.2.1.2 Incertitude du résultat

Une fois l'importance du lien entre l'attractivité et l'incertitude du résultat admise, il convient de décliner cette incertitude en deux concepts distincts : l'équilibre compétitif (EC) et l'intensité compétitive (IC). Le premier symbolise la recherche d'égalité des forces en présence générant une imprévisibilité de résultats, alors que le second, introduit par Kringstad et Gerrard (cités dans Papanikos, 2004), représente l'intensité à laquelle la concurrence s'exprime à l'intérieur d'une compétition en fonction de ses enjeux. Ce concept a d'ailleurs été étendu par Scelles et al. (2011), aboutissant à la notion d'ICIC, une version plus dynamique de l'intensité compétitive où les rebondissements sont pris en compte journée après journée.

L'EC a été mesuré de trois manières :

1) *Noll-Scully measure of Competitive Balance* (NSCB)

Malgré certaines limites, cette méthode est très répandue et les scientifiques y ont régulièrement recours lorsqu'il s'agit de traiter l'EC en fin de saison. Elle peut se définir ainsi :

« La NSCB correspond au rapprochement entre la mesure effective de l'écart-type des pourcentages de victoires de la saison avec sa valeur théorique, qui est représentative d'un championnat parfaitement équilibré, tout en tenant compte du nombre de rencontres » (Scelles, 2009, p.135).

A travers sa définition, on remarque que cette approche s'intéresse uniquement aux victoires. Qu'en est-il des sports avec de potentiels matchs nuls, comme le football ? Pour combler ce manque, Rouger (cité dans Scelles 2009, p. 136) propose d'ajouter le nombre de matchs nuls divisé par deux au nombre de victoires. Dans ce cas précis, la formule NSCB s'exprime comme le rapport entre l'écart-type du nombre de victoires effectif (avec les égalités valant 0,5 victoire), soit :

$$\sigma(w) = (x + n / 2)$$

et sa valeur idéale théorique (adaptée) calculée par Fort et Quirk (cités dans Scelles, 2009, p. 135) soit :

$$0,5m / \sqrt{m}$$

où σ = écart-type, w = nombre de victoires et nuls effectif, x = nombre de matchs gagnés, n = nombre de matchs nuls et m = nombre de matchs par équipe.

Au moment de comparer plusieurs ligues ou saisons entre elles, les ratios obtenus doivent être interprétés de la façon suivante : plus le ratio est proche de 0, plus la compétition est équilibrée ; à contrario, plus le ratio est élevé, moins la compétition est homogène. Si elle a l'avantage, comme le précise Scelles (2009), « *de capter l'effet de dilution des enjeux engendré par la multiplication du nombre de matchs* », cette mesure présente néanmoins quelques limites. Logiquement, elle ne peut pas être utilisée pour comparer du football à une compétition où les matchs nuls n'existent pas. Deuxièmement, en considérant la victoire à trois points et le nul à un point, elle peut être biaisée lorsqu'une équipe possède un taux de victoires inférieur à une autre équipe mais qu'elle la précède au classement en nombre de points. Scelles (2009, p.137) met une troisième limite en évidence, à savoir celle « liée à l'objectif », qui démontre que malgré la distribution constante des pourcentages de victoires d'une ligue à quatre équipes à deux moments de la saison (mi-championnat et fin de saison), il n'est pas possible de comparer les ratios NSCB d'une ligue à plusieurs moments de la saison car ceux-ci diffèrent. Dernière limite mais non des moindres, le problème se situe dans la définition même de la NSCB, au dénominateur du rapport présenté. En effet, si l'on se réfère à la formule de l'écart-type théorique précédemment exposée, plus il y a de matchs disputés, moins la NSCB est forte. Or, comme l'argumente Scelles (2009, p. 138), « *dans la réalité, la compétition n'est pas parfaitement équilibrée. En définitive, plus il y a de matchs, plus la NSCB risque d'être élevée (...) sans pour autant qu'un déséquilibre ne se soit créé en cours de saison* ». C'est pourquoi on privilégie souvent l'écart-type du pourcentage de points (ETPP).

2) Écart-type du pourcentage de points (ETPP)

Comme son nom l'indique, l'ETPP est une mesure de la dispersion des valeurs d'un échantillon, formés par les pourcentages de points obtenus par les équipes d'une compétition

donnée. Pour calculer cette méthode, dans le cas d'une victoire valant trois points, on procède comme ceci :

$$\sigma(P) = p/3m$$

où σ = écart-type, P = pourcentage de points, p = points obtenus et m = nombre de match.

Une ligue équilibrée s'illustre par un écart-type faible (exprimé en %), alors qu'une ligue de niveau hétérogène s'illustre par une grande dispersion des valeurs, donc un écart-type fort. Scelles et al. (2011, p. 20) ajoutent que cette méthode s'inscrit souvent en complément de la NSCB pour savoir si certaines différences d'ICIC entre compétitions s'expliquent par leur équilibre compétitif ou la configuration de celles-ci. En d'autres mots, est-ce que ces différences sont imputables à l'équilibre intrinsèque de la compétition ou à son *design* (Scelles, 2009, p. 242) ? L'ETPP possède pourtant la limite inverse de la NSCB : il a tendance à diminuer lorsque le nombre de matchs augmente (Scelles et al., 2011, p. 20).

3) Indice standardisé de Herfindahl-Hirschmann (IHH)

A l'heure actuelle, l'IHH est sans doute, sous sa forme standardisée, l'indice optimal pour mesurer l'EC, malgré sa relative complexité de calculs. Sa version classique désigne la somme des carrés des parts de points obtenues par l'ensemble des équipes en fin de saison (Avila-Cano & Triguero-Ruiz, 2018, pp. 2-3). Par extension, la version standardisée s'appuie sur les valeurs minimales et maximales de concentration d'une compétition et se calcule grâce à la formule suivante :

$$IHH\ stand = \frac{IHH - IHHmin}{IHHmax - IHHmin}$$

où IHH correspond à la forme classique, soit la somme des carrés des parts de points, $IHHmin = 1/n$, ce qui signifie que les « n » équipes comptent toutes un nombre identique de points, alors qu' $IHHmax$ représente au contraire la distribution provoquant le moins bon

EC potentiel²². Pour la bonne compréhension des données, clarifions que plus le score est bas, plus la ligue est équilibrée ; à l'inverse, plus le score est haut, moins la ligue est homogène. Selon le système de points attribué, cette mesure peut s'avérer difficile à mettre en pratique.

L'ICIC a été mesuré de la manière suivante :

4) Incertitude intra-championnat (IIC)

Développée à partir du besoin d'inclure les enjeux sportifs à l'équilibre compétitif, Nicolas Scelles, un de ses créateurs, définit cette mesure dans sa thèse (2009, p. 43) comme « *le pourcentage d'équipes avec possibilité de fluctuation rapide d'état au classement* ». Pour cela, Scelles et ses confrères ont d'abord dissocié certains types de compétitions (environ 40 journées maximum *versus* 82 journées ou plus), puis identifié huit moments (ou 12 pour les championnats se déclinant en deux phases comme la Superligaen, la Pro League et la Bundesliga autrichienne ; Scelles, 2009, p. 215) jugés opportuns dans la saison pour procéder à ces calculs.

Dans le contexte footballistique qui est le nôtre, ces huit (ou 12) instants sont :

- Tiers de la compétition
- Moitié de la compétition
- Deux tiers de la compétition
- 5 journées de la fin
- 4 journées de la fin
- 3 journées de la fin
- 2 journées de la fin
- 1 journée de la fin.
- (+ quatre derniers moments pour les championnats en deux phases ; synchronisation des quatre derniers moments s'il existe plusieurs groupes).

²² *HHI_{max}* se calcule via une équation polynomiale de degré 5 du fait de la victoire à trois points (en cas de victoire à deux points, cela correspond à une situation où le premier du classement gagne tous ses matchs, le deuxième idem sauf contre le premier, le troisième pareil sauf contre les deux premiers et ainsi de suite).

Cette asymétrie (polarisation des moments en fin de compétition) s'explique par le fait que les écarts ne sont pas encore conséquents lors des premières journées et parce que les enjeux et leurs incidences prennent tout leur sens vers la fin du championnat. L'IIC intègre la notion de rebondissements au classement, qui sont symbolisés tel que le dit la définition par des fluctuations rapides d'état au classement. Dans sa thèse (2009, p. 41), Scelles indique qu'un état au classement désigne « *un statut potentiel pour un club lié à la place occupée* », et c'est donc là que les places stratégiques dont on a parlé antérieurement entrent en ligne de compte (sauf l'état « *maintenu dans la ligue* » qui n'est pas perçu comme stratégique). Parallèlement, une fluctuation rapide est la possible modification de statut au cours des deux prochaines journées, par conséquent « *quand l'écart entre l'(les) équipe(s) occupant la (les) place(s) à atteindre ou éviter et celle(s) placée(s) respectivement aux places directement en dessous ou au-dessus n'excède pas les 6 points* » (p. 205). Au terme de l'avant-dernière journée, une fluctuation rapide est encore réalisable, la différence étant abaissée à trois points comme il ne reste qu'une rencontre.

Cela implique qu'avant de procéder à la comptabilisation, il faut s'informer sur les règles qui départagent les formations à égalité au classement. Selon le système appliqué, certaines équipes avec un retard de six points sont en mesure de rattraper leurs devanciers au classement lors des deux prochains matches, d'autres pas. Il ne s'agit d'ailleurs pas de l'unique paramètre à envisager pour déceler l'IIC, en voici un petit résumé :

- Critères pour départager les égalités de points :

Goal-average général, confrontations directes, nombre de victoires... Les possibilités sont multiples. Parmi les championnats analysés, le critère majoritairement utilisé est le *goal-average* général. Le cas échéant, il faut intégrer le différentiel maximal de huit buts propre au football qui maintient l'IIC (Scelles, 2009, p. 206). Explicitement, cela stipule qu'une équipe avec six points de retard au préalable et qui comble son retard grâce à deux victoires ne peut passer devant seulement si la différence de buts est inférieure ou égale au différentiel maximal. Avant la dernière journée, le différentiel maximal passe de huit à six buts²³.

²³ Voir Scelles (2011, p. 206) pour plus de détails.

- Prise en compte des matchs en retard :

Le calendrier se doit d'être lu avec attention car les matchs en retard influencent l'appréhension de l'IIC. Pour l'équipe avec un match de moins au compteur, la possibilité de réduire son retard est étendue à trois journées et le différentiel maximal du *goal-average* général est également ajusté à 10 buts.

- Les coupes nationales :

Les aléas des différentes coupes domestiques jouent un rôle important au sujet des places stratégiques pour les compétitions européennes. Si certaines places sont fixes à l'entame d'une saison, d'autres le sont potentiellement et le deviennent parfois définitivement au cas où le/les vainqueur(s) de (des) la coupe(s) nationale(s) figure(nt) déjà dans les équipes de tête du classement. Afin de simplifier les calculs, j'ai choisi comme Scelles (2009, p. 42) « *d'accorder le bénéfice du doute aux places potentiellement qualificatives et les (considérer) donc comme stratégiques tant que les scénarii des coupes nationales et/ou européennes ne les rendent pas non qualificatives* ».

Après avoir posé les bases de l'IIC et décrit ses variables à maîtriser, passons maintenant à sa méthode de calcul :

$$IIC = \frac{\% \text{ d'équipes avec possibilité de fluctuation rapide d'état au classement}}{8 \text{ (ou 12)}}$$

En théorie, certaines règles sportives sont supposées générer de l'IIC, comme le fait d'avoir peu d'équipes dans la ligue (un grand nombre de journées augmente la probabilité d'écarts marqués au classement), beaucoup d'enjeux sportifs et peu de rangs au classement dénués d'incidence.

3.2.2 Compétitivité du championnat

3.2.2.1 Stratégie de formation

A la différence des critères associés du FCS attractivité où ma méthodologie de calculs s'est reposée sur des concepts scientifiquement admis, j'ai procédé de façon plus arbitraire pour la stratégie de formation des ligues, notamment pour les joueurs formés au pays/au club utilisés. L'UEFA a édicté des critères stricts et systématiques pour uniformiser les questions liées à la formation, mais les jugeant parfois trop rigides et peu spécifiques, je les ai adaptés dans plusieurs situations. Pour rappel, les joueurs "formés localement" selon les normes de l'UEFA sont « *des joueurs qui, indépendamment de leur nationalité, ont été formés par leur club ou par un autre club de la même association nationale, pendant au moins trois ans, entre l'âge de 15 et 21 ans* » (UEFA, 2019). Dans l'optique d'analyser purement la stratégie de formation des cinq championnats choisis, une hiérarchie se dégage : plus représentatives, les informations recueillies au sujet du nombre de joueurs M-23 utilisés doivent être privilégiées par rapport aux deux autres catégories. La récolte de données s'est faite grâce au site internet Transfermarkt (www.transfermarkt.com), une base de données à échelle mondiale.

Pour l'évaluation, le choix s'est porté sur trois catégories :

1) Joueurs formés au pays/au club utilisés

Le critère prépondérant de ces deux variables est la successivité des trois années de formation dans le même pays/club entre l'âge de 15 et 21 ans. Certains footballeurs au parcours sinueux ont passablement bourlingué dès leurs années de formation, compliquant ainsi les calculs. Il se peut par exemple que, selon la logique appliquée, certains joueurs ne possèdent ni de pays ni de club(s) formateur(s), le facteur des trois années consécutives faisant défaut.

En complément de ce facteur, des distinctions ont été effectuées, notamment lorsqu'un jeune joueur étranger arrive dans un des cinq pays étudiés ou lorsqu'un joueur « local » est transféré en cours de formation dans un club de la même association. Dès lors, tout en gardant à l'esprit la fourchette d'âge 15-21 ans et les fameuses trois années consécutives,

quelques précisions²⁴ se doivent d'être apportées afin de faciliter l'appréhension des données :

- Lorsqu'un **jeune joueur étranger** signe dans un **club d'une association différente**, des distinctions ont été faites selon le statut d'origine (en formation/déjà professionnel), de destination (intégration dans l'académie/dans le groupe professionnel), et selon son âge (joueur majeur ou non). En effet, dans certains cas ambigus, l'idée était de pondérer l'importance de ses années de formation afin d'être le plus rigoureux possible. A titre d'exemple, un joueur majeur déjà professionnel dans son pays ne peut, malgré son jeune âge et trois années dans le nouveau club, être considéré comme un joueur formé dans le pays de l'équipe qu'il rejoint s'il intègre directement un effectif professionnel à son arrivée. A mon sens, il n'a pas joué de la formation dudit pays pour en arriver à ce niveau. De plus, bien que les jeunes joueurs soient épaulés et accompagnés à leur arrivée dans un contingent professionnel, les exigences ne sont clairement pas celles de la formation des jeunes avec notamment des impératifs de résultats.
- La logique est la même quand un **jeune joueur national** est transféré en cours de formation dans un **club de la même association**. Ici, la question n'est pas de savoir s'il est formé au pays, puisque la réponse est claire, mais plutôt d'identifier son club formateur selon les mêmes mécanismes. A noter que les informations collectées concernent uniquement la saison 2017-2018, afin non pas d'observer l'évolution mais plutôt de situer les ligues entre-elles, de leur donner un ordre de grandeur.

2) Joueurs M-23 nationaux/étrangers utilisés

Pour cette deuxième catégorie, j'ai analysé au peigne fin les contingents afin de repérer le nombre de joueurs de moins de 23 ans ayant été aligné. Cela m'a permis de dresser des moyennes par saison incluant les valeurs de tous les clubs pour chacune des ligues.

Les critères d'éligibilité retenus sont les suivants :

²⁴ Pour éviter toute surcharge d'informations, certaines situations spécifiques que j'ai eu à traiter ont été passées sous silence, celles-ci faisant figure d'exceptions au vu du grand volume de joueurs et de contingents analysés.

- Saison 2014-2015 : joueurs nés en 1992 et plus jeunes
- Saison 2015-2016 : joueurs nés en 1993 et plus jeunes
- Saison 2016-2017 : joueurs nés en 1994 et plus jeunes
- Saison 2017-2018 : joueurs nés en 1995 et plus jeunes
- Saison 2018-2019 : joueurs nés en 1996 et plus jeunes

Pour les championnats ayant connu une réforme récemment (Danemark et Belgique), les données ont été collectées sur une période de cinq saisons, à partir de 2014-2015 jusqu'à 2018-2019. L'idée était d'observer l'évolution de la politique de (post)formation des joueurs au sein des différentes ligues et de constater de potentiels changements induits par la remodelisation des ligues. L'Autriche a bel et bien été reformée il y a peu, en 2018-2019 exactement, mais la primeur de cette transformation nous abstient d'évaluer les implications liées à l'après-réforme, raison pour laquelle l'échantillon se limite aux trois dernières saisons. Enfin, la Suisse et l'Angleterre n'ont pas revu leur modèle respectif, c'est pourquoi aucune évolution liée à celui-ci ne peut être analysée. Là aussi, l'échantillon porte sur les trois dernières saisons.

3) Transferts de joueurs M-25 vers le *Big Five*

En me servant là encore du site Transfermarkt, j'ai pu me constituer une image des ligues susceptibles de mettre en valeur et exporter leur meilleurs jeunes joueurs vers le gotha des championnats européens. L'âge de 23 ans étant vraisemblablement un facteur quelque peu limitatif, l'éligibilité a été étendue à 25 ans :

- Saison 2014-2015 : joueurs nés en 1990 et plus jeunes
- Saison 2015-2016 : joueurs nés en 1991 et plus jeunes
- Saison 2016-2017 : joueurs nés en 1992 et plus jeunes
- Saison 2017-2018 : joueurs nés en 1993 et plus jeunes
- Saison 2018-2019 : joueurs nés en 1994 et plus jeunes

La période mesurée est de cinq saisons (2014-2015 à 2018-2019), et plus précisément 10 fenêtres *mercato*. La première d'entre-elles concerne les transferts réalisés en janvier 2015 alors que la dernière touche aux transferts de l'été 2019. Les joueurs prêtés ou de retour de prêt non pas été considérés, sauf si le montant d'un prêt payant a été indiqué.

4 Résultats

Tableau 6 : FCS « attractivité », critère associé « incertitude du résultat » - équilibre compétitif et intensité compétitive intra-championnat des ligues analysées

Championnats	Saisons	EC			ICIC
		Noll-Scully	ETPP	IHH*	IIC
Super League	2014-2015	1,47	12,76%	0,145	78,75%
	2015-2016	1,62	14,26%	0,180	71,25%
	2016-2017	1,77	14,76%	0,189	63,75%
	2017-2018	1,61	13,41%	0,154	75,00%
	2018-2019	1,99	17,08%	0,231	75,00%
	Moyennes	1,69	14,45%	0,180	72,75%
Premier League	2014-2015	1,69	13,98%	0,182	73,13%
	2015-2016	1,66	13,20%	0,167	71,25%
	2016-2017	2,09	16,97%	0,264	59,38%
	2017-2018	1,92	16,39%	0,254	63,75%
	2018-2019	2,24	18,43%	0,289	67,50%
	Moyennes	1,92	15,79%	0,231	67,00%
Superligaen	2014-2015	1,65	14,34%	0,194	44,79%
	2015-2016	1,61	14,14%	0,175	42,71%
	2016-2017	1,39	13,74%	0,176	51,79%
	2017-2018	1,65	16,52%	0,252	44,64%
	2018-2019	1,47	15,47%	0,220	54,17%
	Moyennes	1,54	14,84%	0,203	47,62%
Pro League	2014-2015	1,59	14,05%	0,182	72,02%
	2015-2016	1,27	11,93%	0,131	72,47%
	2016-2017	1,50	13,60%	0,172	57,41%
	2017-2018	1,25	11,71%	0,129	56,42%
	2018-2019	1,50	13,28%	0,162	52,78%
	Moyennes	1,42	12,91%	0,155	62,22%
Bundesliga	2014-2015	1,51	12,82%	0,144	65,00%
	2015-2016	1,34	11,12%	0,109	70,00%
	2016-2017	1,42	12,33%	0,128	58,75%
	2017-2018	1,96	16,25%	0,225	41,25%
	2018-2019	1,48	15,78%	0,227	59,03%
	Moyennes	1,54	13,66%	0,167	58,81%

* Les valeurs IHH entre 2014 et 2018 proviennent d'un working paper non publié de Scelles, François, & Dermitt-Richard (s.d.). Le tableau 3, page 19 d'Avila-Cano & Triguero Ruiz (2018) m'a aidé à calculer les valeurs IHH de la saison 2018-2019.

: saisons de réforme.

Tableau 7 : FCS « compétitivité », critère associé « stratégie de formation » - formation locale des joueurs et M-23 utilisés

Championnats	Saisons	Formés au		M-23 utilisés		
		Pays	Club	Nationaux	Étrangers	Totaux
Super League	2014-2015	-	-	-	-	-
	2015-2016	-	-	-	-	-
	2016-2017	-	-	8,2	3,4	11,7
	2017-2018	18,6	7,4	8,7	2,6	11,3
	2018-2019	-	-	7,8	4,1	11,9
	Moyennes	-	-	8,2	3,4	11,6
Premier League	2014-2015	-	-	-	-	-
	2015-2016	-	-	-	-	-
	2016-2017	-	-	3,3	2,3	5,6
	2017-2018	12,3	3,1	3,0	2,1	5,1
	2018-2019	-	-	2,9	2,1	5,0
	Moyennes	-	-	3,1	2,1	5,2
Superligaen	2014-2015	-	-	7,1	2,0	9,1
	2015-2016	-	-	7,7	3,3	10,9
	2016-2017	-	-	6,9	2,9	9,9
	2017-2018	19,2	6,9	7,6	2,1	9,8
	2018-2019	-	-	7,5	3,1	10,6
	Moyennes	-	-	7,4	2,7	10,1
Pro League	2014-2015	-	-	7,6	4,8	12,4
	2015-2016	-	-	6,2	4,5	10,7
	2016-2017	-	-	6,3	5,4	11,7
	2017-2018	12,1	3,2	5,1	4,9	9,9
	2018-2019	-	-	4,9	5,6	10,6
	Moyennes	-	-	6,0	5,1	11,1
Bundesliga	2014-2015	-	-	-	-	-
	2015-2016	-	-	-	-	-
	2016-2017	-	-	6,8	2,9	9,7
	2017-2018	20,8	10,2	8,5	4,3	12,8
	2018-2019	-	-	5,6	3,8	9,3
	Moyennes	-	-	7,0	3,7	10,6

NB : les valeurs ont été arrondies au dixième.

Tableau 8 : FCS « compétitivité », critère associé « stratégie de formation » - Transferts de joueurs M-25 vers le Big Five

Championnats	Saisons	Transferts de joueurs M-25 vers le Big Five			Joueurs
		Nat.	Etr.	Σ	
Super League	2014-2015	6	0	6	Schär, Rodriguez, Elvedi, Wüthrich, Garcia, Hirzel
	2015-2016	9	1	10	Hadergjonaj, Elneny, Embolo, Ajeti, Freuler, Djimsiti, Fernandes, Lacroix, Veseli, Tarashaj
	2016-2017	4	2	6	Mvogo, Zakaria, Haas, Sierro, Akolo, Konaté
	2017-2018	1	5	6	Nuhu, Akanji, Elyounoussi, Dwamena, Di Marco, Cunha
	2018-2019	5	2	7	Mbabu, Sow, Ajeti, Vargas, Kutesa, Doumbia, Kapic
	Total/Clubs	25	10	35	FC Sion (8), FC Bâle (7), BSC YB (6), FCZ (4), GCZ (4), FC Lucerne (3), FC SG (1), FC Lugano (1), FC Vaduz (1)
	Moyennes	5	2	7	
Superligaen	2014-2015	3	0	3	Christiansen, Bech, Haugaard
	2015-2016	3	1	4	Amartey, Mor, Sisto, Durmisi
	2016-2017	4	3	7	Thomsen, Cornelius, Augustinsson, Lobotka, Banggaard, Hjulsgager, Phiri
	2017-2018	3	2	5	Runarsson, Jensen, Sörloth, Poulsen, Nørgaard
	2018-2019	3	1	4	Skov, Vavro, Pedersen, Skov Olsen
	Total/Clubs	16	7	23	FC Nordsjaelland (8), FC Midtjylland (5), FC Copenhagen (5), Brøndby IF (4), Aalborg BK (1)
	Moyennes	3,2	1,4	4,6	
Pro League	2014-2015	4	11	15	Oulare, Ryan, Castillo, Mitrovic, Mbemba, Milinkovic-Savic, Louis, Bulot, Mpoku, També, Trajkovski, Bongonda, De Pauw, Wanderson, Traoré
	2015-2016	9	0	9	Meunier, Praet, Bastien, Sels, Kabasele, Mpoku, Benteke Lukaku, Dussenne
	2016-2017	5	9	14	Izquierdo, Tielemans, Castagne, Ndidi, Bailey, Belfodil, Mbenza, Meité, Lerager, Peeters, Dimata, Marusic, Ingason, Onyekuru
	2017-2018	6	4	10	Limbombe, Dendoncker, Leya Iseka, Lukebakio, Kalu, Simon, Foket, Kubo, Raman, Atal
	2018-2019	4	9	13	Wesley, Danjuma, Nakamba, Bornauw, Osimhen, Verstraete, Trossard, Aidoo, Ingvarsen, Djenepo, Tomiyasu, Bushiri, Ampomah
	Total/Clubs	28	33	61	Club Bruges (9), RSC Anderlecht (8), KRC Genk (8), Standard de Liège (8), KAA La Gantoise (6), SV Zulte Waregem (5), KV Oostende (4), Charleroi SC (2), KV Courtrai (2), Saint-Trond VV (2), KSC Lokeren (2), Lierse SK (2), Waasland-Beveren (1), Royal Excel Mouscron (1), KAS Eupen (1)
	Moyennes	5,6	6,6	12,2	
Bundesliga	2014-2015	1	5	6	Pires, Ramalho, Kampl, Beric, Maric, Lindner
	2015-2016	4	4	8	Keita, Hinteregger (2x), Bernardo, Schmitz, Kainz, Petsos, Onisiwo
	2016-2017	1	2	3	Laimer, Upamecano, Kayode
	2017-2018	1	3	4	Caleta-Car, Berisha, Lazaro, Lykogiannis
	2018-2019	6	4	10	Schlager, Wolf, Samassékou, Igor, Schmid, Haidara, Maresic, Müldür, Joao Victor, Flecker
	Total/Clubs	13	18	31	RB Salzburg (19), SK Rapid Vienne (5), SK Sturm Graz (2), Austria Vienne (2), LASK Linz (1), SV Mattersburg (1), TSV Hartberg (1)
	Moyennes	2,6	3,6	6,2	

5 Discussions

A première vue, aucune ligue ne se dégage clairement comme étant la plus équilibrée/incertaine. Si certaines se mettent en évidence avec un indicateur en particulier, ce n'est pas forcément le cas pour tous. Même chose pour la stratégie de formation où l'on remarque que ce n'est pas le championnat qui dénombre en moyenne par saison le plus de jeunes joueurs sur le terrain qui en exporte le plus vers le *Big Five*. Avant de débattre plus profondément sur les résultats obtenus, ces deux constats me permettent de dresser un premier bilan préliminaire : les indicateurs de performance choisis ne sont, par critère associé, pas (tous) interdépendants.

Pour rappel, l'objet de cette analyse comparative est d'observer de potentielles évolutions entre l'avant et l'après-réforme de la Superligaen, de la Pro League et de la Bundesliga afin d'établir des parallèles qui, par projections, pourraient nous amener à réfléchir sur le format idoine de la Super League suisse. A ce propos, je peux désormais affirmer que, de manière générale, les réformes compétitives de ces trois championnats **n'ont pas induit des variations systématiques** sur lesquelles on pourrait s'appuyer pour argumenter en faveur d'une remodelisation en Suisse. Les résultats obtenus n'en demeurent pas moins intéressants et font office de précieux indices. Outre la possibilité de comparer les ligues entre-elles, les données permettent de mettre en relief certaines tendances.

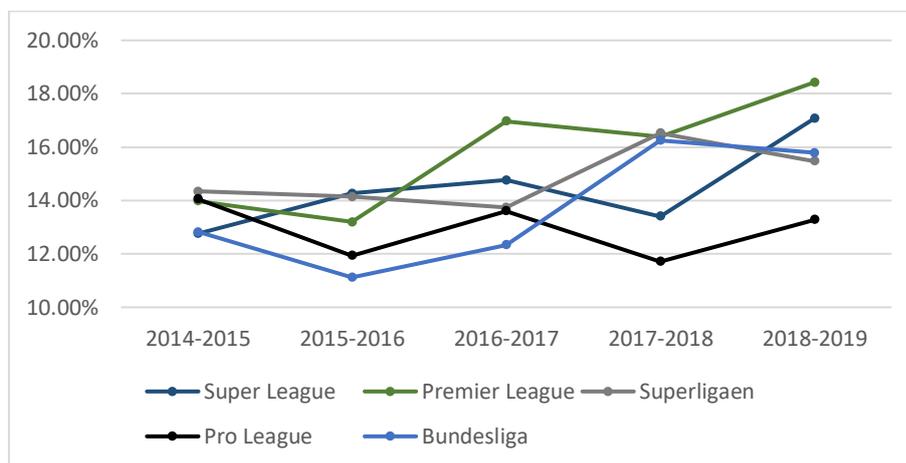
Équilibre compétitif

- Selon les moyennes des cinq dernières saisons, la **Premier League** est clairement à la traîne comparée aux quatre autres championnats en matière d'EC. Les limites des indicateurs, notamment en ce qui concerne le nombre de matchs, ne justifient pas complètement des chiffres qui ont pris l'ascenseur sur les trois dernières saisons, conséquence d'un équilibre concurrentiel affaibli.
- A l'inverse, la **Pro League** fait figure d'élève modèle en disposant des meilleurs scores moyens pour chacun des trois indicateurs utilisés, et cela malgré leur propension à faire le yoyo.
- La **Bundesliga** n'est pas loin mais souffre des scores obtenus lors des deux dernières saisons, à savoir celle de transition (où aucune relégation fixe n'était prévue et où un gouffre s'est rapidement creusé entre les places européennes et la dernière place synonyme de barrages de relégation ; Bundesliga, s.d), et celle de la réforme. Elle a été, trois saisons

durant, la ligue avec le plus petit IHH. Il en va presque de même (indice un poil inférieur en 2014-2015 pour la Super League) pour l'ETPP et cela peut, pour la dernière saison considérée, s'expliquer en soulignant qu'il est mesuré sur la saison régulière, qui compte désormais 22 et non plus 36 matchs comme le voulait à l'époque le format classique. Or, comme on l'a vu, l'ETPP présente l'inconvénient inverse de la NSCB (1,48 seulement en 2018-2019 à cause du faible nombre de matchs), soit celui de diminuer presque mécaniquement lorsque le nombre de matchs augmente. Quid des hausses de l'IHH ? Bien que ce dernier, au même titre que l'ETPP et même sous sa forme standardisée, ne supprime pas totalement les biais liés à la durée d'une saison, il s'agit malgré cela de l'indice le plus pertinent. Cette année-là, celui-ci est intuitivement fort (0,227). L'EC a donc bel et bien baissé en Autriche depuis deux saisons.

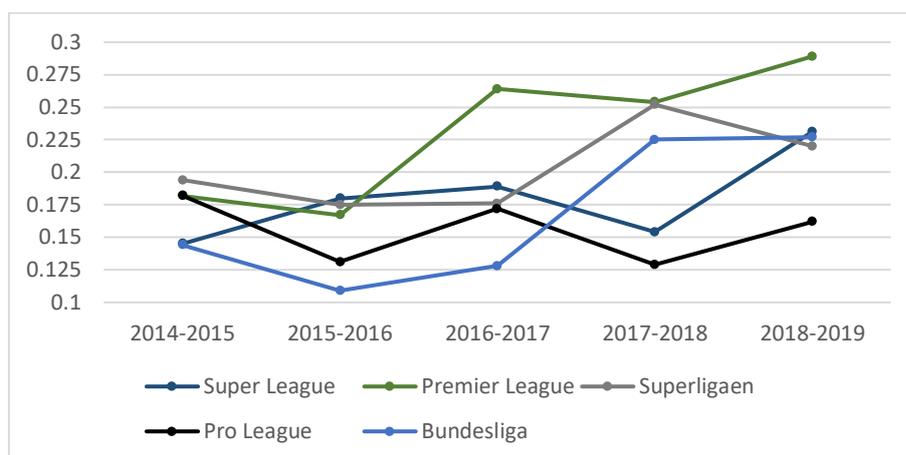
- Mis à part une brève amélioration en 2017-2018, les scores de la **Super League** régressent en raison notamment des différents champions qui, très tôt dans la saison, caracolent en tête du classement.
- Possédant la deuxième meilleure moyenne NSCB à égalité avec la Bundesliga, la **Superligaen** voit les résultats des deux autres indicateurs, plus seyants, trahir un EC moyen défaillant.

Figure 8 : Analyse comparative des ligues selon leurs scores ETPP



Source : représentation propre à ce travail.

Figure 9 : Analyse comparative des ligues selon leurs scores IHH



Source : représentation propre à ce travail.

Une approche transversale effectuée selon une pondération arbitraire de l'importance des différents indicateurs me permet d'établir un classement de l'EC des cinq ligues analysées. Pour rappel, l'IHH est à ce jour la méthode optimale (x3), tandis que l'ETPP (x2), comme on l'a vu, doit être favorisé au détriment de la NSCB :

Tableau 9 : Classement pondéré de l'EC des ligues par indicateur selon les moyennes quinquennales réalisées

	NSCB	Points x1	ETPP	Points x2	IHH	Points x3	Class. général	Total points
Pro League	1	4	1	8	1	12	1	24
Bundesliga	2	3	2	6	2	9	2	18
Super League	4	1	3	4	3	6	3	11
Superligaen	2	3	4	2	4	3	4	8
Premier League	5	0	5	0	5	0	5	0

Source : représentation propre à ce travail.

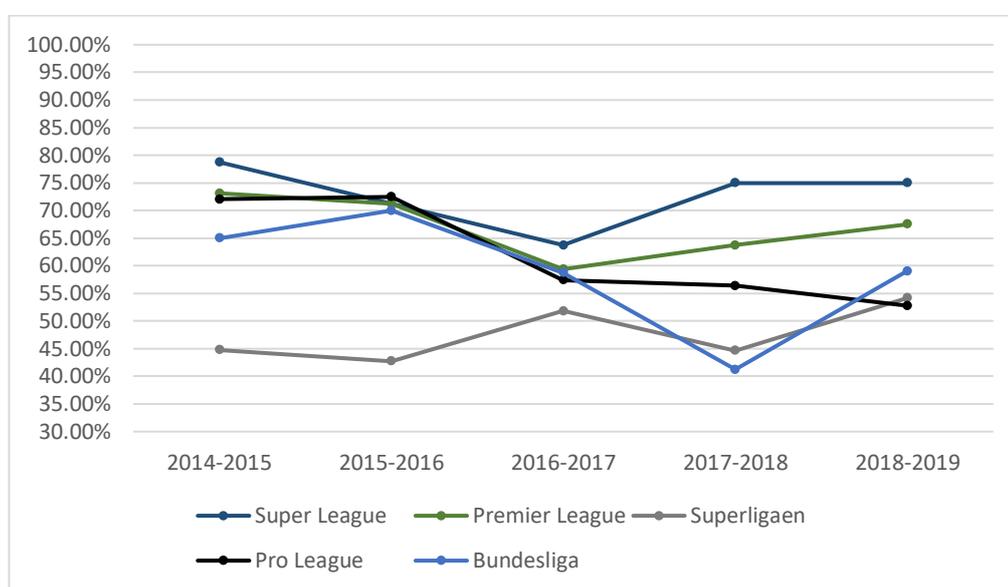
Intensité compétitive intra-championnat

- Des valeurs d'EC insatisfaisantes ne se traduisent pas forcément de la même façon en termes d'ICIC, comme on peut s'en apercevoir avec la **Premier League** qui talonne la Super League sur les scores d'IIC moyens obtenus (67% contre 72,75%).

- Après avoir subi une baisse en 2016-2017, la **Super League** a réussi à se stabiliser à 75% lors des deux dernières saisons, ce qui constitue un pourcentage remarquable. Elle doit ces résultats à son grand nombre de places potentielles concernées par les PSD/GPS sur l'ensemble de la saison qui masquent un EC pas toujours optimal. L'exemple le plus frappant est sans aucun doute celui de la saison 2018-2019, où la Super League réalise son pire IHH depuis cinq saisons mais où la structure de ses places stratégiques potentielles (sept places sur 10) vient compenser ce déficit.
- La **Pro League**, quant à elle, voit ses valeurs chuter chaque saison depuis la réforme en 2016-2017. Depuis cette dite saison, les PO2 ont été élargies de huit à 12 équipes grâce à l'ajout du 15^{ème} de la phase préliminaire et de trois équipes de D2 belge. Le nombre de places non stratégiques potentielles de la seconde phase est donc passé de sept à 11, ce qui a eu pour conséquence de sensiblement appauvrir l'IIC, en dépit du fait que les points sont divisés par deux ou remis à zéro selon le type de playoffs. En faisant le parallèle avec les valeurs de l'EC, le constat se confirme : la baisse d'IIC est liée au format de compétition plus qu'à l'EC car ses résultats n'ont pas sensiblement évolué sur les cinq dernières saisons. Cette dernière remarque est confirmée par le coefficient de corrélation entre l'IHH (reflétant l'EC) et l'IIC qui est très faible (0,02), qui nous indique que les deux variables n'ont aucune influence l'une sur l'autre.
- La **Bundesliga** pâtit là aussi d'un très faible score (41,25%) réalisés lors de la saison précédant la réforme. Pour ce championnat, malgré la seule et unique saison jouée depuis la restructuration, il convient de dissocier un avant et un après-réforme car il est particulièrement représentatif de l'importance de la formule compétitive. Entre 2014 et 2018, on remarque que l'IIC était concrètement liée à l'EC : elle n'a jamais été aussi satisfaisante que lorsqu'il l'était également (2015-2016), tandis qu'elle n'a jamais été aussi médiocre que lorsqu'il l'était aussi (2017-2018). Le coefficient de corrélation de l'IHH et l'IIC corrobore ces propos puisqu'il valait -0,94. Cette valeur très proche de -1 est le signe d'une corrélation positive, car plus l'indice IHH est élevé, moins la compétition est équilibrée. La nouvelle configuration a permis de compenser un EC en perte (IHH de 0,227), notamment grâce à la division des points, maintenant ainsi l'IIC lors de la seconde phase et contribuant à faire remonter la faible moyenne de l'IIC des huit premiers moments mesurés en saison régulière.
- Malgré une légère amélioration en 2018-2019, la **Superligaen** ferme la marche du classement moyen des ligues avec des valeurs qui peinent à dépasser la barre des 50%. Aucune différence notable d'IIC n'est à relever sur la période calculée. La petite embellie

de 2016-2017 (IIC et EC confondus) ayant été infirmée dans la foulée la saison suivante, il est difficile d'exprimer cela comme une évolution réelle. Après la perte d'un billet européen à l'issue de la saison 2014-2015, l'ancien système concernait trop peu de places stratégiques potentielles (cinq places sur 12 en 2015-2016, saison de transition) pour maximiser l'IIC (42,71% seulement cette année-là). La nouvelle formule possède d'autres défauts, à savoir le fait que la structure de compétition mise en place ne favorise pas l'ICIC : les points ne sont pas divisés par deux après la première phase, ce qui ne comble pas les défaillances de l'EC dans le cas où les écarts sont déjà creusés après 26 matchs.

Figure 10 : Analyse comparative des ligues selon leurs scores IIC



Source : représentation propre à ce travail.

Bilan et incidences des réformes sur les indicateurs d'EC et d'ICIC

- Globalement, les évolutions sont très variables et elles n'autorisent **aucune conclusion générale.**
- Selon la formule de compétition vers laquelle on se dirige dans l'optique d'une réforme, **les adaptations prévues peuvent affecter les valeurs de la saison qui la précède.** Dans le cadre d'un élargissement, l'EC peut être altéré car la part de risque de descente des clubs est plus faible, ceux-ci se contentant plus tôt dans la saison de leur statut, comme ce fut le cas en Autriche. Dans le même ordre d'idée, la diminution du nombre de relégués impacte

le nombre de places stratégiques potentielles, agrandissant ainsi le ventre mou du classement, ce qui peut limiter l'ICIC comme au Danemark.

- Les indicateurs de l'EC sont mesurés, dans le cadre d'une ligue en deux parties, lors de la phase préliminaire. Cela peut, comme on l'a dit, **biaiser certains résultats en fonction du nombre de matchs disputés.**
- Un des objectifs couramment annoncé lors d'une réforme est de **renforcer l'EC.** Parmi les ligues du panel, **c'est plutôt l'inverse qui s'est produit au Danemark et en Autriche.** Dans le cas de la Belgique, on ne peut du point de vue de l'EC parler de réforme car la Pro League compte 16 équipes depuis une décennie déjà. Le nombre de matchs considérés par les indicateurs est donc équivalent.
- On assiste à **différents cas de figure pour l'ICIC** : à l'occasion de la réforme, les valeurs de la Pro League ont chuté et sont en baisse continues, la Superligaen est restée stable dans son marasme alors qu'elle a, à priori (une année de calculs seulement), donné un nouvel élan à la Bundesliga.

Joueurs M-23 nationaux/étrangers utilisés

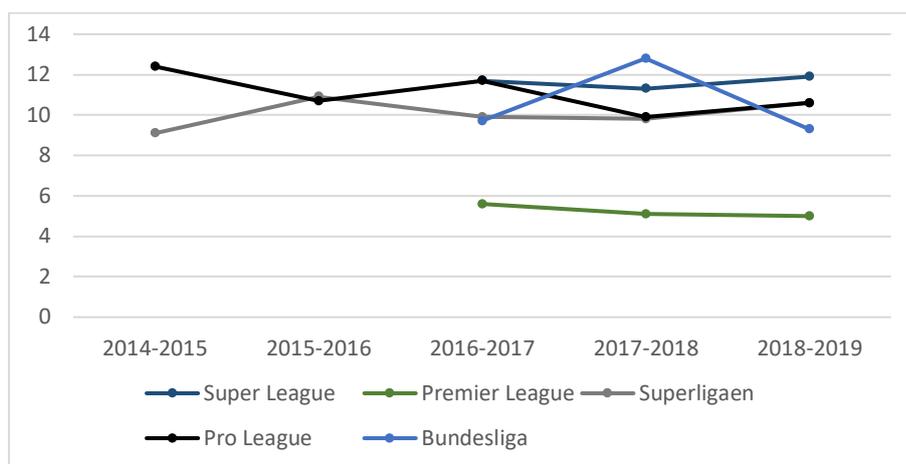
- C'était sur les pelouses de **Super League** que la probabilité de voir de jeunes joueurs était la plus haute ces trois dernières saisons (11,6 par clubs en moyenne). Le total le plus élevé a été réalisé lors saison 2018-2019. Pourtant, les M-23 nationaux n'ont jamais été aussi peu alignés que cette saison-là, mais la hausse du nombre de jeunes joueurs étrangers utilisés vient compenser ce constat.
- On retrouve la **Pro League** en deuxième position de ce classement moyen avec 11,1 joueurs de moins de 23 ans utilisés en moyenne par clubs au cours des cinq dernières saisons. Néanmoins, il faut tempérer ce résultat car le nombre de talents nationaux est en quasi-constante dégringolade depuis 2014-2015. En effet, il est passé de 7,6 à seulement 4,9 en 2018-2019, ce qui constitue un problème évident à moyen terme pour les centres de formation du Plat Pays. Basée sur la dichotomie des M-23 nationaux/étrangers, la proportion s'est inversée pour la première fois depuis cinq saisons en 2018-2019 (53% des jeunes joueurs utilisés sont étrangers). En regardant de plus près le nombre de joueurs formés en Belgique (en moyenne par effectif) utilisés en 2017-2018, on découvre qu'il est

même inférieur à l'Angleterre, un championnat réputé pour sa globalisation²⁵. La politique de recrutement des clubs belges, axée sur l'étranger, paraît donc incompatible avec la mise en valeur des talents locaux.

- En **Bundesliga**, la moyenne réalisée avec la nouvelle formule en 2018-2019 est la plus mauvaise depuis 2016. C'est principalement le nombre de jeunes joueurs autrichiens utilisés qui s'est réduit (5,6 en 2018-2019). Si l'on réfère aux chiffres de la saison précédente, le contraste est saisissant : les clubs de Bundesliga pulvérisaient les records en alignant en moyenne 12,8 joueurs M-23 par club, dont 8,5 Autrichiens. Ici également, la proportion de jeunes joueurs nationaux *versus* étrangers a sensiblement évolué. Certes, elle ne s'est pas inversée comme en Pro League, mais elle est en baisse constante depuis 2016-2017, où les jeunes de nationalité autrichienne représentaient encore 70% de l'ensemble des talents apparus dans la ligue, contre 60% deux ans plus tard.
- La nouvelle configuration de compétition instaurée en 2016-2017 n'a pas eu d'influence claire sur le nombre total de joueurs M-23 alignés en **Superligaen**. Par contre, on remarque que c'est pendant cette saison-là que la moyenne des talents nationaux a été la plus faible (6,9).
- Sans véritable surprise, c'est en **Premier League** que les clubs donnent le moins leur chance aux jeunes joueurs au sein de l'échantillon analysé. Ce championnat n'a pas vocation à être une ligue formatrice. Les jeunes anglais peinent à trouver leur place au sein d'effectifs pléthoriques où certaines stars internationales cohabitent au même poste.

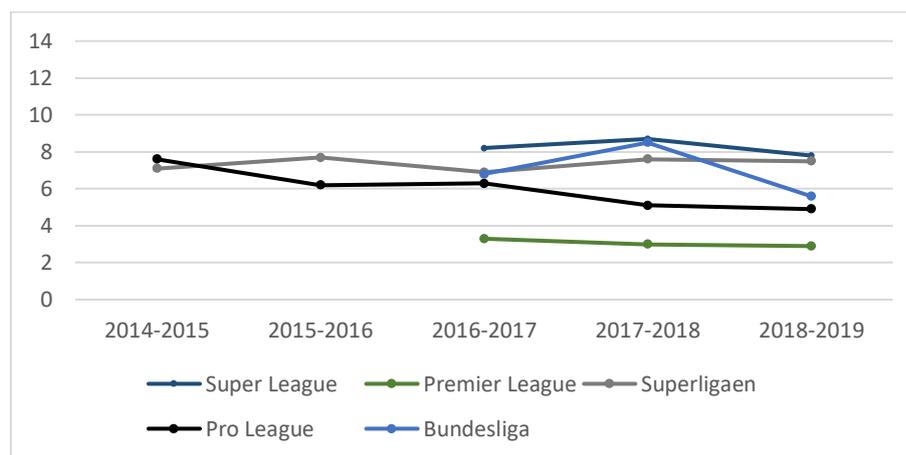
²⁵ Bien que le constat mentionné, un ordre de grandeur à titre indicatif, se base sur les données d'une seule et unique saison, la faible représentativité de l'échantillon se doit d'être occulté au regard de la stabilité des contrats et donc des effectifs. En effet, un club ne peut pas renouveler dans son intégralité son contingent d'une saison à une autre, raison pour laquelle l'information demeure pertinente.

Figure 11 : Analyse comparative des ligues selon la moyenne par club de joueurs M-23 utilisés au total



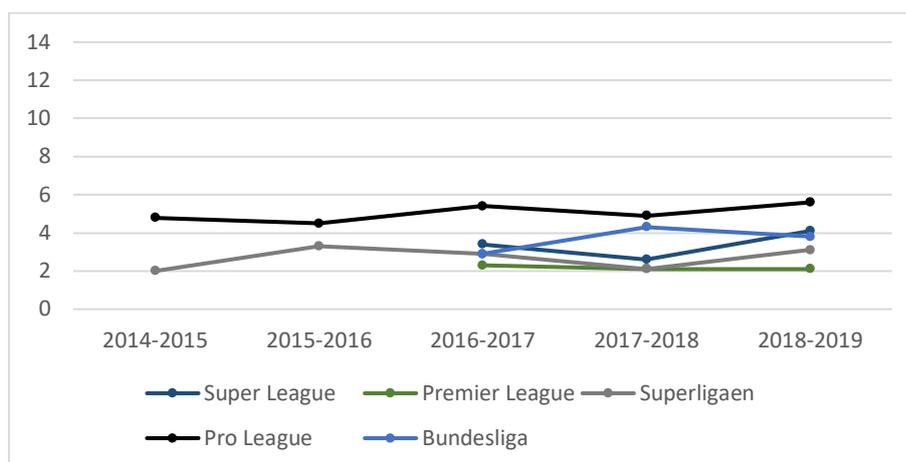
Source : représentation propre à ce travail.

Figure 12 : Analyse comparative des ligues selon la moyenne par club de joueurs M-23 nationaux utilisés



Source : représentation propre à ce travail.

Figure 13 : Analyse comparative des ligues selon la moyenne par club de joueurs M-23 étrangers utilisés



Source : représentation propre à ce travail.

Transferts de joueurs M-25 vers le *Big Five*

- Pour cet indicateur, la **Pro League** se distingue dans l'échantillon comme le fournisseur attitré du *Big Five* avec plus de 60 joueurs transférés en cinq ans. La Belgique a plus exporté de joueurs étrangers (33) que de joueurs belges (28). Comme on l'a constaté précédemment, ce n'est pas vraiment étonnant sachant que les formations sont peu enclines à mettre en vitrine les joueurs qu'elles ont formés, qu'il s'agisse de joueurs prometteurs ou confirmés.
- Elle est suivie par la **Super League** avec 35 joueurs ayant franchi le pas. Plus de 70% d'entre eux sont des joueurs détenteurs du passeport national (binationaux inclus), aucune ligue ne fait mieux.
- 31 joueurs issus de la **Bundesliga** ont rejoint les cinq grands championnats entre 2015 et 2019, dont 19 (!) en provenance du RB Salzburg. Il s'agit, et de très loin, du club ayant le plus alimenté le *Big Five* parmi les quatre championnats analysés pour cet indicateur, bien aidé il est vrai par les liens qui l'unissent au RB Leipzig, la « maison mère ». Il précède le Club Bruges qui ne compte « que » neuf joueurs transférés. Comme la Pro League, la Bundesliga exporte plus de joueurs étrangers que d'Autrichiens, en raison majoritairement du modèle économique du RB Salzburg, basé sur le recrutement à l'international de pépites en capitalisant sur la plus-value liée à leur revente future. A noter que la saison où le plus de joueurs ont rejoint le *Big Five* est celle de la réforme.

- Heureux hasard peut-être, c'est également le cas pour la **Superligaen** qui réalise son meilleur total de joueurs transférés dans les grandes ligues lors de la saison où la nouvelle formule a été instaurée. Le Danemark clôture la marche mais a cependant le mérite d'exporter en particulier des joueurs nationaux (16) parmi les 23 cédés au total. Une corrélation se fait naturellement avec la moyenne quinquennale basée sur la proportion de joueurs M-23 nationaux *versus* étrangers utilisés, qui a été de 73%, soit la plus haute parmi l'échantillon.

Pour la stratégie de formation, une certaine hiérarchie entre les ligues peut s'opérer selon, là également, une pondération arbitraire de l'importance des indicateurs. Les M-23 nationaux doivent être privilégiés par rapport à leurs homologues étrangers car ils symbolisent de manière générale la qualité des centres de formation locaux²⁶. Les plus performants peuvent même potentiellement rejoindre les rangs de l'équipe nationale, soit le sommet ultime de la pyramide. La réflexion est la même en cas de transfert : les joueurs nationaux font office d'ambassadeurs dans les ligues les plus médiatisées du monde et sont les fruits de la réussite d'un système bidimensionnel (promotion des clubs et de la ligue).

Tableau 10 : Classement pondéré de la stratégie de formation des ligues selon les moyennes quinquennales réalisées

	M-23 nationaux x2	M-23 étrangers x1	M-25 nationaux x2	M-25 étrangers x1	Total points
Pro League	12	5,1	11,2	6,6	34,9
Super League	16,4	3,4	10	2	31,8
Bundesliga	14	3,7	5,2	3,6	26,5
Superligaen	14,8	2,7	6,4	1,4	25,3

Source : représentation propre à ce travail.

²⁶ Il existe évidemment des joueurs nationaux ayant été formés à l'étranger et vice-versa, mais ces cas de figure restent des singularités au vu de l'important volume d'informations recensées.

Bilan et incidences des réformes sur les indicateurs de la stratégie de formation

- Au contraire de l'ICIC, pour laquelle la réforme belge de 2016-2017 a eu une réelle influence, **la stratégie de formation n'a pas été impactée par la refonte récente de la Pro League** étant donné que ce championnat se joue depuis 2009 avec un nombre équivalent de formations et selon un mode de compétition similaire décliné en deux parties.
- On assiste à une **forme de paradoxe** pour l'Autriche et le Danemark. D'un côté, la Bundesliga et la Superligaen n'ont, sur la période analysée, **jamais vu aussi peu de M-23 nationaux fouler les pelouses de leurs championnats respectifs que lors de la saison de réforme** (5,6 et 6,9 en moyenne par club). La première citée réalise même son plus mauvais score total (M-23 étrangers compris) cette saison-là (9,3). Dans les deux cas, cela **contraste avec leurs saisons de transition respectives** qui, grâce au risque réduit de relégation, avaient permis d'afficher leurs meilleurs résultats totaux (12,8 et 10,9).
- Les raisons pouvant expliquer ces baisses sont diverses et aucune ne prévaut réellement sur une autre. L'une d'entre-elles est la **Crainte de la fameuse « barre »** qui, relativement tôt dans la saison, conditionne l'avenir et les perspectives à court terme d'un club, ce qui peut justifier l'éventuelle frilosité des entraîneurs. Dans une logique d'IC, les rencontres à enjeux sont plus nombreuses, principalement en deuxième partie de saison, ce qui peut inciter les *managers* à **prioriser les joueurs expérimentés lors de ces matchs couperets**. Ainsi, les staffs disposent de moins de flexibilité quant à la gestion de leurs effectifs.
- A l'inverse, **l'Autriche et le Danemark n'ont jamais exporté autant de joueurs M-25 vers les grands championnats que pendant ou au terme de ces dites saison** (10 depuis la Bundesliga, sept depuis la Superligaen).
- En fin de saison, les affiches de haut de tableau, pleines d'enjeux si l'ICIC l'autorise, attirent les *scouts* européens. **Des grosses prestations lors de ces rencontres captent l'attention médiatique et sont susceptibles de valider un futur transfert**. Précision intéressante : depuis les refontes de la Bundesliga et de la Superligaen, les joueurs ayant rejoint le *Big Five* en provenance de ces deux ligues étaient quasi exclusivement issus de clubs disputant le groupe ou les playoffs de championnat. Sur les 26 joueurs recensés, le taux d'occurrences est supérieur à 92% (huit sur 10 pour la Bundesliga, 16 sur 16 pour la Superligaen). Le recrutement des membres des grandes ligues est ordinairement très élitiste, du moins dans ce type de championnat.
- Cependant, **dans le cadre d'un transfert, l'influence du changement de formule est à minimiser** au profit des campagnes européennes des représentants nationaux ou encore des

performances accomplies avec la sélection lors des compétitions internationales. Les valeurs de la Superligaen sont d'ailleurs retombées lors des saisons suivant la réforme. De plus, une signature dans un grand championnat est l'aboutissement d'une politique et d'un processus à moyen voire long terme. Il ne suffit pas de donner sa chance à un jeune joueur pour le voir ensuite aller directement garnir les rangs d'un grand club lors du marché des transferts qui suit.

6 Propositions de formules compétitives

L'intérêt de cette analyse comparative est, entre autres, d'avoir pu se constituer une image globale des possibilités de formules compétitives. L'échantillon sélectionné comporte des championnats à 10, 12, 14, 16 et 20 équipes, ce qui témoigne de sa variété. Il est particulièrement représentatif de ce qui existe ailleurs en Europe. En effet, en 2018-2019, le panorama des 30 premiers pays au classement par coefficient UEFA de leurs associations atteste de la grande diversité des modes compétitifs (voir annexe 4). Ce n'est pas pour autant que la SFL dispose d'une vaste marge de manœuvre dans le cas d'une refonte de l'élite de ses championnats :

- **Réduction du nombre d'équipes** : sauf conformément à une approche innovante, une réduction du nombre d'équipes ne ferait aucun sens et irait à l'encontre des aspirations actuelles.
- **Statu quo du nombre d'équipes** : les problèmes sont plus ou moins similaires dans le cas d'un maintien du gabarit de la ligue, le système à 10 équipes ayant montré ses limites, en dépit du fait que les critères associés testés grâce aux différents indicateurs sont, en comparaison, étonnamment satisfaisants (meilleure IIC moyenne du panel, deuxième en stratégie de formation, troisième en termes d'EC). La lassitude générale engendrée par un championnat classique qui ronronne couplée au faible suspense de la lutte pour le titre sonnent peu à peu le glas de ce système. Avec si peu d'équipes, les possibilités sont limitées. Une configuration moderne en deux phases est inenvisageable, alors que la mise en place de playoffs/playouts au meilleur des trois, cinq, ou sept confrontations directes lors de la seconde partie de saison (comme au hockey sur glace) est culturellement impensable.
- **Augmentation du nombre d'équipes** : C'est presque un pléonasme d'affirmer qu'un élargissement du championnat symbolise l'avenir de la ligue. Nonobstant, une expansion au-delà de 14 équipes me paraît utopique à cause du potentiel économique des clubs et des limites géo-démographiques propres au pays. C'est pourquoi les efforts en vue d'une nouvelle formule doivent se concentrer sur une ligue à 12 ou à 14 équipes. Ces tailles sont plutôt adaptées aux contraintes et spécificités de la Suisse, à condition toutefois d'optimiser le format de la deuxième division en conséquence (à titre d'exemple, deux ligues professionnelles de 14 clubs chacune me paraît disproportionné en connaissant les possibilités financières, infrastructurelles et sportives suisses). Le nombre d'équipes

professionnelles au total des deux ligues doit s'inscrire dans une recherche de compétitivité et d'attractivité.

Voici donc quelques propositions avec, pour chacune, les avantages et les inconvénients inhérents à ces changements. Dans la mesure du possible, des possibles alternatives sont également présentées. L'objet de celles-ci est de soumettre des formes différentes avec le même nombre d'équipes.

6.1 La Rationnelle

<u>Nombre d'équipes :</u>	12
<u>Format :</u>	phase préliminaire / deux groupes de playoffs
<u>Nombre de matchs :</u>	22 / 10
<u>Barrages :</u>	européens et promotion/relégation
<u>Nombre de relégués :</u>	1 ou 2

Explications :

Cette formule peut être décrite comme la plus vraisemblable dans le cas où les envies de réforme se matérialisaient. Les dirigeants et les clubs de la SFL ayant déjà refusé un nouveau mode de championnat en 2017 (voir chapitre 1), il me paraît peu probable, dans un avenir proche, que ceux-ci se prononcent en faveur d'une ligue composée de plus de 12 équipes. Cette proposition est directement inspirée, à quelques distinctions près, de la Bundesliga autrichienne (présentée dans le chapitre 3). Les barrages de promotion-relégation sont maintenus et la Challenge League emboîte le pas de sa grande sœur avec une extension à 12 équipes également. Ainsi, la SFL compterait 24 clubs professionnels, le nombre maximum selon moi pour conserver sa compétitivité, et sous certaines conditions (revenus issus des droits télévisuels à la hausse). Dès 2020, la Suisse ne comptera plus que quatre places européennes. Les modalités pour les barrages européens s'articulent de la façon suivante : l'équipe classée troisième (ou quatrième si le vainqueur de la Coupe suisse figure déjà parmi les trois premiers) est opposée au vainqueur du second groupe sous forme aller-retour pour le dernier billet européen disponible grâce au championnat (les rangs 5 et 6 restent en tous les cas vide d'incidence). À noter qu'après de tels ajustements, la pyramide du football suisse devrait, par ricochets, être profondément modifiée.

L'idée d'une suppression de la Promotion League, la troisième division, est une solution imaginable pour réaménager le système.

Avantages :

Cette formule allie modernité (grâce à son architecture) et stabilité (le nombre d'équipes est raisonnablement augmenté). Le nombre de journées est réduit à 32 au minimum et 34 au maximum, ce qui est bénéfique pour les clubs préparant des échéances européennes qui, en cas de bons résultats, profiteraient aux autres clubs de Super League. L'inertie entre les deux championnats professionnels est renforcée et confère aux formations de l'élite une plus grande sécurité économique, le tout en conservant son abondante structure d'enjeux sportifs (sept places stratégiques potentielles sur 12 lors de la seconde phase). Le corollaire à cela est la persistante absence de ventre mou qui peut être interprétée positivement mais aussi négativement comme on le verra par la suite. Idéalement, une formule déclinée en deux parties doit maintenir le suspense à l'aide de la division des points après la première phase qui améliore l'ICIC, comme ce fut le cas en Bundesliga en 2018-2019. Selon les aléas de la compétition, les matchs à enjeux de fin de championnat et l'attente suscitée par les différents types de barrages peuvent mettre en lumière la qualité du *design* choisi.

Inconvénients :

La place accordée aux jeunes joueurs pourrait être remise en question à cause de la barre, comme cela s'est produit dans un premier temps en Autriche et au Danemark. Les barrages européens posent un problème d'équité, étant donné que le septième pourrait ravir le dernier billet européen au troisième du classement sur la seule base d'un match aller-retour. De plus, la phase préliminaire est dévaluée par la division des points par deux, alors que les performances durant les 22 premiers matchs sont tout aussi légitimes que celles de la seconde phase. Il y aurait également deux rencontres à domicile en moins que précédemment, ce qui implique une possible baisse des revenus *matchday*, surtout pour les six équipes du deuxième groupe (comme expliqué chapitre 1). Normalement, les droits télévisuels de la SFL devraient être renégociés à la hausse durant le premier semestre de 2020, mais en l'état actuel, la part du gâteau répartie serait le quotient d'une division par 12, et plus 10. Finalement, l'absence de ventre mou, cette zone sûre en milieu de tableau, peut cristalliser l'inquiétude de clubs ne sachant pas dans quelle direction regarder au classement.

Alternative :

La différence avancée consiste, au terme de la phase préliminaire de 22 matchs, à diviser le championnat non plus en deux groupes de six mais en trois groupes de quatre, un peu comme l'a fait la République tchèque (avec 16 équipes) à partir de 2018-2019 (Fortunaliga, s.d.). Les points acquis jusque-là peuvent, selon les convenances, être conservés ou divisés. Les trois groupes jouent encore six rencontres pour un total de 28 matchs. Les quatre premières équipes se disputent le titre et les tickets européens. En fonction du nombre de places européennes dont le pays dispose et du résultat de la Coupe suisse, un barrage européen opposerait, sous forme aller-retour, la première équipe non qualifiée directement du groupe 1 au vainqueur du groupe 2 en vue du dernier billet disponible. Les équipes du groupe 3 se disputent les neuvième et 10^{ème} places synonymes de maintien, le 11^{ème} joue les barrages de promotion/relégation et le dernier est relégué. Cette alternative possède plus ou moins les mêmes avantages et inconvénients que la réelle proposition, mais le produit perd en lisibilité. Il accentue également le manque à gagner lié à un faible nombre de rencontres qui peut également préjudicier la compétitivité des clubs. Par contre, il diminue l'iniquité des barrages européens puisqu'il mettrait aux prises le cinquième du classement et non plus le septième à une équipe du groupe 1.

6.2 L'Ambitieuse

<u>Nombre d'équipes :</u>	14
<u>Format :</u>	phase préliminaire / deux groupes de playoffs
<u>Nombre de matchs :</u>	26 /7 ou 10
<u>Barrages :</u>	européen et relégation
<u>Nombre de relégués :</u>	1 ou 2

Explications :

Cette proposition ressemble par bien des aspects à celle de 12 équipes précédemment expliquée. Ses chances de se concrétiser un jour en Suisse restent cependant restreintes en raison du potentiel (sportif et économique) du pays, de la ligue et des clubs, et également du conservatisme ambiant, raison pour laquelle je l'ai décrite comme ambitieuse. Articulée en deux phases également, elle allonge la phase préliminaire de quatre matchs à cause de son gabarit. Elle est à l'image de ce qui se fait en Superligaen danoise (voir chapitre 3) mais diffère quelque

peu. Au contraire du Danemark, les points sont divisés par deux après 26 matchs. Les six premiers jouent pour le titre en 10 matchs (cinq confrontations en aller-retour) ou pour accrocher une qualification européenne. La dernière place européenne est octroyée à travers un barrage où le troisième (ou quatrième si le vainqueur de la Coupe suisse figure parmi le trio de tête) affronte le vainqueur du deuxième groupe sur deux matchs. Les huit équipes restantes participent à un mini-championnat de sept confrontations uniques pour accrocher la septième place ou pour éviter les avant-dernière (barrages de promotion-relégation) ou dernière places (relégation).

Avantages :

Ils sont similaires à ceux de la formule dite « rationnelle » à 12 équipes dans le cadre d'un championnat décliné en deux parties. Le nombre de matchs moyen est réduit et l'inertie entre les ligues est consolidée. Nouveauté : une petite zone de sécurité se crée pour le deuxième groupe entre les rangs 8 et 12 ce qui, là aussi, donne lieu à deux lectures possibles. Bien que controversée, la division des points est un outil pour maintenir ou créer de l'IC, surtout dans ce format à 14 équipes sachant que des différences irréversibles ou presque peuvent être faites après 26 matchs par les clubs de pointe que sont les BSC Young Boys ou le FC Bâle. Le nombre de matchs à la maison reste semblable à ce qui se fait actuellement (18), sauf pour les équipes classées entre les 11^{ème} et 14^{ème} places à l'issue de la phase préliminaire qui jouent, en seconde partie de saison, quatre de leurs sept matchs à l'extérieur. C'est un argument de poids lorsque que l'on connaît l'importance des revenus *matchday* dans les budgets des clubs suisses (selon Laurent Favre, 35% des recettes étaient liés à la vente des billets en 2016). Dernier avantage et non des moindres, l'engouement engendré par la sauvegarde des différents barrages perdure.

Inconvénients :

Tout d'abord, il paraît un peu présomptueux de passer, sans transition ou presque, de 10 à 14 équipes en Super League d'autant plus que les dirigeants des clubs et de la ligue étaient, à l'origine, plutôt réfractaires à l'idée de moderniser les structures. Sinon, les limites de ce projet sont, comme pour les avantages, plus ou moins identiques à celles de la formule rationnelle, à savoir la place accordée aux jeunes joueurs (notamment nationaux) ou encore le problème d'équité des barrages européens. La phase préliminaire, qui est encore plus longue, perd aussi en signification après la division des points. Le système d'enjeux sportifs est affecté par

l'extension de la ligue, puisqu'on dénombre sept places stratégiques non potentielles sur 14 pendant la seconde phase, dont cinq pour le groupe 2 uniquement. Par-dessus tout, ce mode de compétition n'autorise pas un agrandissement du nombre d'équipes en Challenge League, la capacité maximale de 24 clubs professionnels du pays arguée antérieurement étant atteinte. Ce dernier élément constitue à mes yeux un facteur limitant pour le développement du football professionnel helvétique.

Alternative :

Une variante possible est non pas de dissocier le deuxième groupe en deux poules de quatre comme au Danemark, mais plutôt de partager le championnat en trois groupes au terme des 26 matchs de la phase régulière. A choix, les points récoltés peuvent être gardés ou divisés. Comme pour la formule à 12 équipes, cette possibilité existe mais la répartition des équipes est tout autre. Quatre équipes forment le groupe 1 où le titre et les places européennes sont briguées en six matchs. Six équipes composent le groupe 2 et tentent, en cinq matchs, de sortir vainqueur du groupe pour se donner une chance de jouer l'Europe grâce aux barrages européens (aller-retour contre le troisième ou le quatrième du groupe 1). Les quatre « cancre » de la ligue jouent six matchs pour éviter de faire la culbute (14^{ème} rang) ou de disputer des barrages de promotion-relégation sous haute tension (13^{ème} rang). En pareilles circonstances, le regain d'équité des barrages européens ne masque pas complètement les lacunes liées à lisibilité du produit par le consommateur. Le nombre de matchs devant son public pose aussi problème.

6.3 La Révolutionnaire

<u>Nombre d'équipes :</u>	12 (6 clubs autrichiens et 6 clubs suisses)
<u>Format :</u>	phase préliminaire / deux groupes de playoffs
<u>Nombre de matchs :</u>	26 / 7 ou 10
<u>Barrages :</u>	-
<u>Nombre de relégués :</u>	2

Explications :

Pour certains spécialistes, la logique de territorialité est un principe révolu dans le monde du sport, ou du moins dans l'organisation de certaines compétitions. Ce projet bouscule donc les habitudes européennes et élargit notre horizon en proposant une fusion des championnats suisses et autrichiens de première division, comme ce fut le cas avec la création en 2011 de la BeNe Ligue (Belgique et Pays-Bas) en football féminin (Bayle, Jaccard, & Vonnard, 2013, p. 9). Après l'annonce officielle de leur organisation commune de l'Euro 2008, des rumeurs au sujet d'un possible rapprochement avaient circulé après la réunion de hauts dirigeants (Froidevaux, 2003). Cette idée ne sort donc pas de terre mais elle vaut la peine qu'on s'attarde dessus. En considérant le fait qu'à peine plus d'1h30 d'avion sépare Genève (grande ville la plus à l'ouest de la Suisse) et Vienne (grande ville la plus à l'est de l'Autriche), la proximité des deux pays est un argument en faveur de cette unification. Si l'on tient compte des clubs historiques et de leur niveau sportif potentiel, des infrastructures présentes (stade, loges), des caractéristiques démographiques et économiques de leurs villes et d'autres aspects encore, cette nouvelle ligue pourrait, de façon imaginaire, ressembler à cela :

- Autriche: Rapid Vienne, Austria Vienne, RB Salzburg, Sturm Graz, Linzer ASK, Wacker Innsbruck.
- Suisse: GC Zürich, FC Zürich, FC Bâle, BSC Young Boys, Servette FC, FC Lausanne-Sport.

La formule compétitive de cette nouvelle conférence géographique est absolument identique à la proposition « rationnelle » dotée de 12 équipes et déclinée en deux phases. La seule différence majeure réside dans le nombre de relégués : les barrages de promotion-relégation sont abandonnés et le nombre de relégués annuels est fixé à deux. Cette modification permet ainsi à deux promus de rejoindre l'élite austro-suisse, l'un en provenance de deuxième division autrichienne, le second en provenance de deuxième division suisse pour entretenir l'homogénéité du championnat. Comment procéder dans la situation où deux clubs d'un même pays descendent dans leur deuxième division respective en fin de saison ? Ce déséquilibre serait toléré mais il serait formellement interdit d'aller au-delà de sept formations d'un même pays sur les 12 au total pour ne pas exacerber la dualité de la ligue. Si le cas se reproduisait sous ces mêmes conditions (7/5), l'équipe la moins bien classée du pays le plus représenté au sein de la ligue serait reléguée à la place du 11^{ème}. De par ses caractéristiques uniques en Europe, un

léger flou accompagne les modalités de qualification pour les compétitions de l'UEFA. En 2020, l'Autriche bénéficiera de cinq places européennes (SPOX Österreich, 2019b) et la Suisse plus que de quatre. Juridiquement parlant, une fusion impliquerait une remise en cause de tous les statuts et règlements sportifs existants pour se diriger vers une mutualisation de l'ensemble des formalités administratives des ligues et des clubs.

Avantages :

Les avantages liés à la formule compétitive en tant que telle ont déjà été expliqués en détails précédemment, c'est pourquoi je préfère me pencher sur les singularités de cette proposition. Grâce à ce regroupement, les meilleurs clubs suisses et autrichiens pourraient franchir un cap à l'échelle européenne et la ligue changer de statut. Certes, le fossé la séparant du *Big Five* ne disparaîtrait pas subitement mais il pourrait progressivement diminuer. Lorsqu'on observe les clubs cités précédemment, le championnat aurait fière allure et les affiches seraient nombreuses, ce qui aurait vraisemblablement comme conséquence d'améliorer l'EC. D'un point de vue économique, le produit serait potentiellement plus attractif pour les opérateurs télévisuels, ce qui accroîtrait le pouvoir de négociations des dirigeants de la ligue et donnerait un coup d'accélérateur non négligeable aux montants reversés aux clubs. Séduits par ce marché plus vaste, les clubs riches pourraient étendre leur zone d'activité en dégotant des sponsors supplémentaires.

Inconvénients :

Premièrement, cette petite révolution paraît plus adaptée aux grands clubs disposant déjà de moyens importants et amenés à jouer les compétitions européennes. Le niveau d'exigences s'élève encore un peu plus (déplacements, logistique, structures, effectifs), et rien ne garantit qu'une éventuelle hausse des revenus issus des droits TV puisse couvrir ces impératifs. Les affluences représentent un point d'interrogation sachant que les distances à parcourir pour les fans adverses sont relativement longues. Un autre défi de taille consiste à bouleverser les mœurs et coutumes d'une société habituée à s'intéresser au sport par le prisme national. De prime abord, il peut paraître impensable de « partager » son championnat domestique avec un de ses voisins. Cette proposition a de toute façon une chance infime d'aboutir dans un avenir proche, qui plus est car l'UEFA est par nature formellement opposée à ce style de réforme, invoquant

le respect du principe de territorialité²⁷ (ATS, 2010). Enfin, les règles de promotion-relégation expliquées précédemment pourraient conduire à la dépréciation du mérite sportif dans le cas où une équipe qui s'est maintenue sur la base de ses performances sportives était contrainte de descendre en raison de la volonté de limiter le déséquilibre lié à l'origine des clubs (proportion maximale de sept clubs d'un même pays sur les 12 au total).

Alternative :

Plutôt que de fusionner, une option possible mais très utopique encore une fois serait de fractionner notre championnat national et d'envoyer nos meilleurs représentants participer aux différents championnats de nos pays limitrophes. Les deux meilleurs clubs romands (ex : FC Sion et Servette FC) se joindraient à la Ligue 1, les deux meilleurs clubs suisses-alsaciens (ex : BSC Young Boys et FC Bâle) participeraient à la Bundesliga, tandis que le FC Lugano rivaliserait avec les clubs italiens en Serie A. Des accords de ce type existent déjà en Europe, notamment en Premier League où certains clubs gallois sont habilités à concourir dans les différents échelons anglais. Ce cas de figure ferait passer ces formations helvétiques dans une autre dimension grâce aux droits TV de ces trois championnats qui décuplèrent leurs recettes traditionnelles. Le principal problème de cette alternative, la rendant tout bonnement irréalisable, tient au fait que les pays limitrophes cités sont tous membres du *Big Five* : la différence de niveau est trop grande pour que les membres de ces championnats jugent sportivement intéressant d'incorporer des clubs suisses dans leurs ligues respectives. Une exception se doit d'être faite pour les BSC Young Boys et le FC Bâle. Ces deux clubs sont les seuls en Suisse à pouvoir, peut-être, figurer en première partie de tableau d'une grande ligue et contribuer à un meilleur EC. Les grands clubs allemands pourraient voir d'un bon œil leur intégration, mais les plus petits mettraient indubitablement leur veto sous prétexte qu'ils priveraient des clubs locaux de leurs droits.

²⁷ En 2010, l'UEFA avait interdit à l'Evian Thonon Gaillard, un club français alors en Ligue 2, de jouer ses matchs de championnat à Genève en invoquant le principe de territorialité, « ... un principe fondamental et une caractéristique bien établie du sport ... ».

6.4 L’Innovante

Nombre d’équipes :	8
Format :	classique
Nombre de matchs :	28
Barrages :	-
Nombre de relégués :	0

Explications :

Aussi ubuesque que cela puisse paraître, la réflexion quant à une possible ligue fermée en Europe fait son petit bonhomme de chemin. Culturellement inconcevable il y a quelques années, la tendance à l’américanisation du milieu sportif actuel a posé les fondements du débat. Parmi les quatre initiatives présentées, cette dernière est sans l’ombre d’un doute la plus inimaginable en Suisse mais les difficultés rencontrées pour trouver « LA » formule idéale légitiment ce petit élan de créativité. Toujours est-il que les caractéristiques managériales des dirigeants du football suisse, plus dans la réaction que dans l’action en ce qui concerne la modernisation des ligues professionnelles, tuent dans l’œuf l’hypothèse d’un modèle de championnat fermé. Laissons tout de même libre cours à notre fantaisie et repartons sur une nouvelle base. Les facteurs principaux d’une ligue fermée reposent sur l’envergure financière que les dirigeants entendent lui donner ainsi que sur des critères d’accès différents (non sportifs) qui, dans le cas suisse, pourraient être :

- Zone de chalandise : qualité (ex : médias, diffuseurs, entreprises richesse de la population, participation des collectivités...) et quantité (ex : entre 100'000 et 200'000 habitants).
- Stade aux normes (ex : capacité minimale entre 10'000 et 15'000 places, accueil et exploitation VIP, éclairage, dimension et qualité de la pelouse, sécurité, accès...).
- Compétences techniques.
- Assise financière des investisseurs (ex : garantie de budget minimum de 15-20 millions).
- Compréhension d’adhésion à un système.

Une période « test » de quatre ans serait initiée. Des exigences à la hausse limiteraient, dans un premier temps, le nombre d’équipes de la ligue à huit. Celles-ci s’affronteraient selon un schéma classique quatre fois chacune dans la même saison pour un total de 28 matchs. Après deux ans,

la ligue pourrait ouvrir ses portes à deux équipes supplémentaires si les critères d'accès étaient remplis.

Avantages :

Le faible nombre initial de clubs s'accompagnerait d'une redistribution plus solidaire des revenus ce qui diminuerait théoriquement les écarts de budget (manne financière de l'UEFA pour ses compétitions exceptée) tout en renforçant l'EC. En raison de la très forte inertie du système, les investisseurs sauraient qu'ils disposent d'une stabilité. Ce dernier élément pourrait aussi encourager les pouvoirs publics municipaux ou régionaux à s'engager encore davantage dans le football, notamment en participant à la construction ou à la rénovation d'infrastructures selon les normes prescrites, car la probabilité de descente est nulle. Cette inertie pourrait inciter les entraîneurs à lancer des jeunes joueurs dans le grand bain, d'autant plus que cette formule à huit équipes ne se décline pas en deux phases (la barre n'est pas à craindre).

Inconvénients :

Ce système va littéralement à l'encontre des valeurs prônées par l'UEFA comme le mérite sportif et dont le principe de promotion et de relégation en est l'étendard (UEFA, 2010). Habitué à cette philosophie, le public suisse devrait être vigoureusement opposé à ce nouveau *design* qui, en plus de faire passer certains clubs au deuxième plan, diminue le nombre de places disponibles pour les joueurs dans les contingents de la Super League, et donc possiblement des jeunes talents. Au gré des envies de leurs propriétaires, les équipes pourraient être déplacées d'une ville à une autre. Cette mobilité horizontale des clubs (ou franchises) au sein d'une ligue fermée n'est pas adaptée au fort enracinement local des clubs suisses. Pour conclure, cette formule innovante (à échelle européenne) maintiendrait cette lancinante récurrence des confrontations dont les consommateurs helvétiques sont lassés.

7 Conclusion

Cette étude arrive progressivement à son terme et il est temps de tirer quelques enseignements à propos des différentes thématiques abordées. Au fil du travail, en approfondissant encore davantage les paramètres du *league design*, certaines idées préconçues se sont confirmées. D'après moi, cette quête vers la formule compétitive idéale de la Super League suisse est un leurre. Grossièrement dit, la question n'est pas de choisir le format le plus performant mais plutôt de choisir celui qui présente le moins d'inconvénients. Le champ des possibles n'est pas très large, chaque formule compétitive comporte son lot d'agrément et de contrariétés, raisons pour lesquelles le fait d'envisager un consensus parfait entre les acteurs (ligue, clubs, partenaires, médias, public...) est illusoire. Dans le cas où un nouveau mode de championnat est prononcé, le maître-mot doit être la stabilité. Les consommateurs doivent pouvoir le comprendre, s'imprégner de celui-ci et s'y fidéliser. C'est en partie ce qui fait défaut en Belgique où les sempiternelles modifications relèguent au second plan des valeurs intéressantes en termes d'incertitude du résultat par exemple.

L'influence jouée par le format de compétition dans les différents indices calculés doit être minimisée. En regardant les classements finaux des cinq dernières éditions des championnats ayant complété leur phase préliminaire par différents types de *playoffs*, on s'aperçoit, à quelques exceptions près, que ce sont toujours les mêmes équipes qu'auparavant qui figurent en haut du classement (FC Copenhague, FC Midtjylland et Brøndby IF au Danemark ; Club Bruges, KAA La Gantoise, RSC Anderlecht en Belgique ; RB Salzbourg, Rapid Vienne et Sturm Graz en Autriche). Globalement, ces réformes ont parfois permis de maintenir le suspense plus longtemps dans la saison mais c'est de la cosmétique au niveau des résultats. Dans le même ordre d'idée, il ne faut pas surestimer l'importance des différentes mesures utilisées pour tester les critères associés car elles possèdent des limites qui leur sont propres. La collecte de données des différents indicateurs ne concerne que cinq saisons. Mis à part l'IIC, les indices d'incertitude du résultat ne se basent que sur la phase préliminaire pour les championnats en deux parties et n'intègrent pas les enjeux sportifs. Le rôle joué par les M-23 recensés n'a pas été pris en compte (une seule minute de jeu sur la saison suffisait pour intégrer un joueur dans la liste).

L'EC et l'IC, deux composantes de l'incertitude du résultat, sont des notions importantes à considérer dans le cadre du format d'un championnat. Vouloir améliorer le système d'enjeux

sportifs pour faire progresser l'IC est positif à condition que le produit reste lisible pour le consommateur. En apparence, il paraît difficile de trouver une formule qui profite tant aux jeunes joueurs qu'à l'incertitude de la ligue. De même, il semble contradictoire d'encourager simultanément l'EC domestique et la compétitivité de ses représentants en Europe. A ce sujet, d'après les constats et analyses effectuées, ne devrait-on pas privilégier l'IC plutôt que l'EC ? La réponse à cette question dépend de la politique sportive que les dirigeants des ligues entendent mener. Mieux vaut-il encourager les locomotives du championnat dans les compétitions européennes (en procédant à une répartition disparate des revenus TV) en sachant que leurs potentiels succès auraient des répercussions positives sur la ligue (nombre et nature des places qualificatives) et que l'IC pourrait venir au secours d'un EC en partie « délaissé » grâce à une bonne structure d'enjeux sportifs ? Ou doit-on au contraire se battre, comme le veut l'UEFA et son président Aleksander Ceferin, en faveur de l'EC des compétitions grâce par exemple à une répartition égalitaire des revenus TV (Scelles et al., s.d) ?

La Super League arrive prochainement à un tournant de son existence. En effet, me trouvant alors en pleine rédaction de ce mémoire, la SFL a annoncé dans le courant de l'année 2019 son projet de réformer sa compétition reine (deux ans après son échec initial) en vue de la saison 2021-2022. Les 20 clubs professionnels auront l'occasion, lors de l'assemblée générale du 22 novembre 2019, de voter pour un mode de compétition exactement identique à la proposition rationnelle que j'ai exposé (voir chapitre 6) et qui rappelle la défunte « Formule Rumo ». Par contre, la Challenge League ne subirait aucune modification. Comme annoncé par Le Matin (2019), le projet pourra être entériné si la majorité des deux tiers est atteinte et si les deux autres sections de l'ASF, soit la Première Ligue et la Ligue amateur, donnent leur accord. Les enjeux de cette votation sont multiples car dans le même temps, le contrat d'exploitation des droits multimédias et TV qui unit la SFL à CT Cinetrade SA (qui possède la chaîne payante Teleclub où les matchs sont diffusés) s'achève en 2021 (Favre, 2016a). Les dirigeants de la ligue ont donc eu, sur mandat des clubs, tout le loisir de définir les contours du nouveau produit (Le Matin, 2019). L'instauration de celui-ci coïncide avec la nouvelle période contractuelle des droits TV qui, pour leur part, devraient encore prendre l'ascenseur et dépasser le montant de 40 millions par saison indiqué par Laurent Favre (2016a), qui plus est avec un *design* moderne. Il s'agit donc d'une occasion rêvée de faire d'une pierre deux coups, à titres sportif et économique. La petite révolution du football suisse est en marche.

Annexes

Annexe 1: Description des affluences en Super League lors de la saison 2017-2018

	BSC YB	FCB	FC Luc.	FCZ	FC SG	FCS	FCT	FC Lug.	GCZ	FC LS
1	31120	27416	8553	10191	11765	9000	5617	3830	20000	3415
2	17364	26317	10168	10472	11815	10900	7227	4510	6000	5574
3	16863	26994	11759	15123	11550	10500	4277	3405	6700	3251
4	20800	23686	8628	10230	12214	7000	4486	3868	6000	3429
5	13341	29584	8316	9272	11933	10000	5571	3506	10300	3278
6	20098	24559	11637	17783	11878	9000	7526	3627	7100	4640
7	18077	32456	9470	15023	12909	9500	5007	4180	5100	3135
8	20800	24212	10109	9225	9987	8500	4866	3384	5100	3893
9	16146	24812	8565	8732	12577	6800	7627	2543	4100	3956
10	16647	23841	8968	8423	10140	8600	4088	4026	7800	3627
11	18030	22988	11373	8273	13323	9000	5607	3380	4200	4200
12	14255	27137	7362	8069	10221	9000	4591	4021	12300	3159
13	25403	24717	11749	10560	14095	10200	5586	3791	3100	3379
14	31120	23649	11897	14196	17572	10900	5439	4746	3500	3872
15	26702	23487	10168	8817	11047	9800	10014	3148	7300	8500
16	26506	25229	11225	9061	15594	12800	6553	3488	4100	3249
17	31120	29181	9562	8488	14026	13800	6026	4311	5100	4524
18	31120	25161	11416	11135	14397	13300	6227	3690	8500	2850
∅	21973	25857	10051	10726	12614	9922	5908	3747	7017	3996
Saison										
∅ hors-derbies	22539	-	-	10068	-	10163	5543	-	5875	3616
∅ 1 à 3 16 à 18	27446	26716	10447	10745	13191	11717	5988	3872	6080	3458
∅ 4 à 15	20308	25427	9854	9662	12325	9230	5277	3685	5782	3688
Taux remp.	69%	68%	61%	41%	65%	69%	59%	59%	27%	47%
T. r. h.-d.	71%	-	-	39%	-	71%	55%	-	23%	43%

: derbies

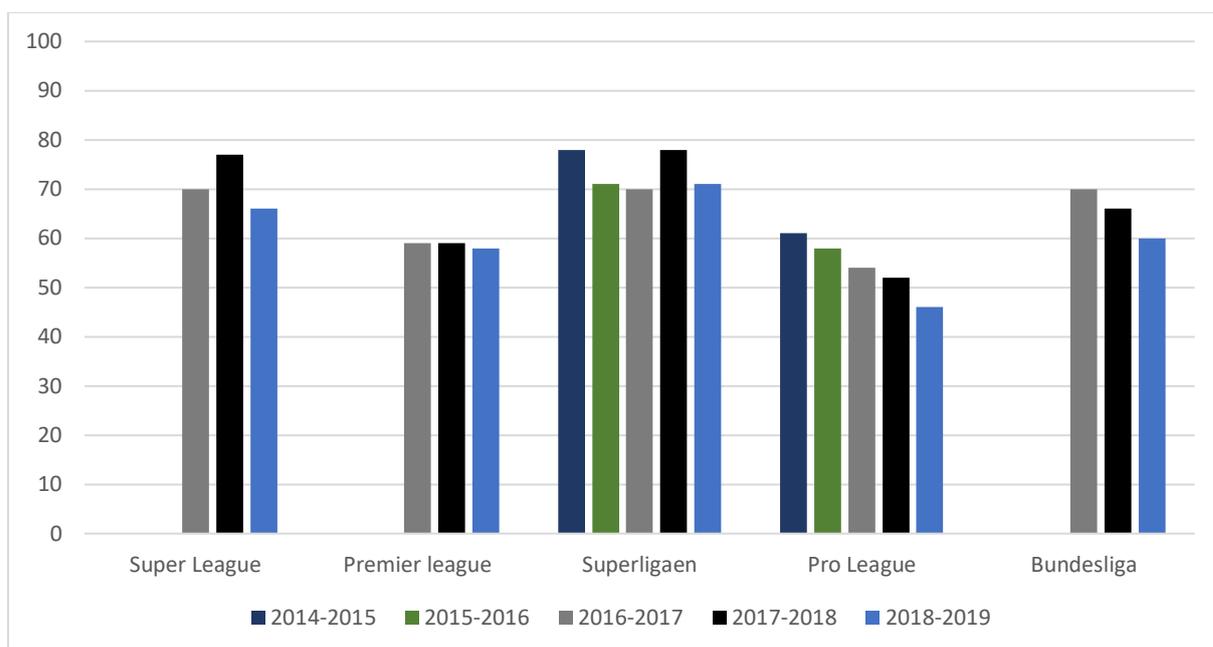
Source : SFL (s.d.-e).

Annexe 2 : Affluences moyennes des ligues sélectionnées sur les cinq dernières saisons

	Super League	Premier League	Superligaen	Pro League	Bundesliga
2014-2015	10'867	36'175	6'962	11'903	6'577
2015-2016	10'751	36'461	7'256	11'968	6'270
2016-2017	9'944	35'805	6'019	10'423	7'046
2017-2018	11'181	38'273	5'897	11'280	6'385
2018-2019	11'273	38'188	6'597	10'564	6'465
Moyennes	10'803	36'980	6'546	11'227	6'549

Sources : SFL (s.d.-e) et Transfermarkt.

Annexe 3 : Proportion du nombre de joueurs M-23 nationaux utilisés en fonction du nombre de joueurs M-23 utilisés au total



Source : représentation propre à ce travail.

Annexe 4 : Panorama des formules compétitives des 30 premières nations selon leur coefficient UEFA en 2018-2019

Pays	Equipes	Nombre de matchs par équipe				Nombre de relégués
		Saison régulière	Playoffs/Playouts	Barr. européens	Barr. relégation	
Espagne	20	38				3
Angleterre	20	38				3
Italie	20	38				3
Allemagne	18	34			2	2 ou 3
France	20	38			2	2 ou 3
Russie	16	30			2	2 ou 3 ou 4
Portugal	18	34				3
Belgique	16	30	10	1 ou 2		1
Ukraine	12	22	10		2	1 ou 2 ou 3
Turquie	18	34				3
Pays-Bas	18	34		2 ou 4	2 ou 4	1 ou 2 ou 3
Autriche	12	22	10	1 ou 3		1
Rép. tchèque	16	30	5	Entre 2 et 5	2	1 ou 2 ou 3
Grèce	16	30			2	3 ou 4
Croatie	10	36				1 ou 2
Danemark	14	26	6 ou 10	Entre 2 et 5	Entre 2 et 4	1 ou 2 ou 3
Suisse	10	36			2	1 ou 2
Chypre	12	22	10			2
Serbie	16	30	7		2	2 ou 3
Ecosse	12	33	5		2	1 ou 2

Biélorussie	16	30				2 ou 3
Suède	16	30			2	2 ou 3
Norvège	16	30			2	2 ou 3
Kazakhstan	12	33			2	2 ou 3
Pologne	16	30	7			2
Azerbaïdjan	8	28				1
Israël	14	26	7 ou 10			2
Bulgarie	14	26	6 ou 10	Entre 2 et 5	4 ou 5	1 ou 2 ou 3
Roumanie	14	26	10 ou 14		2	2 ou 3
Slovaquie	12	22	10		2	1 ou 2

Sources : UEFA (s.d.-a) et Transfermarkt.

Bibliographie

7sur7. (s. d.). *Les playoffs 3, c'est fini et ça fait déjà jaser*. Consulté le 4 septembre 2019, à l'adresse <https://www.7sur7.be/home/les-playoffs-3-c-est-fini-et-ca-fait-deja-jaser~a9d11d015/>

Alyce, A. (2017, 27 décembre). *Premier League : vers une nette hausse des droits TV domestiques ?* Consulté le 12 septembre 2019, à l'adresse <https://www.ecofoot.fr/premier-league-droitstv-domestiques-2771/>

Andreff, W. (2009). Équilibre compétitif et contrainte budgétaire dans une ligue de sport professionnel. *Revue économique*, 60(3), 591-633.

Association Suisse de Football. (2019). *Règlement de jeu*. Consulté à l'adresse [https://www.football.ch/portaldata/28/Resources/dokumente/fr/02_reglement_de_jeu_et_lois_du_jeu/2.1_Reglement_de_jeu_\(janvier_2019\).pdf](https://www.football.ch/portaldata/28/Resources/dokumente/fr/02_reglement_de_jeu_et_lois_du_jeu/2.1_Reglement_de_jeu_(janvier_2019).pdf)

ATS. (2010, 8 juin). *L'UEFA interdit à un club savoyard de jouer à Genève*. Consulté le 18 octobre 2019, à l'adresse <https://www.letemps.ch/suisse/luefa-interdit-un-club-savoyard-jouer-geneve>

Avila-Cano, A., & Triguero-Ruiz, F. (2018). *Málaga Economic Theory Research Center Working Papers: The distribution of soccer leagues scores that generates the minimum of competitive balance: Truncated-Cascade Distribution* (4). Consulté à l'adresse [METCwp2018-4.pdf](https://www.melab.es/wp-content/uploads/2018/04/METCwp2018-4.pdf)

Bayle, E., Jaccard, E., & Vonnard, P. (2013). Synergies football masculin et féminin: vers un nouveau modèle stratégique pour les clubs professionnels européens ? *Revue européenne du management du sport*, (39), 5-21. Consulté à l'adresse https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_7DFD5324103A.P001/REF

Berthoud, J., Quin, G., & Vonnard, P. (2016). *Le football suisse: Des pionniers aux professionnels*. Lausanne, Suisse : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Bundesliga. (s. d.). *Spielplan*. Consulté le 9 septembre 2019, à l'adresse <https://www.bundesliga.at/de/spielplan/>

- Dehn, A. (2018, 18 juin). *Tv-selskab ville forgylde Superligaen for at skære ned til 12 hold*. Consulté le 26 août 2019, à l'adresse <https://www.tipsbladet.dk/nyhed/superliga/tv-selskab-vil-forgylde-superligaen-skaere-ned-til-12-hold>
- Deloitte. (2019). *Annual Review of Football Finance 2019*. Consulté à l'adresse <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/uk/Documents/sports-business-group/deloitte-uk-annual-review-of-football-finance-2019.pdf>
- Desreumaux, A. (1993). *Stratégie*: paris : Dalloz.
- Eitzinger, P. (2016, 2 mars). *20 Jahre, 22 Klubs: Österreichs Fußball-Konkursmasse*. Consulté le 10 septembre 2019, à l'adresse <https://ballverliebt.eu/2016/03/02/20-jahre-22-klubs-oesterreichs-fussball-konkurse/>
- European Professional Football Leagues. (2018). *European leagues fan attendance report*. Consulté à l'adresse https://europeanleagues.com/wp-content/uploads/FINAL-EPFL_FA_18-VERSION-2018.01.12.pdf
- Favre, L. (2016a, 6 octobre). *La Swiss Football League sur Teleclub jusqu'en 2021*. Consulté le 21 octobre 2019, à l'adresse <https://www.letemps.ch/sport/swiss-football-league-teleclub-jusquen-2021>
- Favre, L. (2016b, 16 novembre). *Les clubs suisses sont modestes mais en bonne santé*. Consulté le 17 octobre 2019, à l'adresse <https://www.letemps.ch/sport/clubs-suisses-modestes-bonne-sante>
- FC Red Bull Salzburg. (s. d.). *FC Red Bull Salzburg - Geschichte*. Consulté le 9 septembre 2019, à l'adresse <https://www.redbullsalzburg.at/de/fc-red-bull-salzburg/geschichte.html>
- Fortunaliga. (s. d.). *Table*. Consulté le 15 octobre 2019, à l'adresse <http://en.fortunaliga.cz/tabulka>
- France Football. (s. d.). *France Football, toute l'actualité du football*. Consulté le 25 août 2019, à l'adresse <https://www.francefootball.fr>

- Froidevaux, M. (2003, 14 avril). *Football: l'improbable fusion austro-suisse*. Consulté le 18 octobre 2019, à l'adresse <https://www.swissinfo.ch/fre/football--l-improbable-fusion-austro-suisse/3263756>
- Grosjean, F. (2006). Un football des champs et un football des villes : analyse géographique du service football dans un cadre régional. *Staps*, 4(74), 85-98.
- Guldbæk Welch, N. (2018, 5 juillet). *Færre hold og ingen nedrykningspuljer: Derfor ændres Superligaen*. Consulté le 26 août 2019, à l'adresse <https://www.bt.dk/superligaen/faerre-hold-og-ingen-nedrykningspuljer-derfor-aendres-superligaen>
- Hypercube. (2019, 18 juin). *Hypercube & Sports - Hypercube Business Innovation*. Consulté le 7 août 2019, à l'adresse <https://www.hypercube.nl/en/sports/6136-2/>
- IBZ. (s. d.). *Statistiques de population*. Consulté le 25 août 2019, à l'adresse <https://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/population/statistiques-de-population/>
- Jafari, A., Vazifedoust, H., & Farhadi, E. (2015). RECOGNITION AND PRIORITY OF KEY SUCCESS FACTORS (KSF) INCUSTOMERS CLUBS AND CUSTOMERS LOYALTY PROGRAMS. *European Scientific Journal*, 11(31), 482-496.
- Jensen, K. (2018, 5 juillet). *Ny ændring i strukturen: I 2020 vender Superligaen tilbage til 12 hold*. Consulté le 26 août 2019, à l'adresse <https://www.tipsbladet.dk/nyhed/superliga/ny-aendring-i-strukturen-i-2020-vender-superligaen-tilbage-til-12-hold>
- Jupiler Pro League. (s. d.). *Formule de championnat*. Consulté le 4 septembre 2019, à l'adresse <http://www.sport.be/fr/jupilerproleague/competitieformule/>
- Kieslich, C. (2017, 10 novembre). *Die Liga kreisst und gebiert nicht einmal eine Barrage*. Consulté le 7 août 2019, à l'adresse <https://tageswoche.ch/sport/die-liga-kreist-und-gebiert-nicht-einmal-eine-barrage/>
- L'ÉQUIPE. (s. d.). *Palmarès du Championnat de Belgique*. Consulté le 2 septembre 2019, à l'adresse https://www.lequipe.fr/Football/HIST_BEL.html

- Landeshauptstadt Klagenfurt am Wörthersee. (s. d.). *Bevölkerung*. Consulté le 25 août 2019, à l'adresse <https://www.klagenfurt.at/die-stadt/statistik/bevoelkerung.html>
- Le Matin. (2019, 21 août). *Vers une Super League à douze équipes?* Consulté le 21 octobre 2019, à l'adresse <https://www.lematin.ch/sports/football/super-league-douze-equipes/story/10843779>
- Neale, W. C. (1964). The Peculiar Economics of Professional Sports: A Contribution to the Theory of the Firm in Sporting Competition and in Market Competition. *The Quarterly Journal of Economics*, 78(1), 1-14. <https://doi.org/10.2307/1880543>
- OEFBL. (2017). *LIZENZBESTIMMUNGEN FÜR DIE BEWERBE DER ÖSTERREICHISCHEN FUSSBALL-BUNDESLIGA*. Consulté à l'adresse http://www.bundesliga.at/?proxy=redaktion/OEFBL/Bestimmungen/Lizenzbestimmungen_2018-19_14122017_gesamt.pdf
- Office fédéral de la statistique. (s. d.). *Portraits des pays*. Consulté le 25 août 2019, à l'adresse <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/statistique-regions/portraits-regionaux-chiffres-cles/portraits-pays/suisse.html>
- Österreichischer Städtebund. (2014). *Österreichs Städte in Zahlen*. Consulté à l'adresse https://www.staedtebund.gv.at/index.php?eID=tx_securedownloads&p=27&u=0&g=0&t=1566838227&hash=3be9778eee3ca9b46b89c7689c494b66e1b66d1b&file=fileadmin/USERDATA/gemeinsame_dateien/dokumente/oester_oester_staedte_in_zahlen_2014.pdf
- Ozkanal, V. (2018, 3 décembre). *Une répartition des droits TV plus saine aux Pays-Bas*. Consulté le 24 octobre 2019, à l'adresse <https://www.pkfoot.com/championnats/autres-championnats/repartition-droits-tv>
- Papanikos, G. T. (2004). *The Economics and Management of Mega Athletic Events: Olympic Games, Professional Sports, and Other Essays*. Athens, Greece : Athens Institute for Education and Research (ATINER).
- Politiken. (2018, 5 juillet). *Superligaen skæres ned til 12 hold fra 2020/21*. Consulté le 26 août 2019, à l'adresse <https://politiken.dk/sport/art6616644/Superligaen-sk%C3%A6res-ned-til-12-hold-fra-202021>

PORDATA. (s. d.). *Base de Dados de Portugal*. Consulté le 25 août 2019, à l'adresse <https://www.pordata.pt/Portugal>

Premier League. (s. d.). *Tables*. Consulté le 25 août 2019, à l'adresse <https://www.premierleague.com/tables>

Premier League. (2018, 24 mai). *1995/96 Season Review*. Consulté le 12 septembre 2019, à l'adresse <https://www.premierleague.com/news/693495>

Quin, G., & Vonnard, P. (2012). Éléments pour une histoire de la mise en place du professionnalisme dans le football suisse durant l'entre-deux-guerres: processus, résistances et ambiguïtés. *Histoire suisse*, 62, 70-85.

Règlement fédéral du football belge ; Art. P1422 (2019). Consulté le 24 octobre 2019, à l'adresse https://s3.eu-central-1.amazonaws.com/belgianfootball/s3fs-public/rbfa/docs/pdf/reglement/bondsreglement_reglement_federal/reglement_fr.pdf

Règlement fédéral du football belge ; Art. P335 (2019). Consulté le 24 octobre 2019, à l'adresse https://s3.eu-central-1.amazonaws.com/belgianfootball/s3fs-public/rbfa/docs/pdf/reglement/bondsreglement_reglement_federal/reglement_fr.pdf

Rohr, M. (2017, 6 mai). *Die Super League muss sich neu erfinden*. Consulté le 6 août 2019, à l'adresse <https://www.bazonline.ch/sport/fussball/die-super-league-muss-sich-neu-erfinden/story/21803582>

Rottenberg, S. (1956). The Baseball Players' Labor Market. *Journal of Political Economy*, 64(3), 242-258. <https://doi.org/10.1086/257790>

Scelles, N. (2009). *L'incertitude du résultat, facteur clé de succès du spectacle sportif professionnel - L'intensité compétitive des ligues : entre impacts mesurés et effets perçus* (thèse de doctorat non publiée). Université de Caen/Basse-Normandie, France.

Scelles, N., Desbordes, M., & Durand, C. (2011). Marketing in sport leagues: optimising the product design. Intra-championship competitive intensity in French football Ligue 1 and basketball Pro A. *International Journal of Sport Management and Marketing*, 9(1/2), 13-28. <https://doi.org/10.1504/ijsmm.2011.040255>

- Scelles, N., Durand, C., & Ferrand, A. (2015). Le cas des premières divisions françaises de basket-ball, football et rugby. *La revue des sciences de gestion*, 2(272), 55-65.
- Scelles, N., François, A., & Dermit-Richard, N. (s. d.). *Measuring competitive balance in leagues with three-points win: Application to European men's football first tiers, 2006-2018* (working paper non publié).
- SFL. (s. d.-a). *Archives des saisons | Brack.ch Challenge League 2018/2019*. Consulté le 6 août 2019, à l'adresse <https://www.sfl.ch/fr/statistiques-archives/archives/challenge-league/archives-des-saisons/201819/>
- SFL. (s. d.-b). *Champions*. Consulté le 13 août 2019, à l'adresse <https://www.sfl.ch/fr/sfl/histoire/champions/>
- SFL. (s. d.-c). *Critères d'efficacité*. Consulté le 28 août 2019, à l'adresse <https://www.sfl.ch/fr/sfl/promotion-de-la-releve/criteres-defficacite/>
- SFL. (s. d.-d). *En bref*. Consulté le 6 août 2019, à l'adresse <https://www.sfl.ch/fr/sfl/histoire/en-bref/>
- SFL. (s. d.-e). *Nombre de spectateurs 2017/18*. Consulté le 24 octobre 2019, à l'adresse <https://www.sfl.ch/fr/statistiques-archives/superleague/spectateurs/league/super-league-20172018/>
- SFL. (s. d.-f). *Situation 2018/2019*. Consulté le 6 août 2019, à l'adresse <https://www.sfl.ch/fr/superleague/competitions-de-luefa/archives/saison-201819/situation-20182019/>
- SFL. (s. d.-g). *Trophée M21*. Consulté le 27 août 2019, à l'adresse <https://www.sfl.ch/fr/superleague/trophees/trophee-m21/>
- SFL. (2017, 27 février). *La SFL lance l'analyse de ses ligues professionnelles*. Consulté le 6 août 2019, à l'adresse <https://www.sfl.ch/fr/news/news/article/la-sfl-lance-lanalyse-de-ses-ligues-professionnelles/>
- SFL. (2019). *Directives d'application de la liste des contingents*. Consulté à l'adresse https://www.sfl.ch/fileadmin/user_upload/dragAndDropUploads/Directives_liste_des_contingents_SFL_13062019.pdf

- SFL Glory. (s. d.-a). *Ligue nationale 1941/42*. Consulté le 23 août 2019, à l'adresse https://glory.sfl.ch/fr/saisons/recherche/?tx_kochgamecenter_league%5Baction%5D=searchResult
- SFL Glory. (s. d.-b). *Ligue nationale A 1975/76*. Consulté le 23 août 2019, à l'adresse https://glory.sfl.ch/fr/saisons/recherche/?tx_kochgamecenter_league%5Baction%5D=searchResult
- SPOX Österreich. (2018, 11 juillet). *Legionärs-Regelung in der Bundesliga: So funktioniert der Österreicher-Topf*. Consulté le 11 septembre 2019, à l'adresse <https://www.spoxx.com/at/sport/fussball/oesterreich/1807/Artikel/bundesliga-so-funktioniert-der-oesterreicher-topf.html>
- SPOX Österreich. (2019a, 12 juin). *Bundesliga-Format: Modus der österreichischen Bundesliga nach der Reform in der Saison 2019/20*. Consulté le 9 septembre 2019, à l'adresse <https://www.spoxx.com/at/sport/fussball/oesterreich/1805/Artikel/bundesliga-reform-das-bundesliga-format-ab-der-saison-2018-19.html>
- SPOX Österreich. (2019b, 4 octobre). *Österreich in der UEFA 5 Jahreswertung: Kein CL-Fixplatz in der Saison 2020/21*. Consulté le 17 octobre 2019, à l'adresse <https://www.spoxx.com/at/sport/fussball/oesterreich/1803/Artikel/oesterreich-in-der-uefa-fuenfjahreswertung-champions-league.html>
- StatBank Denmark. (s. d.). *Population and elections*. Consulté le 25 août 2019, à l'adresse <https://www.statbank.dk/statbank5a/default.asp?w=1366>
- Sudinfo. (2019, 7 juin). *La Pro League approuve la réforme des Playoffs 2: 10 équipes de D1A et 6 équipes de D1B réparties dans quatre groupes*. Consulté le 3 septembre 2019, à l'adresse <https://www.sudinfo.be/id123757/article/2019-06-07/la-pro-league-approuve-la-reforme-des-playoffs-2-10-equipes-de-d1a-et-6-equipes>
- Superliga. (2019, 29 juillet). *Lær turneringsstrukturen at kende*. Consulté le 26 août 2019, à l'adresse <http://www.superliga.dk/artikel/laer-turneringsstrukturen-kende>
- TalkSPORT. (2017, 19 juillet). *England's 2017 youth successes: which clubs supplied the most players for the Three Lions' World Cup and Euro*. Consulté le 12 septembre

2019, à l'adresse <https://talksport.com/football/258662/englands-2017-youth-successes-which-clubs-supplied-most-players-three-lions-world-cup-and/>

TheFa. (2019). *POINTS BASED SYSTEM GOVERNING BODY ENDORSEMENT REQUIREMENTS FOR PLAYERS 2019/2020 SEASON*. Consulté à l'adresse <http://www.thefa.com/-/media/files/thefaportal/governance-docs/registrations/gbe-criteria-for-premier-league-and-english-football-league-players-2019-20v2.ashx>

Transfermarkt. (s. d.). *Nombre de spectateurs*. Consulté le 24 octobre 2019, à l'adresse https://www.transfermarkt.fr/premier-league/besucherzahlen/wettbewerb/GB1/plus/?saison_id=2018

UEFA. (s. d.-a). *Championnats et Coupes européens*. Consulté le 14 octobre 2019, à l'adresse <https://fr.uefa.com/memberassociations/leaguesandcups/>

UEFA. (s. d.-b). *Country coefficients*. Consulté le 25 août 2019, à l'adresse <https://fr.uefa.com/memberassociations/uefarankings/country/#/yr/2019>

UEFA. (2010). *Position de l'UEFA sur l'article 165 du Traité de Lisbonne*. Consulté à l'adresse https://fr.uefa.com/MultimediaFiles/Download/uefaorg/EuropeanUnion/01/57/91/76/1579176_DOWNLOAD.pdf

UEFA. (2016, 25 août). *Changements de format à partir de 2018*. Consulté le 12 septembre 2019, à l'adresse <https://fr.uefa.com/uefachampionsleague/news/newsid=2399168.html>

UEFA. (2018, 6 décembre). *C1, le palmarès*. Consulté le 12 septembre 2019, à l'adresse <https://fr.uefa.com/uefachampionsleague/news/newsid=2338256.html>

UEFA. (2019, 5 mars). *Protection of young players*. Consulté le 25 août 2019, à l'adresse <https://www.uefa.com/news/newsid=943393.html>

Verstraete, T. (1996). *La cartographie cognitive : outil pour une démarche d'essence heuristique d'identification des Facteurs Clés de Succès*. Consulté à l'adresse <https://www.strategie-aims.com/events/conferences/18-veme-conference-de-l-aims/communications/1169-la-cartographie-cognitive-outil-pour-une-demarche-d-essence-heuristique-d-identification-des-facteurs-cles-de-succes/download>

Verstraete, T. (1997). *ESSAI DE CONCEPTUALISATION DE LA NOTION DE FACTEUR CLÉ DE SUCCÈS ET DE FACTEUR STRATÉGIQUE DE RISQUE OU FAUT-IL TOUJOURS APPELER LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS : « FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS » ?* Consulté à l'adresse <http://thierry-verstraete.com/pdf/aims%201997%20FCS%20FSR%20Verstraete.pdf>

Wendel, S. (2017, 17 mars). *Langweilig und ohne Höhepunkte: Der Schweizer Fussball sucht den Ausweg in eine attraktivere Liga.* Consulté le 6 août 2019, à l'adresse <https://www.aargauerzeitung.ch/sport/langweilig-und-ohne-hoehpunkte-der-schweizer-fussball-sucht-den-ausweg-in-eine-attraktivere-liga-131122025>

Zimbalist, A. S. (2002). Competitive Balance in Sports Leagues: An Introduction. *Journal of Sports Economics*, 3(2), 111-121. <https://doi.org/10.1177/1527002503004002005>